LA TERRE DE CHEZ NOUS

75 ans
Depuis 1929
«Cultiver les idées en semant les mots»

Vol. 75, nº 43
Longueuil

Un cahier - 40 pages
semaine du 2 décembre 2004

Port payé à Montréal
Nº d'enregistrement R 07665 - Nº de convention PP 40069165

Courrier Poste Publication

32 $
de plus/ha avec le
N22-T8

Voir p.9

VACHE FOLLE

«Il y a une limite à se faire voler»

-Laurent Pellerin

Page 3

PHOTO: YVES CHARLEBOIS

Des agriculteurs déterminés

YVES CHARLEBOIS
COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER – Des centaines d'agriculteurs se sont levés plus tôt qu'à l'habitude le mardi 30 novembre pour revendiquer un prix plancher pour leurs vaches de réforme.

Vers 3 h 30 du matin, les stationnements de l'église et de l'aréna de Saint-Cyrille-de-Wendover étaient déjà remplis. Des navettes en autobus étaient organisées pour transporter les agriculteurs du village jusqu'au site de l'abattoir situé dans le rang 4 de Simpson. Certains agriculteurs se sont rendus dans ce village du Centre-du-Québec en autobus nolisé.

VOIR **VACHE FOLLE** À LA PAGE 2

Président Bush
Pas de déblocage immédiat pour les bovins canadiens **Page 4**

Mirabel
L'opposition force la main aux libéraux **Page 4**

Congrès de l'UPA
Pellerin s'inquiète de la capacité de Québec de livrer la marchandise **Page 5**

Crise de l'ESB
Charest n'exclut aucune avenue **Page 5**

Agneaux et moutons
La vache folle fait mal **Page 11**

À ne pas manquer cette semaine dans

Forêts *de chez nous*

- Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec
- Faire preuve de vision et de réalisme
- Le merveilleux monde du pin

ÉVÉNEMENT À VENIR

7 déc., 10 h, brunch-conférence où l'on parlera, entre autres, des stratégies alimentaires pour s'ajuster au nouveau ratio SNG/G, au club de golf, 328, rang du Golf, **Plessisville**. Iinfo: (819) 362-7331.

Pour en savoir plus

Pour suivre les plus récents événements sur le sujet, consultez notre ***Spécial vache folle***, dans la section ***Production-Élevages*** du site Internet www.laterre.ca.

laterre.ca

laterre.ca

Résultat du sondage hebdomadaire

Croyez-vous à une levée prochaine de l'embargo américain sur le boeuf du Canada ?

Oui	24,8 %
Non	70,6 %
Ne sait pas	4,6 %
Nombre de votes :	347

www.laterre.ca

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR : **L'Union des producteurs agricoles**
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX : **(450) 670-4788**
SITE WEB : **www.laterre.ca**
RÉDACTION : **(450) 679-8483** poste **7270**
Courrier électronique : **tcn@laterre.ca**
PUBLICITÉ : **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique : **pub@laterre.ca**
ABONNEMENTS : **(450) 679-8483** postes **7274, 7290**
Courrier électronique : **abonnement@laterre.ca**
ANNONCES CLASSÉES : **(450) 679-7809**
Courrier électronique :
annoncesclassees@laterre.ca
DIRECTEUR : **DANIEL BOULANGER**
RÉDACTEUR EN CHEF :
Loïc Hamon
RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES :
Michel Beaunoyer
CHEF DE PRODUCTION :
Carole Lalancette
ABONNEMENTS : **Marie-Josée Rheault**
ADMINISTRATION : **Pascale Côté**
AGENTE DE PROMOTION : **Élise Hofer**
DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ : **Chantal Rainville**
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES :
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC :
Jacques Long
Tél. Toronto : **(905) 335-5700** Fax : **(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@longcomm.net
IMPRESSION : **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT :
Québec 1 an : 51,77 $ 2 ans : 82,82 $ 3 ans : 108,13 $
Abonnement hors Canada : 1 an : 100 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous
Dépôts légaux :
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Etats-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.
Convention de la poste publication N° 40069165
N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
abonnement@laterre.ca

VACHES DE RÉFORME

Le prix plancher fait fuir les acheteurs

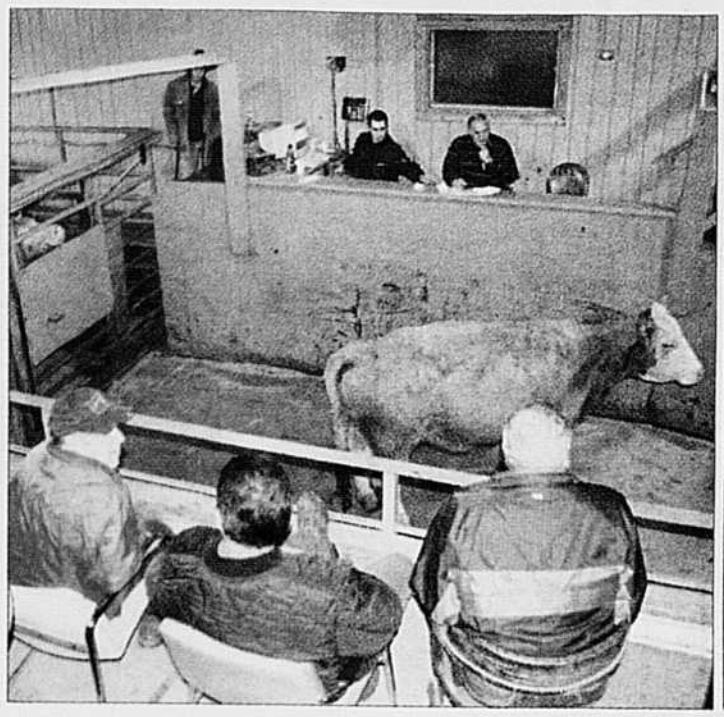

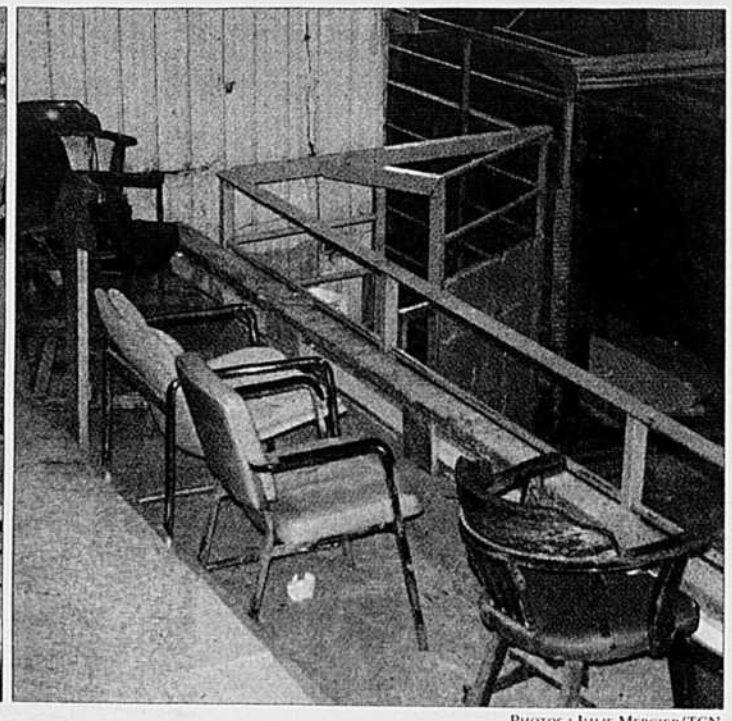

PHOTOS : JULIE MERCIER/TCN

Le prix plancher n'a pas eu l'heur de plaire aux acheteurs de vaches de réforme qui ont carrément déserté les encans, lundi dernier. Sur 470 têtes, seulement neuf ont été vendues.

JULIE MERCIER

SAINT-HYACINTHE – Lundi 29 novembre, 10 h 45. L'encan de bovins de réforme démarre. Les producteurs sont sur les dents, en cette première journée d'application du prix plancher de 0,42 $/livre. Quinze minutes plus tard, après qu'une dizaine de vaches soient passées dans le ring, l'encanteur suspend la vente. Ça ne sert à rien de continuer puisque les acheteurs n'ont misé sur aucune vache.

Ce scénario se répétera partout au Québec. À la fin de la journée de lundi, près de 500 vaches de réforme auront été mises à l'enchère. Et seulement neuf d'entre elles auront trouvé preneur, dont une à l'encan du Bic et quatre à La Guadeloupe. Du côté de Saint-Hyacinthe, quatre vaches auront été vendues sur les 125 présentées. Là-bas, plusieurs producteurs s'étaient déplacés en observateurs. René Dupré, qui avait cinq vaches à vendre, avait plutôt décidé d'attendre pour voir la réaction des acheteurs. En attendant le début des enchères, ils étaient plusieurs à décrier les profits des abattoirs. « L'argent se fait entre l'abattoir et le magasin. Ils se prennent de trop grosses bouchées », faisait remarquer M. Dupré. « Vous avez toujours payé le prix que vous avez voulu. En production agricole, c'est toujours les autres qui décident de notre paye. C'est le temps que ça change », lançait Jean-Guy Jodoin, au terme d'un échange musclé avec un acheteur.

Normand Hébert, un courtier qui achète des vaches pour Levinoff, était sur place, mais n'était pas preneur. « À 0,42 $/livre, c'est non », soutenait-il. M. Hébert n'était toutefois pas inquiet pour l'approvisionnement de l'abattoir Colbex. « Ils vont en trouver ailleurs », croyait-il. Pour Alain Lefebvre, un transporteur de l'Abitibi, il n'était pas question de repartir avec les bêtes. « Les gars ne voudront sûrement pas les ramener », avouait ce dernier. Qu'arrivera-t-il alors aux vaches entassées dans les encans du Bic, de La Guadeloupe, de Saint-Chrysostome, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Isidore ? « C'est une préoccupation. Les animaux sont restés dans les encans et y resteront temps, et aussi longtemps que l'on n'aura pas trouvé de solution. Il faudra trouver un abattoir qui voudra bien les abattre, toujours au prix minimum, à moins qu'il y ait des ententes différentes », déclarait le président de la Fédération des producteurs de bovins, Michel Dessureault. **D'ailleurs, au moment de mettre sous presse, M. Dessureault avouait que ça négociait fort entre le gouvernement, les éleveurs et les propriétaires de Colbex.**

Pour l'instant, la Fédération a demandé à ses producteurs de retenir leurs vaches de réforme. Malgré cela, les encans devraient avoir lieu comme prévu pour les petits veaux laitiers et les veaux d'embouche. Habituellement, des ventes de bovins de réforme se tiennent le mardi à Danville et Sawyerville, tandis que le mercredi, les encans se déplacent à Saint-Hyacinthe et à Saint-Isidore. Saint-Chrysostome termine la semaine, le jeudi.

VACHE FOLLE

SUITE DE LA PAGE 1

L'Union des producteurs agricoles (UPA) n'a rien négligé. Deux immenses roulottes de construction alimentées par des génératrices trônaient de chaque côté de l'abattoir Colbex. Même des toilettes chimiques ont été louées pour l'occasion. Pour se réchauffer par ce temps glacial et humide, les manifestants avaient droit à quelques cordes de bois de chauffage et ils ont allumé des feux à l'intérieur de barils.

Vers 4 h 30 du matin, l'un des organisateurs, J. Alain Laroche, un producteur laitier de Saint-Albert, a livré les consignes pour la bonne marche de la manifestation. « On laisse passer les travailleurs, car tout comme nous, ils ont le droit de gagner leur vie. Le maire de Saint-Cyrille nous permet d'être ici et, comme tout élu, il a besoin de votes, donc on serait malvenus de priver ses électeurs de travail. La seule chose qu'on ne laisse pas passer, c'est les camions avec des animaux vivants. Nous, notre message, c'est qu'on a le droit de manger trois repas par jour comme tout le monde. »

De son côté, le président de l'UPA du Centre-du-Québec, Denis Bilodeau, a déclaré à la *Terre* : « Un producteur laitier qui a 40 vaches en lactation se voit privé par les temps qui courent d'un revenu net de 15 000 $ par année à cause des prix offerts par Colbex. Il y a pas grand monde au Québec qui accepterait de se voir couper de salaire de ce montant-là. »

La Sûreté du Québec était omniprésente et aucun incident n'a été signalé.

Du côté de l'abattoir Colbex, une demande d'injonction a été effectuée le lundi 29 novembre. Les parties étaient convoquées le mardi 30 novembre à 14 h 15 devant un juge de la Cour supérieure à Saint-Hyacinthe. L'avocat de la Fédération des producteurs de bovins et le représentant de Colbex, Me Bernard Boudreau, se sont présentés au palais de justice. L'abattoir a alors décidé de retirer sa demande d'injonction.

Au moment d'écrire ces lignes, ce mardi 30 novembre vers 16 h 30, la manifestation devant l'abattoir se poursuivait comme elle avait commencé.

PRIX PLANCHER À 42 CENTS

«Il y a une limite à se faire voler» - Laurent Pellerin

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Lundi matin, les vaches de réforme étaient de retour devant le parlement de Québec. Cette fois, les producteurs agricoles de la région de Québec y tenaient un encan symbolique afin de bien marquer l'établissement d'un prix plancher à 42 cents la livre.

« Il y a une limite à se faire voler », a déclaré le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Laurent Pellerin. Celui-ci a répété que plus une seule vache ne sera désormais vendue en bas du prix plancher de 42 cents, invitant le gouvernement du Québec à fournir « une réponse » avant la fin du 80e congrès général qui se tient dans la capitale cette semaine.

De 600 à 700 producteurs ont assisté à l'encan symbolique

« Ce n'est pas vrai qu'on va laisser entrer les animaux des autres provinces », a répliqué le président aux journalistes, signifiant la volonté des producteurs d'empêcher la livraison d'animaux à l'abattoir Colbex. Geste illégal ? « C'est illégal de se faire voler comme ça », a rétorqué Laurent Pellerin, précisant que Les Viandes Levinoff, propriétaire de l'abattoir, avaient multiplié par trois leurs profits annuels évalués à 10 M$ avant la crise.

« C'est scandaleux », a ajouté Laurent Pellerin, reconnaissant que l'entreprise avait offert de payer 25 cents la livre au cours de la dernière fin de semaine.

Selon le vice-président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Denys Beaudet, de 600 à 700 producteurs ont assisté à l'encan inscrit au programme de *La caravane de la dernière chance*. Depuis le 22 novembre, cette campagne de mobilisation a été marquée par une douzaine d'événements.

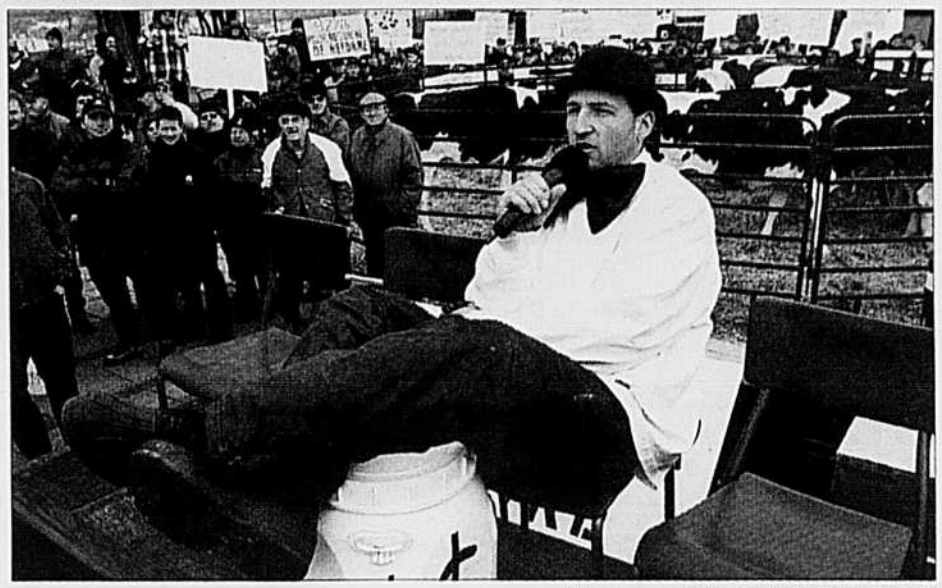

PHOTOS : COLLABORATION SPÉCIALE CLÉMENT ALLARD

Personnifiant le seul acheteur de viande de réforme au Québec, Tony Langevin, 2e vice-président de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse, s'en est visiblement donné à cœur joie. « Vous ne me stressez pas et vous allez tous brailler avec vos vaches », a-t-il lancé, les pieds bien allongés sur son cochonnet, aux producteurs de bovins réunis devant le parlement de Québec pour un encan symbolique.

Pas la charité

Président du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, Martin J. Côté était du nombre des manifestants. Entrepreneur à forfait pour les producteurs agricoles, celui-ci peut témoigner de leur situation financière catastrophique.

« Ils n'ont plus d'argent », a-t-il confié à la *Terre*, précisant que l'établissement d'un prix plancher n'enlève rien au gouvernement ni aux consommateurs. « On ne demande pas la charité », a-t-il ajouté, souhaitant voir les produits importés soumis aux mêmes normes environnementales que les producteurs québécois.

Producteur de vache-veau de Saint-Lazare, Simon Goupil abonde dans le même sens disant qu'il n'a touché récemment que la moitié des 1000 $ qu'il percevait pour un veau avant la crise.

Producteur laitier de Buckland dans Bellechasse, Normand Corriveau évalue ses pertes à près de 12 000 $ au cours de la dernière année. À ses yeux, les consommateurs sont aussi pénalisés puisqu'ils n'ont pas profité de la réduction des prix.

Pour Réal Rousseau, producteur laitier à Parisville, l'insulte est ajoutée à l'injure quand il a dû acquitter des factures supérieures à 100 $ pour deux vaches de réforme « *scrapées* » à la vente, sous prétexte de léger défaut.

« C'est débile », a-t-il affirmé, s'estimant aujourd'hui chanceux les jours où il peut percevoir un bénéfice de 100 $ pour des vaches de réforme lui rapportant généralement entre 600 et 800 $ avant la crise.

VACHE FOLLE

La ministre Gauthier inondée de questions

JULIE MERCIER

La semaine dernière, les échanges ont été plutôt corsés à l'Assemblée nationale du Québec. La ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, a dû répondre à une foule de questions concernant le prix plancher pour les vaches de réforme demandé par les producteurs bovins et laitiers.

Janvier Grondin, député adéquiste de Beauce-Nord, a soulevé tout un tollé en déclarant en Chambre que l'entreprise Les produits de viande Levinoff inc., propriétaire de l'abattoir de vaches de réforme Colbex, avait fait don de 54 000 $ à la caisse électorale du Parti libéral au cours des trois dernières années. « Pendant que les agriculteurs souffrent, les petits amis du Parti libéral empochent », a déclaré M. Grondin. Le lendemain, c'était au tour du chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) d'en remettre, qualifiant Colbex d'abattoir « libéral ». Mme Gauthier n'a pas eu l'air d'apprécier. « S'il (Mario Dumont) a des accusations à porter, qu'il ait le courage de sortir, après la période de questions, avec moi et de m'accuser de malveillance, de pratique illégale », a affirmé la ministre.

Le fédéralisme asymétrique

Le député péquiste des Îles-de-la-Madeleine et critique de l'opposition en matière d'agriculture, Maxime Arseneau, a longuement questionné la ministre au sujet du prix plancher réclamé par les producteurs québécois. « La ministre se cache-t-elle derrière le fédéral à chaque fois ? Pourquoi ne prend-elle pas ses responsabilités ? » « Si tant est qu'on impose un prix plancher au Québec, l'abattoir va vouloir s'approvisionner ailleurs au Canada », lui a répondu Françoise Gauthier, en insistant sur la nécessité d'un prix plancher pancanadien. « La ministre pourrait-elle reconnaître qu'elle a déjà eu la réponse de l'Ouest canadien et que ce sera non à cette demande », a répliqué Maxime Arseneau. La ministre n'a pas voulu confirmer cette information. Le lendemain, elle a cependant avoué qu'elle attendait toujours l'approbation du fédéral. « (…) ce que je demande au ministre de l'Agriculture fédéral, c'est, si tant est que vous ne voulez pas appliquer un prix plancher pour l'ensemble du Canada, donnez-moi les pouvoirs. Parce que l'article 2 de la loi le prévoit. Donnez-nous (…) le pouvoir d'établir un prix d'achat pour l'ensemble des viandes, puis des vaches qui viendront se faire abattre au Québec, et, nous, on va l'appliquer », a-t-elle déclaré.

Maxime Arseneau a également demandé une nouvelle enquête sur le prix du bœuf. « Il y a eu des études qui démontrent effectivement que les abattoirs ont vu leurs marges bénéficiaires augmenter de façon très importante. Je n'ai pas besoin d'enquête pour ça », a rétorqué Françoise Gauthier.

Vache folle : pas de déblocage immédiat

La visite de George Bush au Canada avait de quoi laisser les producteurs de bœuf sur leur faim. Les exportateurs qui attendent désespérément la réouverture du marché américain devront vraisemblablement patienter jusqu'au printemps prochain.

RÉJEAN PAULIN

COLLABORATION SPÉCIALE

OTTAWA - Tout au plus, le président des États-Unis s'est montré compréhensif à l'endroit des Canadiens qui expriment leurs frustrations à cet égard. « Je comprends tout à fait les pressions que les producteurs subissent. » Cela dit, il se montre contraint de baisser les bras devant la lenteur de la bureaucratie américaine. « Je ne sais pas si vous avez des fonctionnaires au Canada, mais nous en avons à Washington. » Par ces quelques mots prononcés sur le ton d'une boutade, George Bush voulait attribuer la lenteur du dossier à la procédure réglementaire plutôt qu'au protectionnisme dont son administration fut souvent accusée.

Il semble probable que les jeunes bovins, ceux âgés de moins de 30 mois, pourront circuler librement quand les frontières seront réouvertes, puisque le président Bush a expressément désigné ce bétail dans sa réponse aux journalistes.

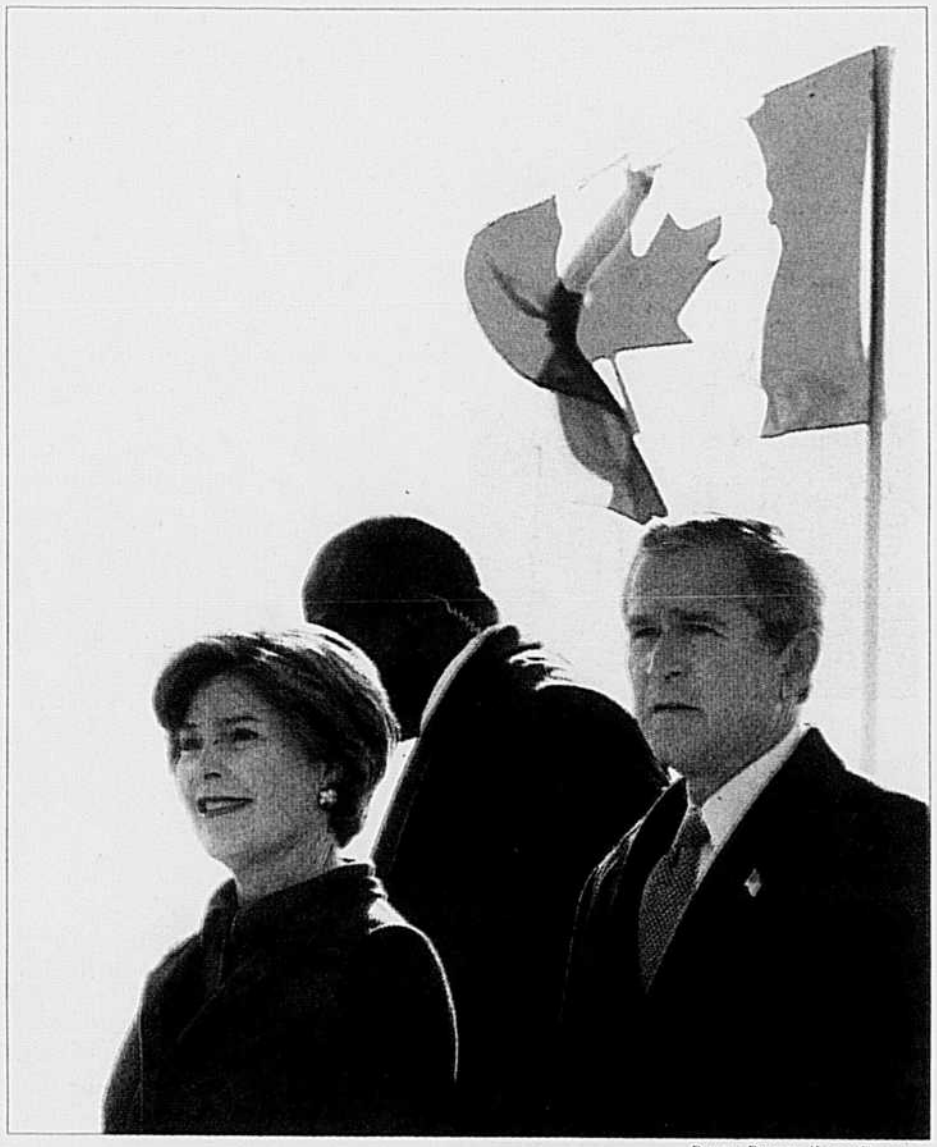

PHOTO: REUTERS/LARRY DOWNING

Le président des États-Unis, George W. Bush, et son épouse, Laura Bush, sont arrivés à l'aéroport d'Ottawa, le 30 novembre, pour une visite de deux jours au Canada.

Le premier ministre du Canada, Paul Martin, emboîte le pas au chef de la Maison-Blanche, en se faisant rassurant à son tour, sans toutefois parler de calendrier. « Nous espérons qu'une solution va en sortir dans un délai raisonnable », a-t-il dit en se disant encouragé par les dernières initiatives et déclarations du président.

Les autres pommes de discorde, comme le bois d'œuvre par exemple, ont retenu l'attention des deux hommes politiques. À cet égard, ils s'entendent pour revoir les mécanismes de règlement de conflit entre les deux pays. Le tribunal de l'ALENA ne répondrait plus aux besoins du vaste marché canado-américain. Les échanges entre les deux pays atteignent en effet 400 milliards de dollars par année. « Le mécanisme actuel est trop lent », dit Paul Martin, qui va dans le sens de l'opinion exprimée par M. Bush.

L'épineuse question des subventions à l'agriculture a également trouvé écho dans les propos du président, qui se montre disposé à les abandonner parce qu'elles « dénaturent les activités agricoles ». Il ne s'agit pour le moment que d'un énoncé d'intention dont on ne prendra la mesure que lors des prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

Mirabel:l'opposition force la main des libéraux

RÉJEAN PAULIN

COLLABORATION SPÉCIALE

OTTAWA - L'opposition fédérale est parvenue à faire adopter une motion voulant que les terres de Mirabel soient rétrocédées aux agriculteurs.

« C'est un espoir pour les agriculteurs et les anciens expropriés de se faire dire que finalement la Chambre des communes reconnaît qu'il y a eu une erreur, puis qu'on devrait leur rétrocéder les terres», dit Mario Laframboise, député bloquiste d'Argenteuil-Papineau-Mirabel.

Ceci étant dit, il semble qu'il soit encore trop tôt pour que les expropriés puissent crier victoire. Une motion n'a pas force de loi. Rien non plus n'oblige le gouvernement à respecter un échéancier précis.

Quant au ministre des Transports, Jean Lapierre, il ne se montre guère ouvert à casser le bail qui lie le gouvernement à Aéroports de Montréal.

Le ministre soutient que ce sont les conservateurs de Brian Mulroney qui ont empêché le dénouement de la crise en louant ces terres à ADM pour une période de 60 ans. Il en fait une question d'intégrité en accusant les bloquistes et les conservateurs de n'avoir « aucun respect pour la loi » en proposant de casser un contrat dûment signé par un ministre.

Quant aux conservateurs, bloquistes et néo-démocrates, le Parti libéral refuse tout bonnement de corriger une des pires bavures de son histoire.

PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE/TCN

ADM resterait donc le maître de l'usage de ce territoire jusqu'en 2052.

En 1988, le gouvernement Mulroney avait loué ces terres à 131 agriculteurs jusqu'en 2010. ADM envisage maintenant de prolonger ce bail jusqu'en 2023. Il s'agit selon Jean Lapierre d'un arrangement convenable dans les circonstances. « C'est absolument une longue période où l'on peut quand même y aller de quelques semences. »

Oui, mais un locataire n'est pas propriétaire, clame Marc Lemay, bloquiste d'Abitibi-Témiscamingue. Il est impossible pour ces agriculteurs «d'hypothéquer, de louer, de céder et de transmettre ces terres à leurs enfants puisqu'ils sont liés par un bail ».

Le ministre des Transports estime par ailleurs que le moment serait mal choisi pour dépouiller l'aéroport de « ses possessions ». Il y aurait quatre projets à l'étude pour relancer Mirabel, dont un très ambitieux de la firme Bombardier. Plus de deux milliards de dollars pourraient y être investis prochainement, ce qui créerait plus de 2500 emplois. En plus, dit-il, « un avenir extraordinaire se dessine en matière de fret aérien » y allant ainsi d'une prévision qui n'est pas sans rappeler celle faite il y a trente ans quant aux vols commerciaux.

Pour le moment, Mirabel accueille une trentaine de vols par jour, soit guère plus de deux vols à l'heure. C'est bien peu comparé à des aéroports de taille équivalente où atterrissages décollages atteignent parfois un rythme de un à la minute. Les partis d'opposition sont unanimes pour reprocher à Jean Lapierre de fausser le débat en associant la location des terres à la survie de Mirabel.

Les 11 000 acres dont il est question sont à l'extérieur. L'aéroport n'en dépend pas pour sa survie. Avec 6000 acres, il occupe déjà une surface plus grande que plusieurs aéroports internationaux. Celui de Toronto se contente de 4200 acres, celui d'Ottawa 4500 et celui de Los Angeles, 3500, fait remarquer la néo-démocrate, Alexa McDonough. « Comment se fait-il que 6000 acres ne suffisent pas à Mirabel ? »

À cet égard, le bloquiste Mario Laframboise signale que l'aéroport utilise actuellement moins des deux tiers de cette surface. « Il en reste 2500, ce qui est pleinement suffisant pour ses capacités et celles d'ADM. »

80E CONGRÈS DE L'UPA

Pellerin s'inquiète de la capacité de Québec à livrer la marchandise

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – À quelques heures de l'ouverture du 80e congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles du Québec, le président, Laurent Pellerin, doute fort que le gouvernement du Québec puisse remplir ses engagements. Crise du bœuf, programme de remboursement de taxes, amas de fumier aux champs, les trois priorités fixées par l'Union ont visiblement peu de chance de trouver un dénouement heureux, du moins cette semaine.

En entrevue avec les journalistes lundi soir, Laurent Pellerin a d'abord indiqué qu'il sera « très surprenant » d'en arriver à une entente avec les propriétaires du seul abattoir de vaches de réforme, Les Viandes Levinoff. « Convoqué » par la ministre de l'Agriculture du Québec plus tard en soirée, Françoise Gauthier, le président de l'Union participait à une rencontre de la dernière chance avec les représentants de l'entreprise pour éviter le blocus devant l'abattoir de Saint-Cyrille.

« Il aurait fallu une ouverture plus grande que ce qu'on a vu hier soir», d'affirmer Laurent Pellerin devant la presse, mardi matin, quelques minutes seulement avant d'ouvrir le 80e congrès. Il a précisé que Philip Cola, représentant de l'entreprise, avait offert de porter le prix des vaches de réforme à 27 cents la livre. Parallèlement, Laurent Pellerin a fait état de « rumeurs » sur la répétition d'un programme d'aide fédéral provincial, ESB 3, qui a fourni des compensations de 320 $ par vache.

Accompagné à cette rencontre des présidents des Fédérations de producteurs laitiers et de bovins du Québec, Marcel Groleau et Michel Dessureault, Laurent Pellerin a révélé qu'ils avaient présenté une contre-proposition à 32 cents la livre, prix plancher qui serait appuyé par un nouveau programme d'aide sur le modèle de ESB 3. Cette contre-proposition a été rejetée du revers de la main par Philip Cola.

PHOTO: LOÏC HAMON

Les trois priorités fixées par l'UPA ont peu de chance de trouver un dénouement heureux.

Laurent Pellerin a ajouté que Philip Cola est « nerveux » par rapport à une éventuelle loi spéciale devant imposer un prix plancher et un volume d'achats minimal. L'Union, a déclaré le président, croit que cette solution est « tout à fait possible », rappelant que les producteurs désiraient toujours s'associer, d'une façon ou d'une autre, avec les propriétaires de cet abattoir « parce qu'ils sont les meilleurs » dans ce domaine. Les négociations devaient se poursuivre pendant que les producteurs entreprenaient leur blocus aux abords de l'abattoir, prêts à tenir aussi longtemps qu'il le faut.

Taxes municipales

Sur la question du programme de remboursement des taxes municipales, Laurent Pellerin doit constater que l'entente négociée cet automne par le biais d'un comité spécial, n'a pas réussi « à passer le cap du Conseil des ministres ». Laurent Pellerin a affirmé que l'argent devant être consacré au développement de l'agriculture, près de 100 M$ l'an prochain, est carrément « pompé » par les municipalités.

Le président de l'Union a précisé que des consultants ont même expliqué aux élus municipaux comment s'y prendre pour percevoir le maximum de taxes chez les producteurs agricoles.

En ce qui concerne la question des amas de fumier aux champs, Laurent Pellerin indique clairement que l'Union ne se contentera pas de simples déclarations du ministre de l'Environnement.

« Ça va prendre des engagements par écrit », de répondre le président de l'Union à la *Terre*, rappelant l'échéance d'octobre 2005 forçant les producteurs à se doter de structures d'entreposage étanches. Laurent Pellerin soutient que le niveau d'insatisfaction des producteurs « va monter d'une coche » si Québec ne livre pas de solutions pour les trois priorités identifiées par l'Union.

DERNIÈRE HEURE

Ajout de 11 M$ au remboursement de taxes

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Le gouvernement du Québec confirme qu'il n'apportera pas de changement à la taxation municipale pour régler l'épineuse question du programme de remboursement de taxes. Au moment de mettre sous presse, la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Françoise Gauthier, indique qu'elle ajoutera une somme de 11 M$ au programme 2005-2006 pour satisfaire les hausses de taxes prévisibles. Le programme atteindra ainsi 95 M$, ce qui devrait peut-être inciter les producteurs agricoles à mettre à exécution leur menace de refuser de payer leur prochain compte de taxes municipales.

Outre l'ajout de 11 M$, la ministre de l'Agriculture annonce aussi que le taux de remboursement de la portion des taxes admissibles sur les terres d'une valeur supérieure à 1500 $ l'hectare passera de 70 % à 85 %. Cette valeur sera aussi indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation. En ce qui concerne les critères d'admissibilité, le revenu agricole à l'hectare est remplacé par un critère fondé sur le rapport entre les revenus et la valeur foncière de l'exploitation. De plus, les entreprises devront faire preuve du respect de toutes les normes environnementales, l'écoconditionnalité. Un projet de loi devrait être présenté à la reprise des travaux parlementaires en mars prochain pour officialiser le tout.

CRISE DE L'ESB

Charest n'exclut aucune avenue

PIERRE-YVON BÉGIN
LOÏC HAMON

QUÉBEC – Loi spéciale, décret, nouveau programme d'aide financière, le gouvernement du Québec n'exclut aucune avenue pour venir en aide aux producteurs laitiers et de bovins aux prises avec la crise d'encéphalopathie spongiforme bovine. Au moment même où s'ouvrait le 80e congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles à Québec, le premier ministre du Québec, Jean Charest, confirmait son intention d'agir.

« Nous ne négligerons aucun effort, aucune avenue n'est exclue pour que nous puissions trouver une solution durable à cette crise », a déclaré Jean Charest à l'Assemblée nationale en réponse à une question du chef de l'opposition, Bernard Landry. Ce dernier s'est dit prêt à endosser, sans discussion, une législation permettant de fixer un prix plancher de 42 cents la livre pour la vache de réforme tel que demandé par les producteurs.

Interrogée à son tour, la ministre de l'Agriculture du Québec, Françoise Gauthier, a confirmé pour sa part qu'elle attendait le résultat des discussions entre l'abattoir Colbex et les producteurs avant d'agir. « Les parties savent très bien que nous allons prendre nos responsabilités », a répliqué la ministre à une question du porte-parole de l'opposition en matière d'agriculture, Maxime Arseneau.

À l'issue de son discours devant les délégués du congrès de l'UPA, mardi après-midi, le président Laurent Pellerin, a indiqué que les négociations n'avaient pas avancé depuis la veille. Il s'est dit ouvert à la poursuite des négociations, mais il n'était toujours pas question d'accepter l'offre de 27 cents la livre de l'abattoir. La possibilité que le gouvernement comble la différence par un nouveau programme d'aide a été évoquée, mais M. Pellerin a précisé que ce n'était pas le premier choix des producteurs puisque « c'est toujours à recommencer ». Il faisait ainsi écho à son discours dans lequel il a dit souhaiter un prix plancher pour toute les productions.

Événement rarissime, le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, avait autorisé la tenue d'un débat d'urgence demandé par l'opposition sur la crise qui secoue les producteurs agricoles.

D'entrée de jeu, Bernard Landry a rappelé le caractère essentiel de l'agriculture québécoise, disant que « l'agriculture québécoise n'est pas compatible avec le fédéralisme canadien ».

Françoise Gauthier a pour sa part répliqué que le revenu agricole avait chuté de moitié en 2002 alors que le Parti québécois était au pouvoir. L'empathie du gouvernement de l'époque, a-t-elle raillé, s'est traduite par une révision du programme de remboursement de taxes et le transfert d'un fardeau additionnel de 9 M$ sur la tête des producteurs.

Sur la question du prix plancher, Françoise Gauthier a répété qu'elle privilégiait un prix plancher canadien, ayant discuté de la question avec son homologue fédéral dès le 21 septembre. Elle a révélé que le ministre fédéral, Andy Mitchell, refusait toujours de confier cette responsabilité au Québec en vertu d'un article de la loi sur la commercialisation des produits agricoles.

« Le gouvernement canadien, a-t-elle dit, semble vouloir davantage se diriger vers un nouveau programme d'aide, un programme de soutien aux producteurs agricoles. Ce que, nous, on dit, c'est que ce n'est pas la bonne solution. »

Reste que la ministre pousse afin d'amener les parties à une entente sur un prix plancher, rappelant qu'elle pourrait intervenir par le biais d'une loi spéciale. Cette loi pourrait être présentée jeudi matin, juste avant son discours devant les 400 délégués au congrès de l'Union.

Mardi après-midi, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, devait pour sa part rendre visite aux producteurs agricoles sur le barrage bloquant l'accès à l'abattoir Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover.

N.D.L.R. : En lieu et place de l'éditorial habituel, nous publions, cette semaine, un compte rendu du discours que le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Laurent Pellerin, a prononcé dans le cadre du 80e congrès général de l'UPA.

Solidaires depuis 80 ans!

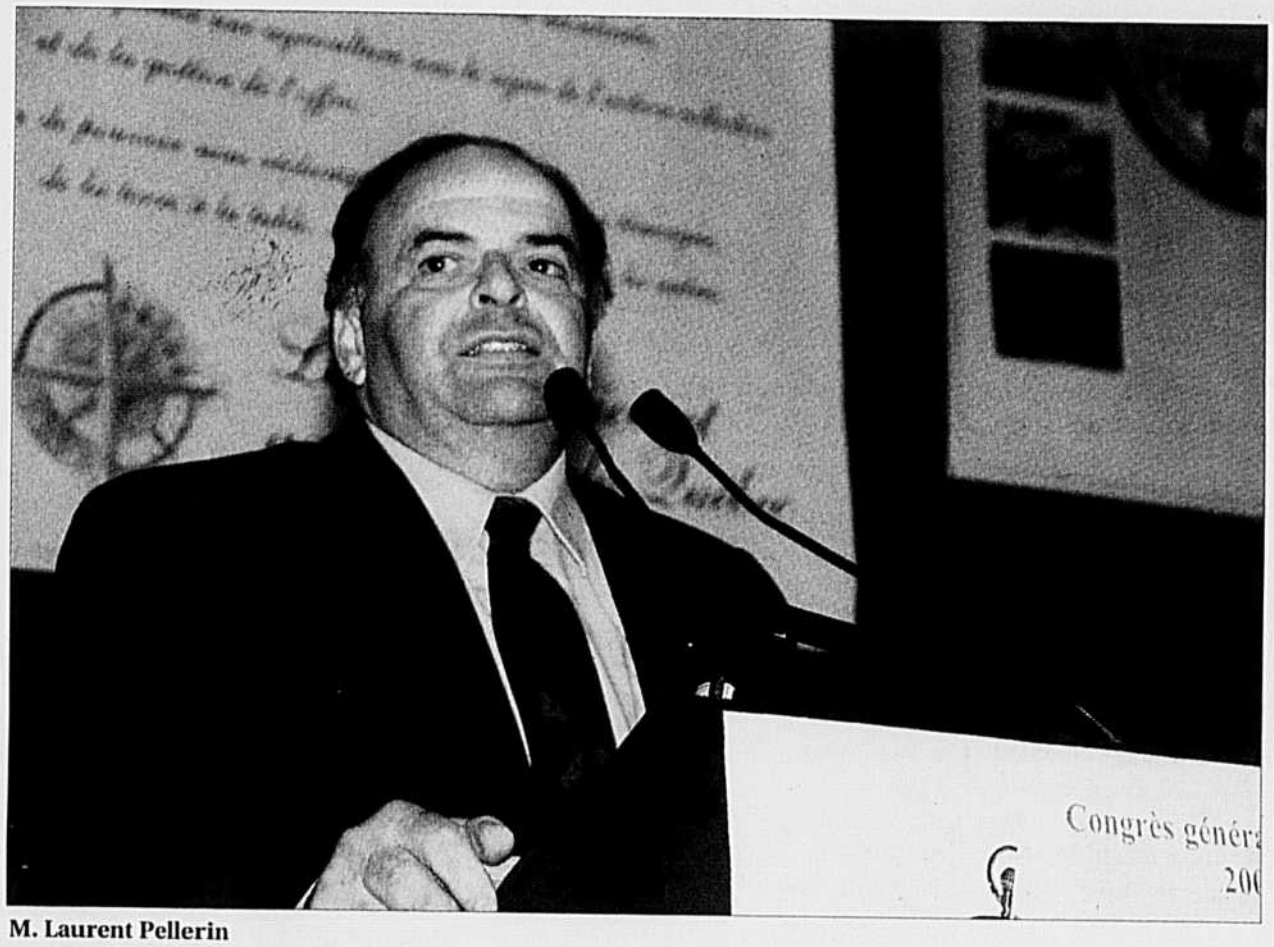

M. Laurent Pellerin

D'emblée, le président de l'UPA a souligné qu'il venait de traverser une année de mobilisation comme il n'en avait jamais vu auparavant. Une mobilisation, reconnaît-il, qui a mis largement à contribution les producteurs et les productrices agricoles, qui ont su répondre à l'appel, les a-t-il chaudement remerciés, parce qu'à l'UPA, « ça ne chôme pas! »

En fait, s'il avait à choisir, M. Pellerin, avoue qu'il aimerait mieux parler des agriculteurs et des agricultrices plutôt que de la situation de l'agriculture, qui en arrache ces dernières années, qu'on le veuille ou non. Il a d'ailleurs tenu à adresser ses félicitations à ceux et celles qui procurent à l'organisation un niveau de *membership* record qui atteint maintenant 94 %, un résultat qui donne tout son relief au thème du congrès: « Solidaires depuis 80 ans! »

Il n'y a pas de meilleur sondage, a-t-il d'autre part expliqué, que les tournées de congrès régionaux qu'il fait, à l'automne, notamment pour prendre le pouls de ce qui se passe dans le champ. Des cas de gens en difficulté, il en a vu et il en a entendu, du fils qui a dû partir travailler ailleurs et renoncer à son rêve de relève, faute de revenus suffisants sur la ferme convoitée, jusqu'à cette veuve éplorée par la perte de son mari qui n'en pouvait plus de toutes ces difficultés.

De fait, avoue M. Pellerin : « J'ai traversé l'automne avec un certain malaise », comme s'il avait senti qu'on avait abandonné à leur sort l'agriculture et ceux et celles qui en vivent. À tel point, est-il allé jusqu'à dire, qu'il aurait pris bien des gens dans ses bras, même si ce n'est pas dans sa nature, a-t-il admis, une émotion bien palpable dans la voix.

« Who cares? » a-t-il interrogé, reprenant à son compte l'expression d'une agricultrice de la Saskatchewan qui, dans une conférence nationale sur la sécurité du revenu, a lancé cette question aux élus, politiciens et fonctionnaires de tout acabit, censés faire quelque chose, mais qui restent là, les bras croisés, assis à regarder passer le train. « Effectivement, de dire M. Pellerin, qui s'occupe de l'agriculture? Pas grand monde à part nous... »

Il a rappelé que l'année 2003 avait enregistré un revenu net négatif pour l'ensemble des producteurs et productrices agricoles à travers le Canada. « On s'est levé de bonne heure, sept jours sur sept, on a trimé comme des malades du matin jusqu'au soir, etc., pour se retrouver en fin d'année avec un revenu zéro! »

Ressortant son pot de cornichons de l'an dernier, le président de l'UPA a fait dérider la salle, faisant encore un peu de millage sur le dos de ces bons vieux « dill pickles » qu'il appelle volontiers ses « amis ». « Ce pot-là, a-t-il rappelé, se vendait 2,99 $ au moment du congrès, l'an dernier. Une semaine plus tard, il passait à 3,29 $. Fier de mon coup, ma femme et moi, on s'attendait à une ristourne de 15 cents pour avoir moussé les ventes du produit, mais non… », a-t-il ironisé.

« Si c'est nécessaire, je vais ramener mon pot cinq fois encore parce que, paraît-il, il faut répéter jusqu'à six fois avant qu'on comprenne.» Le président voulait ainsi ridiculiser la valse-hésitation des gouvernements auxquels il faut répéter, répéter et encore répéter pour qu'enfin ils daignent bouger un peu.

Sachant, par ailleurs, que le pot en question est désormais composé de cornichons qui viennent des Indes (le grossiste s'étant tourné vers une autre source d'approvisionnement que le Québec), il a lancé une pointe à ceux qui veulent draper la société québécoise au complet dans les exigences du développement durable. « Dans quelles conditions sont produits ces concombres-là, avec quels pesticides, quelles subventions, sur le bord de quelles bandes riveraines…?

« C'est bien beau de vouloir le respect des normes ou d'introduire de nouvelles règles, on n'a aucun problème avec ça, mais encore faut-il qu'elles soient les mêmes pour tous. On veut jouer à armes égales. Nos choix de société doivent être conséquents : on ne peut pas demander aux uns d'être plus vertueux que les autres et les laisser tomber, le moment venu de passer à la caisse. Ça ne marche pas! »

« Les producteurs ne sont pas des niaiseux, de dire M. Pellerin. Ils ont déjà vu neiger », faisant allusion au fait que certains profitent éhontément de la situation pour s'en mettre plein les poches, propos qui ont eu l'heur de plaire à son auditoire, bien au fait de l'occupation de l'abattoir Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover.

À ceux qui disent aux producteurs de se lancer systématiquement en affaires, eux aussi, et d'instaurer ainsi une concurrence qui va rétablir les lois du marché, le président de l'UPA réplique qu'il veut bien, jusqu'à un certain point, mais il ajoute aussitôt que le vrai problème n'est pas tant dans la façon dont le marché est organisé comme dans la manière dont est répartie la richesse dans le système.

« De toute façon, a-t-il poursuivi, où cela va-t-il s'arrêter? Une fois transformateur, faudra-t-il ensuite se faire grossiste et après distributeur? Les agriculteurs sont d'abord et avant tout des agriculteurs, c'est ça leur spécialité, a-t-il insisté. Il y a sûrement moyen cependant de travailler à faire ce qu'on aime et à en tirer un revenu décent qui couvre nos coûts de production, faudrait-il pour cela établir des prix planchers dans tous les secteurs. »

« Si tout ce qu'on produit est mangé, pourquoi n'est-on pas payé pour? » voilà la véritable question qu'il faut se poser à son avis. « Ça n'a pas changé, c'est ce que nous revendiquions hier, c'est encore ce que nous revendiquons aujourd'hui : un marché qui couvre nos coûts de production. C'est ça, la bonne recette pour nous. » Il a cité, à cet égard, les cas du lapin, de la chèvre, de l'agneau, des grands gibiers et du sirop d'érable où tous ont travaillé à se prendre en main au cours de la dernière année, avec succès.

C'est en fait un cri du cœur qu'a voulu lancer le président de l'UPA à ce congrès en parlant des agriculteurs et des agricultrices. Et l'occasion sera belle, a-t-il émis l'espoir, de voir les ministres fédéral et provincial montrer s'ils savent véritablement faire attention à nous, la « commande » ne consistant, pour eux, qu'en trois simples *items* : un prix plancher dans l'ESB avec obligation de volumes d'achat québécois, une réforme de la fiscalité municipale et la reconnaissance de la pratique des amas aux champs.

Ouvrir le monde à nos artisans

Par Jacques Proulx

Encore une fois, je viens de goûter le privilège de côtoyer pendant quelques jours une certaine avant-garde. Bien sûr que j'ai bu leurs paroles à petites lampées et refusé d'avaler certains de leurs dogmes. Mais convenons-en, ce que j'ai vu et entrevu là-bas mérite que l'on s'y attarde, car déjà cela influence l'assiette et l'agriculture de demain. Et l'agriculture, fusse-t-elle de grande ou de petite taille, façonne la ruralité.

Donc, il y a quelques jours, à Turin (Italie), le mouvement *Slow Food* rééditait son fameux *Salone del gusto*. Quelques milliers de participants et participantes férus de goûts et de saveurs qui tiennent kiosques, font marché et gâtent les papilles gustatives des visiteurs.

Cette année, pour la première fois, parallèlement à cette immense agape des terroirs du monde où les fruits du labeur de paysans et d'artisans sont exposés et promus, se tenait le forum *Terra Madre :* trois jours de discussions, de débats et d'échanges entre les délégués de quelque 1200 communautés nourricières à l'œuvre dans 130 pays, 60 séminaires se déroulant en six langues pour définir les modalités et les exigences d'une alimentation qui respecterait l'environnement, la dignité humaine et protégerait la santé des consommateurs.

Bref, des milliers de personnes réunies à Turin pour faire contrepoids à toutes celles réunies à Paris au prestigieux Salon international de l'alimentation (SIAL). En France, on cherchait les tendances globales alors qu'en Italie, on louangeait les vertus de la production locale. Là-bas, les OGM étaient banalisés pendant que là où j'étais, les génétiques anciennes étaient sacralisées - deux événements aux antipodes pour passer la bouffe à table. En gros, on pourrait conclure qu'à Paris il y avait l'argent de la bouffe et à Turin le goût de la bouffe. Mais, ces ceux univers à huis clos ne sont perméables qu'à une seule gamme de produits : ceux du terroir. Et c'est donc d'Europe que j'ai encore mieux pu constater les vacillantes hésitations de notre gouvernement.

En effet, après des années de tergiversations, la mise en place de deux comités d'experts, la rédaction de deux rapports aux deux derniers ministres de l'Agriculture, les promesses du programme électoral libéral, les appels répétés des associations de consommateurs, les coups de gueule des chefs et des marchands, les succès sur la scène internationale de nos cidres de glace, de nos fromages, de nos vins, Québec est incapable de bonifier sa loi sur les appellations pour offrir aux artisans d'ici les moyens de concurrencer le monde. En clair, tant et aussi longtemps que les produits fermiers ou artisanaux du Québec ne seront pas certifiés comme tels par un programme étatique coercitif, les portes des épiceries fines de Boston ou de Paris leur seront fermées. La clé de voûte de la commercialisation des produits de créneau est leur homologation, qu'ils soient bio, kasher ou du terroir, ces produits, pour garder et conquérir des marchés, doivent rencontrer les normes internationales en vigueur.

Une indiscrétion m'a permis de lire le programme de certification sur lequel planche actuellement l'équipe du MAPAQ. Que d'attentes déçues! En outre, le gouvernement du Québec se propose de faire bande à part en adoptant des définitions distinctes de celles de l'Europe. Pourtant, tout un comité d'experts lui avait recommandé de s'aligner à l'Europe, car ce sont précisément ces produits qu'il nous faut concurrencer.

Je rappelle que ce comité a siégé pendant plus d'une année. Sa présidente, la chef réputée, Anne Desjardins, avait réuni autour d'elle les gens de l'UPA, du Conseil de l'industrie laitière, de la SAQ, de plusieurs ministères et organismes soucieux de ces questions. Mais on me dit que tout au long des travaux, les technocrates du ministère de l'Agriculture ont été rébarbatifs. Et quand les fonctionnaires n'y croient pas, ils conseillent toujours aux élus de consulter encore et encore. Résultat des courses, la ministre Gauthier veut faire consensus là où il faut au contraire faire montre d'une ferme volonté politique. Comprendra-t-elle un jour que son mandat est de favoriser le développement de tous les créneaux? Et un des créneaux les plus prometteurs est celui des gourmands férus de *Slow Food*.

Je le répète, l'agriculture est le cœur battant de la ruralité. Alors, barrer la route à l'agriculture de créneau signifie rien de moins que de bloquer l'aorte de nos villages. Cela est d'autant plus vrai qu'en matière d'agriculture traditionnelle, à cause de la mondialisation, nos parts de marché devraient passer aux mains de la Chine, du Brésil, de l'Argentine, de l'Inde ou des États-Unis. À preuve, le miel empoté au Québec vient maintenant de Chine en raison de son coût moins élevé. Pourtant, l'inimitable Cuvée du diable, cet hydromel des Hautes-Laurentides, est l'élixir d'un terroir qu'œnologues et gourmands d'ici et d'ailleurs ont reconnu. Je suis convaincu que l'avenir du Québec rural n'est pas en Chine. Tout comme je suis convaincu que la Chine est un formidable marché pour nos produits de créneau. Or, pour conquérir ce marché comme tous les autres, il faudra faire les choses autrement, notamment en arrêtant de faire du neuf avec du vieux raccommodé.

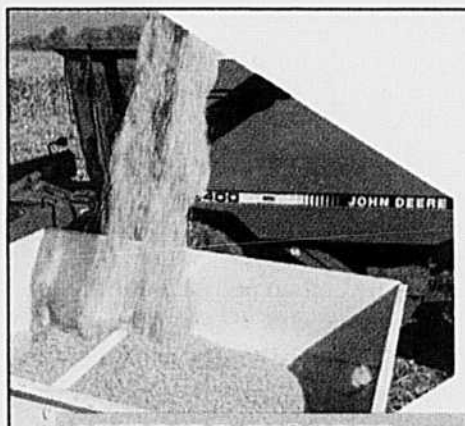

La technologie qui produit®

TABLEAU D'HONNEUR DES LEADERS

PRENEZ L'INITIATIVE avec les hybrides de maïs à hauts rendements de marque Pioneer®!

HYBRIDE PIONEER® 38G17 2700 ut

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ha
Pioneer 38G17 DeKalb DKC40-57	5	10924 10629	295	60%	0.1	35 $
Pioneer 38G17 Hyland Seeds HL B264	8	11012 10310	702	88%	0.0	69 $
Pioneer 38G17 NK N25-J7	28	10592 10215	376	64%	-0.8	30 $
Pioneer 38G17 Tous les concurrents	277	10473 10197	276	63%	0.4	32 $

HYBRIDE PIONEER® 38W22 2750 ut NOUVEAU

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ha
Pioneer 38W22 DeKalb DKC42-22	7	12473 11601	872	86%	1.0	106 $
Pioneer 38W22 NK N2555BT	29	10680 10228	452	79%	-0.5	40 $
Pioneer 38W22 NK N25-J7	39	11112 10498	615	85%	-1.6	44 $
Pioneer 38W22 Tous les concurrents	572	11238 10705	533	76%	-0.1	54 $

HYBRIDE PIONEER® 38P04 2800 ut

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ha
Pioneer 38P04 Elite 85P57 LL	34	12128 11112	1016	94%	-2.0	79 $
Pioneer 38P04 NK N27-M3	25	11702 11225	477	80%	-1.1	35 $
Pioneer 38P04 Pride A638BT	21	11539 10473	1066	90%	0.3	116 $
Pioneer 38P04 Tous les concurrents	947	11244 10874	370	67%	-0.9	27 $

HYBRIDE PIONEER® 38A26 2900 ut NOUVEAU

Marque/produit	Nbre de comp.	Avant. moyen Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	*Avant. revenu/ha
Pioneer 38A26 DeKalb DKC42-71	16	11746 10755	991	94%	-1.4	84 $
Pioneer 38A26 DeKalb DKC46-28	9	12605 11689	916	100%	-0.8	84 $
Pioneer 38A26 DeKalb DKC47-10	19	12366 11971	395	74%	-1.2	25 $
Pioneer 38A26 Tous les concurrents	193	12065 11275	790	83%	-1.3	64 $

**Données recueillies de tout le Canada jusqu'au 25 novembre 2004. Les renseignements et les résultats contenus dans la présente représentent la moyenne de toutes les comparaisons dans la région indiquée.*

Les comparaisons peuvent être face à n'importe quel nombre de concurrents. Les résultats pourraient ne pas représenter la performance future et pourraient ne pas être complets. Les réactions des produits sont variables et sujettes à un nombre de pressions environnementales, des maladies et des ravageurs.

1 YieldGard, le logo YieldGard Corn Borer et Roundup Ready sont des marques de commerce utilisées sous licence de Monsanto Company.
2 Technologie de protection contre les insectes Herculex I par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. Herculex est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.
3 Marques de commerce de Bayer AG.
4 Voir les étiquettes des produits pour les dispositions au sujet de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.

Consultez www.pioneer.com/cotecroissance ou communiquez avec un professionnel des ventes Pioneer pour la liste complète et la plus récentes des caractères et des cotes pour chacun des produits de marque Pioneer®.

PIONEER®
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous reserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les chiffres identifient les cultivars et les produits.
®, MS, MC Marques de commerce ou de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée.
© 2004 PHL.

RÉCOMPENSES PIONEER
LA MEILLEURE AUBAINE DE LA SAISON PREND FIN LE 10 DÉCEMBRE 2004.
COMMUNIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI AVEC VOTRE PROFESSIONNEL DES VENTES PIONEER!
www.pioneer.com/produits

PRIX DU LAIT

Gérard Bélanger critique la gestion de l'offre

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La hausse anticipée du prix du lait a incité des universitaires à s'improviser défenseurs des consommateurs et à attaquer la gestion de l'offre, la semaine dernière. Le plus percutant, Gérard Bélanger, du département d'Économique de l'Université Laval, affirme que les producteurs de lait reçoivent un prix plus élevé que leur coût de production. Et ses attaques contre l'Université Laval ne sont pas passées inaperçues.

En entrevue, le 25 novembre, M. Bélanger a réitéré ce qu'il avait écrit dans *Le Journal de Québec*, à savoir que « le prix du quota est l'effet d'un prix du lait élevé par rapport aux coûts de production. Il n'est pas la cause de coûts de production élevés ». Selon lui, les difficultés financières évoquées par les producteurs de lait à cause du bas prix pour leurs vaches de réforme devraient entraîner une baisse du prix du quota. Or, ce n'est pas le cas. Selon M. Bélanger, « le quota représente les profits anormaux anticipés par les producteurs. C'est de la spéculation. Ce qui fait la valeur du quota, c'est le pouvoir qu'il donne aux producteurs de charger un prix au consommateur plus élevé qu'un prix libre ». Selon son analyse, si la Commission canadienne du lait augmente le prix du lait, le prix des quotas va suivre.

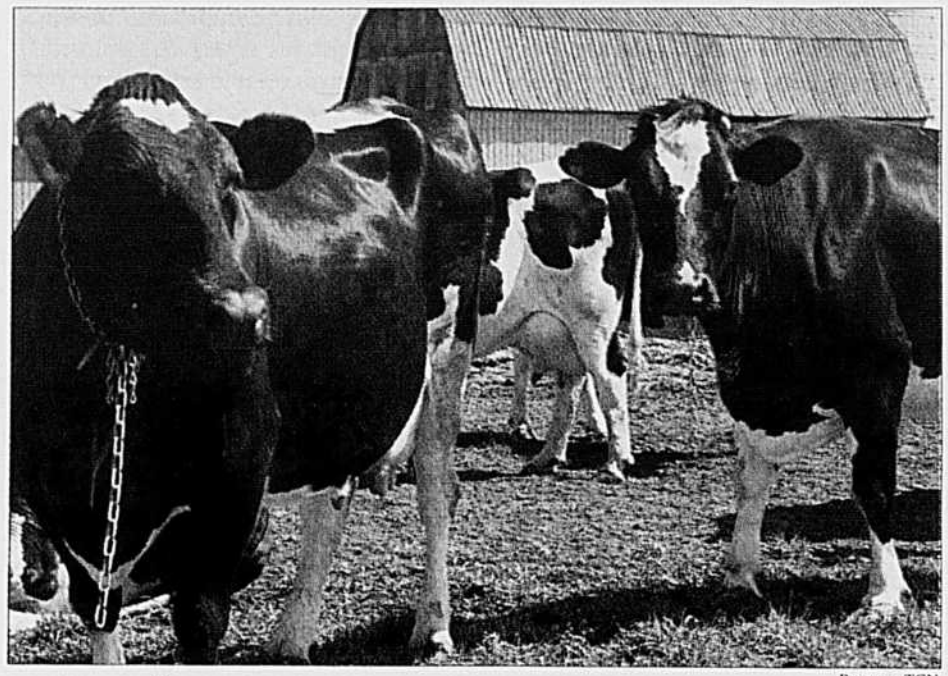

PHOTO : TCN

Selon le professeur Gérard Bélanger, le prix du lait à la ferme est plus élevé que son coût de production.

Les études de ses collègues, qui démontrent que les hausses du prix du lait ont été plus fortes dans les pays sans gestion de l'offre ou l'enquête de AC Nielsen démontrant que les consommateurs canadiens paient leur panier de produits laitiers moins cher qu'aux États-Unis, ne l'ébranlent pas. « Ça ne m'émeut pas. Les études commanditées fournissent au demandeur ce qu'il veut. » M. Bélanger ne s'appuie que sur les études de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), « la référence la plus fiable et neutre ».

Selon Les Producteurs laitiers du Canada, moins de 30 % des producteurs couvrent leurs coûts de production. La Commission canadienne du lait s'est engagée à ce que 50 % couvrent leur coût de production d'ici février 2006.

Manque d'éthique ?

M. Bélanger accuse l'UPA d'avoir « soudoyé » l'Université Laval en lui versant 1,5 M$ pour créer la Chaire de recherche en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective. M. Bélanger a précisé que « l'Université Laval a manqué d'éthique en acceptant une chaire qui défend un mode de vente. Les façons de mieux exploiter le consommateur seront étudiées à l'université ». Ni l'Union des consommateurs, ni la Régie des marchés agricoles et alimentaires, ni la Commission canadienne du lait ne défendent bien les consommateurs de lait, écrit-il aussi.

D'autres universitaires (Sylvain Charlebois et Robert D. Tamilia) ont aussi pris la défense des consommateurs, critiqué le prix de gros plus élevé du lait et du beurre ainsi que le prix du quota qui pénalise la relève.

Le professeur Bélanger est à côté de la *track*...

- Jean-Paul Laforest

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le professeur Gérard Bélanger, de l'Université Laval, a dérapé en s'attaquant aux prix du lait et du quota, ont signalé d'autres universitaires à la *Terre*. « M. Bélanger a le droit d'exprimer son opinion au sujet du système de quotas laitiers même s'il y a plein d'études qui démontrent qu'il est à côté de la *track*, a déclaré le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Jean-Paul Laforest. Ces études indiquent que ce système est bénéfique non seulement aux producteurs et aux consommateurs, mais à toute la filière. » Il a ajouté que « les propositions de M. Bélanger n'ont aucun effet bénéfique sur le consommateur tout en ayant des effets négatifs sur les producteurs laitiers et sur le milieu agricole. Une ouverture complète des marchés entraînerait une inondation du Canada par des produits laitiers américains, ferait pression sur la taille des fermes et accentuerait l'exode rural. On peut s'interroger sur la capacité des entreprises de transformation canadiennes de concurrencer des géants américains ».

« Ses propos sur la chaire m'ont beaucoup dérangé, a noté M. Laforest. Il fait preuve d'une méconnaissance de la chaire et d'un manque de respect envers ses collègues et l'Université. La chaire permet de soutenir le travail d'étudiants gradués et les études ne sont pas orientées. Les résultats ne seront pas nécessairement favorables à la mise en marché collective. » Le recteur de l'Université Laval a été saisi de la question.

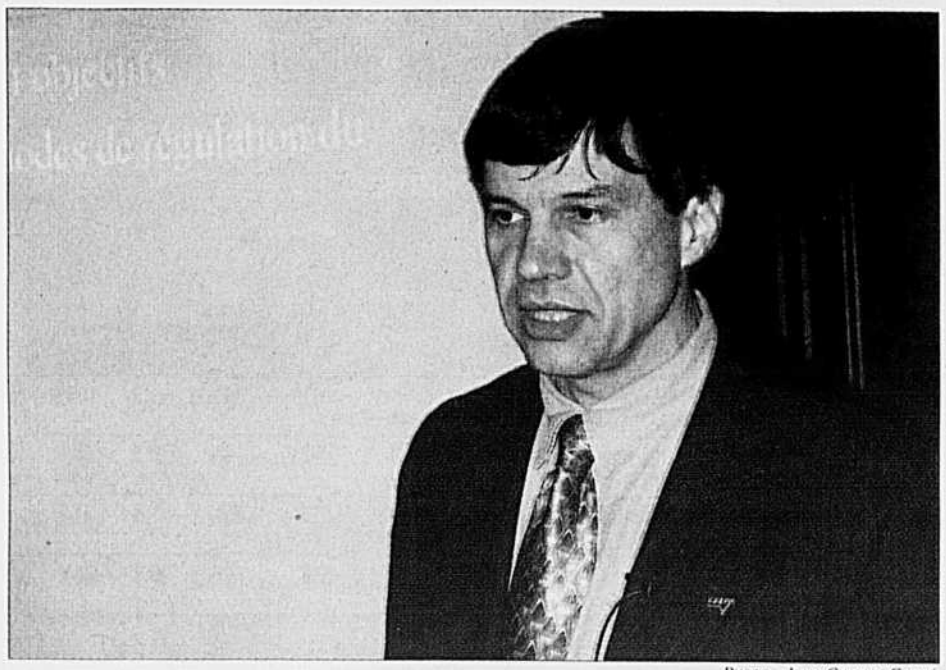

PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le discours de M. Bélanger ne résiste pas aux faits, selon le directeur du GREPA, Daniel-Mercier Gouin.

Pas d'incidence

« M. Bélanger oublie que le prix du quota ne se retrouve pas dans le coût de production du lait. Il ne contraint aucunement les consommateurs à payer leur lait plus cher, a déclaré Alain Bourbeau, directeur de la recherche économique à la Fédération des producteurs de lait du Québec. La valeur du quota découle de sa rareté, dans un marché contingenté, et du mode d'échange basé sur le plus offrant actuel. » M. Bourbeau ajoute qu'il est démagogique de pointer ainsi le prix du quota alors qu'il s'agit d'un stabilisateur du revenu des producteurs de lait. « Le problème, c'est plutôt la médiocrité du revenu agricole en général. Les gens n'achèteraient pas de quota à un prix élevé si d'autres secteurs agricoles étaient autant ou plus payants. La valeur du quota n'est pas de huit milliards de dollars, car tout le quota n'a pas été acheté au prix utilisé par M. Bélanger. »

Théorique

« Les conclusions de M. Bélanger reposent sur un raisonnement économique très strict basé sur une observation théorique qui ne correspond pas à la réalité de fonctionnement du secteur laitier, a déclaré Daniel-Mercier Gouin, professeur à l'Université Laval. Le coût de production utilisé par M. Bélanger est fort différent du coût de production calculé dans le secteur laitier. De plus, il raisonne comme s'il y avait seulement une entreprise moyenne au Québec, alors que les coûts de production varient beaucoup entre les 7925 fermes laitières. En outre, le marché du quota en est un d'achat marginal. Lors de transfert au sein de la famille, le quota fait l'objet d'un don important qui fait en sorte que sa vraie valeur se situe entre 0 $ et 26 000 $, le prix des derniers mois.

La théorie de cet « économiste néoclassique militant » ne résiste pas à la réalité. « L'enquête d'AC Nielsen a révélé que le panier de produits laitiers était 23,6 % moins cher au Canada », a dit M. Mercier Gouin. Une étude récente conclut que la hausse du prix du lait au consommateur a été plus prononcée dans les pays sans gestion de l'offre comme les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. « Le modèle américain n'a pas fait la preuve que les consommateurs sont mieux servis chez l'Oncle Sam. »

LES RESTAURATEURS ATTAQUENT

Le consommateur: une vache à lait?

JEAN-CHARLES GAGNÉ

« En avez-vous assez d'être une vache à lait ? » Voilà la question adressée sur Internet aux consommateurs canadiens par l'Association des restaurateurs et des services alimentaires, depuis le 16 novembre dernier. L'Association veut ainsi faire pression sur la Commission canadienne du lait qui s'est engagée à annoncer une augmentation importante du prix du lait, le 15 décembre prochain.

L'Association soutient qu'il faut changer le système canadien de gestion de l'offre qui permet à l'industrie laitière d'augmenter régulièrement les prix du lait. L'augmentation du prix du lait constitue l'une des trois seules certitudes dans la vie, avec la mort et les impôts, ironise la vice-présidente aux Approvisionnements, Stephanie Jones.

La sortie de l'Association vise à geler les prix des produits laitiers à leur niveau actuel.

Selon l'Association, « les prix du lait doivent revenir sur le plancher des vaches. Nous apprécions la fraîcheur et la qualité des produits des producteurs laitiers canadiens. Nous voulons collaborer avec l'industrie afin d'accroître le marché des produits laitiers. Mais leur prix élevé oblige les exploitants alimentaires à en utiliser moins et à rechercher des ingrédients de rechange. Le prix du lait à la ferme décrété par la Commission canadienne du lait est supérieur de 135 % au prix mondial. »

Les restaurateurs dépensent deux milliards de dollars par an en produits laitiers, de la mozzarella à la crème glacée, en passant par le beurre. La marge bénéficiaire moyenne d'un restaurant est de 4,6 % avant impôt, ou 28 250 $ par établissement. Invoquant des chiffres de l'OCDE, l'Association signale que chaque famille canadienne paie un impôt caché de 178 $ par année à l'industrie laitière sous forme de subvention aux prix.

Désinformation

Pour le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau, l'Association « fait de la désinformation en basant ses calculs sur le prix mondial du lait, un prix de dumping. Ils se servent en plus d'une formule désuète de calcul du coût de production abandonnée par la Commission canadienne du lait parce que tout à fait inappropriée ». M. Groleau ajoute que cette organisation, qui regroupe des géants comme Pizza Hut et McDonald's, n'a pas de leçon à donner aux producteurs de lait au chapitre de la transparence des coûts de production qu'elle garde soigneusement secrets.

« Si les producteurs obtiennent la hausse demandée de 0,07 $ le litre, cela augmenterait de six cents sur le coût du fromage sur une pizza qui se vend 14 dollars, a illustré M. Groleau. La hausse serait d'un cent sur un verre de lait acheté au restaurant. » Sur une verre de lait vendu 1,95 $ au restaurant, seulement 0,16 $ reviennent au producteur qui nourrit les vaches, fait leur traite et assume le transport du lait à l'usine laitière.

Les Dairy Farmers of Ontario ont rappelé que l'étude de AC Nielsen a révélé que les Canadiens paient leurs produits laitiers 23,6 % moins cher qu'aux États-Unis. L'étude a été menée dans 80 magasins de 10 grandes villes canadiennes et américaines.

Photo: FPLQ

Les producteurs ne reçoivent que 0,16 $ sur une verre de lait payé 1,95 $ dans un restaurant.

NOMINATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'ŒUFS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC

Nouvelle ressource en communication à la Fédération des œufs.

La Fédération est fière d'annoncer la venue de Mme Karine Massé au poste d'agente en communication. Bachelière en communications et journalisme, notre nouvelle agente est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et de la State University of New York at Old Westbury. Mme Massé a acquis une solide expérience ayant œuvré comme journaliste et photographe au journal L'Aquilon de Yellowknife et comme directrice des communications au sein du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest. Originaire de la région de Montréal, Mme Massé renoue avec le Québec en relevant un nouveau défi en tant qu'agente des communications pour la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

Constatez la Performance

Approuvé par l'UE

NK® N22-T8 2650 UTM

***vs* Pioneer 39D82** 2625 UTM

Comparaisons de rendement en maïs 2004

Les résultats utilisés par NK proviennent EXCLUSIVEMENT du Québec.

Nom/ Endroit	Marque	Hybride	Rendement (tm/ha)	Humidité (%)	Poids Spécifique[1] (kg/hl)	Revenu brut/ha[2]
Ferme Longvale	**NK**	**N22-T8**	**12,102**	**24,5**	**70,0**	**1 277.93 $**
Grand St-Esprit	Pioneer	39D82	11,244	26,0	67,0	1 160.42 $
Ferme Maroporc	**NK**	**N22-T8**	**8,707**	**25,4**	**69,5**	**907.03 $**
St-Germain-de-Grantham	Pioneer	39D82	8,473	25,8	64,5	877.10 $
Gilles Dionne	**NK**	**N22-T8**	**11,400**	**28,2**	**70,6**	**1 136.36 $**
St-Zéphirin	Pioneer	39D82	10,659	29,2	65,2	1 045.46 $
Ferme G.D. Martel	**NK**	**N22-T8**	**11,572**	**27,4**	**70,5**	**1 168.31 $**
St-Pie-de-Guire	Pioneer	39D82	10,989	25,8	68,0	1 137.60 $
Marc Duval	**NK**	**N22-T8**	**12,317**	**26,8**	**72,0**	**1 255.38 $**
Nicolet	Pioneer	39D82	11,692	27,8	70,5	1 172.95 $
Ferme Brillant	**NK**	**N22-T8**	**10,871**	**21,7**	**68,9**	**1 196.63 $**
St-Jean-Baptiste	Pioneer	39D82	10,646	21,6	65,2	1 173.58 $
Ric Labont	**NK**	**N22-T8**	**11,197**	**23,5**	**70,5**	**1 200.32 $**
St-Placide	Pioneer	39D82	10,452	24,1	68,5	1 110.39 $
Ferme Pouvaco	**NK**	**N22-T8**	**11,714**	**24,3**	**71,0**	**1 240.75 $**
Baie-du-Febvre	Pioneer	39D82	10,706	24,5	68,0	1 130.53 $

[1]Poids spécifique au moment de la récolte.

[2]Revenu brut/ha: 120,00 $/tm moins 1,60 $/tm par point d'humidité au-delà de 15,5 %.

Sommaire de Performances	2004 Rendement (tm/ha)	2004 Humidité (%)	2004 Kg/hl	2003 Rendement (tm/ha)	2003 Humidité (%)	2003 Kg/hl	Revenu brut ($/ha)[2] Moyenne de 2 ans
NK N22-T8	10,509	26,7	70,2	10,233	25,7	70,0	1 066,67 $
Pioneer 39D82	10,214	26,8	66,7	10,139	25,9	67,0	1 044.69 $

Essais menés sur 19 sites en 2004 et sur un total de 40 sites sur 2 ans

Les sommaires de performances ci-haut incluent toutes les comparaisons compilées jusqu'au 22 novembre 2004.

L'avantage NK **32 $** de plus l'hectare en 2004 et **22 $** de plus l'hectare sur 2 ans

L'avantage NK

32 $ de plus l'hectare en 2004 et **22 $** de plus l'hectare sur 2 ans

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui !

Ou composez le 1 888 300-0147.

www.nkcanada.com

Courriel : nkseeds.canada@syngenta.com

Tous les produits sont des marques de commerce de leur titulaire respectif

Le sens de la terre MC

Vivre du coton au Bénin : un pari incertain

Les enjeux du commerce international sont les mêmes pour l'agriculture familiale, où qu'elle se pratique dans le monde. Alors que bien des producteurs agricoles d'ici se battent pour maintenir le contrôle des importations et ainsi assurer la survie de la gestion de l'offre, des producteurs africains doivent faire face à la concurrence déloyale des exportations subventionnées en provenance des États-Unis, d'Europe et d'Asie. Cette série de quatre articles traite de l'impact du commerce international sur l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest, en parallèle avec la réalité des producteurs d'ici.

JULIE ROCHON

COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché mondial présente une tendance générale à la baisse quant aux prix de plusieurs produits agricoles. Une des causes à l'origine de ce phénomène est que plusieurs pays industrialisés offrent des subventions massives à leurs productrices et producteurs, entraînant ainsi une surproduction. Les pays qui ont les moyens de compenser cette dégringolade des revenus augmentent les subventions, alimentant ainsi le cercle vicieux. Dans d'autres pays, les productrices et producteurs font face à la situation par l'instauration de « guichets uniques » pour la vente des produits agricoles, et ce, avec peu ou pas de subventions.

Ces guichets augmentent le pouvoir de négociation des producteurs en agissant comme canal unique pour l'achat du produit. Ils permettent de diminuer la compétition entre les producteurs, et leur regroupement les aide à avoir plus de poids face aux acheteurs, qui sont eux-mêmes peu nombreux. C'est le cas de la Commission canadienne du blé (CCB) du Canada et de l'Association interprofessionnelle du coton (AIC) du Bénin qui, en plus d'être basées sur le principe du guichet unique, ont en commun le fait de mettre en marché des produits destinés à l'exportation sur un marché mondial où les prix fluctuent constamment.

Le fil de trame de l'économie béninoise

Le coton assure des revenus monétaires à environ trois millions de personnes au Bénin. Avec ses 6,5 millions d'habitants, le Bénin utilise la filière coton comme un outil stratégique pour lutter contre la pauvreté. C'est la seule culture de rente pour laquelle un débouché est assuré, procurant ainsi aux agriculteurs environ 65 à 75 % de leurs revenus monétaires. Les producteurs béninois ont toutefois de la difficulté à vivre convenablement de cette culture, leur marge de profit variant beaucoup d'une année à l'autre. La faiblesse de la filière coton au Bénin est la transformation. En effet, le coton-fibre est exporté dans sa quasi-totalité, pour être transformé principalement en Europe. Paradoxalement, les magnifiques pagnes colorés portés par les Béninoises sont imprimés à partir de toile de coton importée d'Europe!

Tout le coton produit était autrefois acheté et commercialisé par la Société nationale pour la promotion agricole (SONAPRA), qui détenait le monopole de l'égrenage. À la suite de pressions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le Bénin a été l'un des premiers pays d'Afrique de l'Ouest à libéraliser la filière coton. Aujourd'hui, l'AIC assure le pilotage et le suivi général de la filière, ainsi que l'arbitrage financier et économique entre les différents opérateurs, permettant aux producteurs d'insérer un peu plus de transparence dans la formation du prix du coton-fibre béninois et des intrants. La libéralisation présente donc des avantages, mais le FMI et la Banque mondiale, qui ont obligé la plupart des pays à réduire l'intervention de l'État dans l'économie, ne tiennent pas forcément compte de la position spécifique des secteurs coton dans les économies, les sociétés et les politiques de l'Afrique de l'Ouest.

Malheureusement, certains tentent de contourner le guichet unique. Ce geste coupe l'herbe sous le pied des producteurs regroupés au sein de l'AIC, faisant descendre les prix à un niveau beaucoup moins intéressant pour eux. Le cas des producteurs de grandes cultures du Canada illustre bien cette dynamique. En juin dernier, les producteurs des Prairies qui vendaient leur blé par l'intermédiaire de la CCB obtenaient 5,40 $ par boisseau. En comparaison, ceux de l'Ontario, qui ne regroupaient pas leur offre, n'obtenaient que 4,74 $ et contribuaient à une pression à la baisse sur les prix.

Un marché téléguidé

Le prix du marché mondial du coton dépend de plusieurs facteurs : le niveau de production et de consommation mondial, le niveau des stocks, l'évolution des prix et le niveau de subventions liées à la production dans les principaux pays exportateurs. L'Afrique de l'Ouest est le septième exportateur de coton dans le monde, avec un peu plus d'un million de tonnes de coton-fibre. Toutefois, comme elle ne représente que 5 % du total, elle ne peut pas influencer les prix. En août 2002, Oxfam a publié une étude démontrant que les producteurs de coton des États-Unis et de l'Europe, ainsi que ceux d'Afrique, se rencontrent sur le marché mondial, mais les premiers y bénéficient de tant de subventions que leurs produits non concurrentiels cassent les prix et détruisent les marchés dont dépendent les derniers.

À titre d'exemple, au Bénin les égreneurs ont hérité d'une subvention de 0,06 $ US/kg de coton-graine en 2001-2002 par l'État, leur permettant d'offrir aux producteurs un prix minimal garanti. En comparaison, les subventions des États-Unis sont d'un tout autre ordre de grandeur, franchissant la barre des 0,45 $ US/kg.

Négociateur gagnant

Le débat sur le coton et les subventions agricoles accordées aux États-Unis et en Europe est considéré comme l'une des principales causes de la rupture des négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En effet, le fait marquant de la Conférence ministérielle de Cancun, en septembre 2003, est la volonté exprimée par les pays en développement de se regrouper pour mieux négocier et attirer l'attention sur le fait que les règles existantes à l'OMC ne leur permettent pas de se faire entendre. Refusant d'être mis à l'écart, les pays en développement ont clairement signifié qu'ils étaient prêts à utiliser la loi du nombre pour influer sur les négociations. À la suite de leurs revendications, l'Europe a annoncé en février dernier son intention d'arrêter toute subvention à l'exportation de coton-fibre. Plus récemment, le Brésil a connu une victoire vis-à-vis des États-Unis en faisant condamner les subventions versées à 25 000 producteurs de coton américains.

Ces développements sont de bon augure, mais ne changeront rien à court terme. Suite à l'accord-cadre sur l'agriculture de juillet dernier, il a été entendu de poursuivre les négociations qui définiront des bases pour l'accès aux marchés, la concurrence à l'exportation et le soutien interne. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a établi un groupe de travail international sur les produits de base, dont le coton, qui devrait également apporter un autre éclairage sur le dossier. Ce comité, formé de représentants des gouvernements, d'organismes non gouvernementaux et d'organismes internationaux, étudiera la situation et cherchera des solutions. La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) fera partie du groupe de travail représentant les agriculteurs.

Dans le contexte des négociations, il est important pour les producteurs de s'initier aux techniques de négociation, de plaidoyer et de lobbying pour qu'ils puissent se faire entendre à tous les niveaux. De plus, le prix reçu par les producteurs béninois dépend non seulement du prix mondial du coton, mais aussi des capacités de négociations des organisations paysannes à l'intérieur de la filière. Malgré l'augmentation des coûts de production et la faible valeur ajoutée de la filière textile, les organisations de producteurs et le secteur privé ont de plus en plus un mot à dire quant à l'évolution du secteur cotonnier. C'est un petit pas pour la filière, mais un grand pour le sort des producteurs de coton.

Photos : UPA-DI

AGNEAUX & MOUTONS

La vache folle fait mal

DRUMMONDVILLE – À l'instar des producteurs laitiers et bovins, les éleveurs de moutons vivent les contrecoups de la crise de la vache folle. Lors de l'assemblée annuelle de leur Fédération, le 19 novembre dernier, plusieurs ont lancé des cris du coeur.

Bien que les producteurs d'ici n'exportent pas d'agneaux commerciaux aux États-Unis, la fermeture de ce marché a redirigé une bonne partie de la production de l'Ouest vers le Québec. Selon certains acheteurs, l'agneau québécois aurait perdu jusqu'à 20 % de parts de marché. De plus, les participants ont dénoncé les programmes d'aide gouvernementaux « qui n'ont pas fait la job ». « On vit tous la même situation dans nos bergeries et ça prend de l'argent à court terme », a insisté un éleveur. « Ils nous ont donné de l'aide d'une main et l'ont retirée de l'autre », a renchéri une productrice. Cette crise des revenus a poussé les producteurs à réévaluer leur participation au programme d'identification permanente. « J'ai reçu beaucoup, beaucoup de témoignages, d'appels de producteurs en détresse parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer un tel système », a déclaré Georges Parent, un administrateur du Bas-Saint-Laurent.

L'an passé, les éleveurs avaient réclamé les droits exigibles sur la viande. Ils avaient aussi voté pour que le temps de pose et de gestion engendré par l'identification soit inclus dans les coûts de production. Les producteurs étaient mécontents de voir qu'un an après, rien de tout ça n'avait été mis en place. Mais c'est une lettre annonçant que le coût du matériel d'identification serait prélevé à même les compensations du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) qui a fait déborder le vase. L'assemblée a donc adopté à l'unanimité une résolution proposant la suspension des procédures liées à l'identification permanente. Cet interlude devrait durer le temps que les problèmes à la ferme soient réglés. « Y'a rien dans cette résolution-là qui dit non à la traçabilité. Elle dit qu'on n'a pas les moyens de payer. Je n'ai pas les moyens de faire couper mon chèque de stabilisation », a précisé Giovanny Lebel, un producteur de Saint-Jean-de-Dieu. Paradoxalement, la ministre de l'Agriculture annonçait une semaine plus tôt une subvention de 700 000 $ pour défrayer une partie des coûts de l'équipement pour la lecture et la transmission des données.

« Si vous voulez prendre un *break*, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? », a avoué la 2e vice-présidente de l'UPA, Martine Mercier. Elle a ajouté qu'elle continuait à travailler pour les droits exigibles. « On les harcèle. Il n'y a pas une rencontre avec ATQ où on n'en parle pas », a-t-elle indiqué. Mme Mercier a quand même tenu à souligner que les producteurs avaient obtenu la gratuité des boucles pour la première année et la pose 30 jours après la naissance. Pour sa part, la représentante du MAPAQ au sein d'ATQ, Martine Dubuc, a fait savoir que le ministère était en train d'évaluer un projet de règlement sur la viande bovine. « La demande est faite, la réponse est à venir », a-t-elle expliqué. Ce règlement devrait être terminé d'ici la fin de 2005. **J.M.**

Vers l'agence de vente

Sur une note plus positive, les délégués ont pu prendre connaissance du consensus du conseil d'administration sur le projet d'agence de vente. Un des gros changements par rapport à l'ébauche présentée en 2002 est l'implication des organismes régionaux de mise en marché sous deux formes possibles : mandataire de service (agent accrédité) ou acheteur. Le projet prévoit aussi un nouveau type d'acheteurs, qui s'engageront à se procurer strictement de l'agneau du Québec. Pour ce qui est des ventes, elles se feront par contrats annuels ou par ventes hebdomadaires. Les ventes directes seront également permises. Des contrats à durée déterminée (exemple : fête religieuse) pourraient être autorisés. De leur côté, les producteurs pourront signer des contrats fixes de production. Les agneaux seront vendus de façon anonyme et payés sur la base de la classification. Les agneaux spécifiques (biologique, pré-salé) seront traités à part. Quant à la gestion des surplus, elle se fera par l'intermédiaire d'un fonds d'intervention. Ce dernier sera financé à partir de contributions des producteurs, soit 0,05 $/kg de décembre à mai et de 0,15 $/kg de juin à novembre. Reste maintenant à négocier le prix et quelques autres détails. L'agence devrait être en opération en mars prochain. L'année dernière, les producteurs avaient donné leur accord à un prélevé de 1 $/brebis pendant un an pour financer l'agence, montant qui fut perçu en janvier 2004. Pour cette année, ils ont demandé l'aide financière de l'UPA. Les éleveurs ont également fait savoir qu'ils aimeraient étendre leur expertise du côté de la transformation et de la distribution.

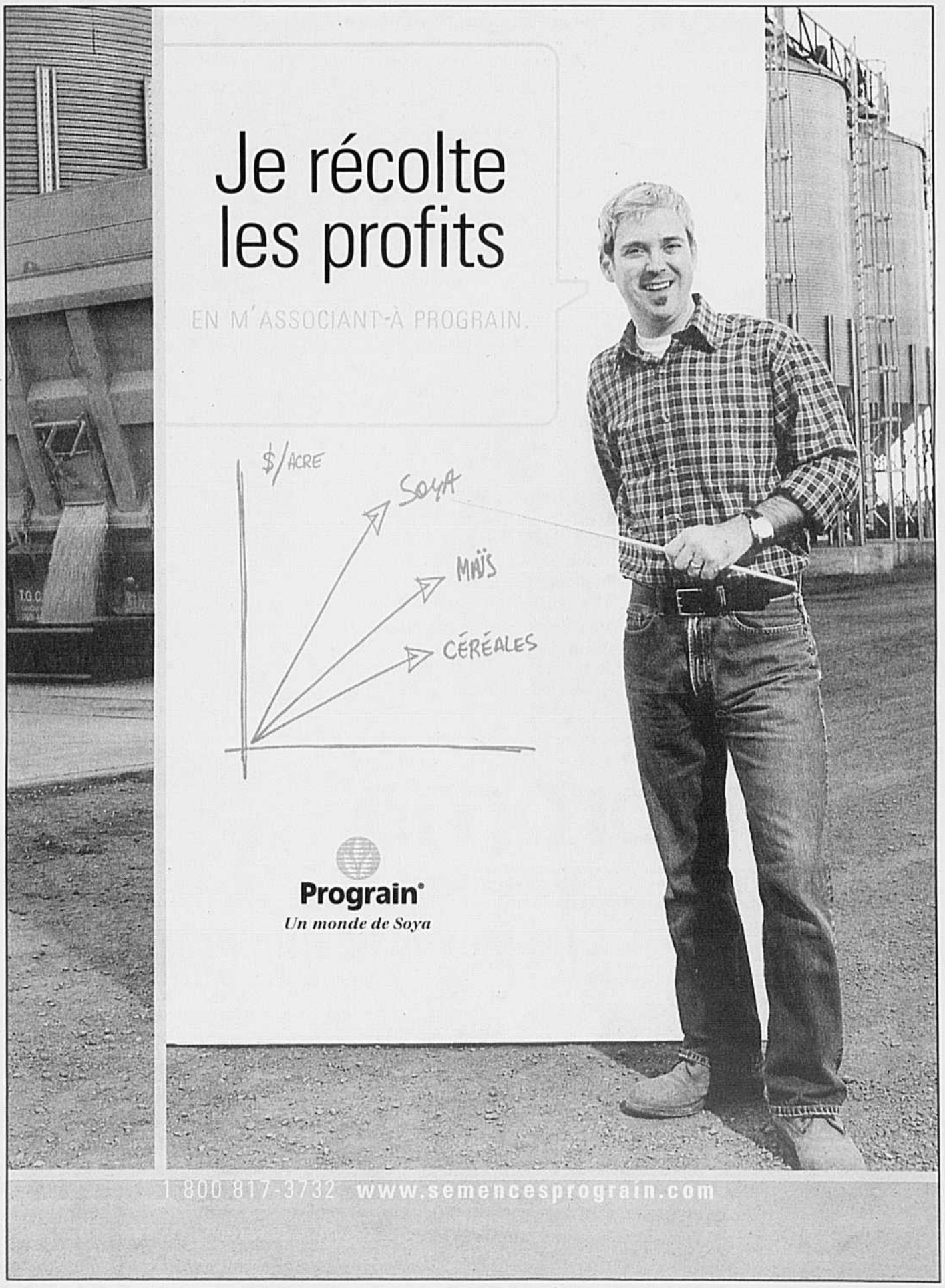

TABLE AGROALIMENTAIRE

Comment mettre son produit en marché

MARC-ALAIN SOUCY

En plus des trois grands distributeurs (Loblaws, Metro, Sobeys) qui dominent le marché québécois, plusieurs types d'intermédiaires et de détaillants peuvent contribuer au succès des petits producteurs artisans et rendre leurs produits plus accessibles aux consommateurs.

C'est pour élaborer sous le thème « Alternatives en distribution alimentaire » que la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) et le Conseil de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement de la région de Québec (CAADRQ) ont organisé, le 4 novembre dernier à Sainte-Foy, le colloque « Rendez-vous agroalimentaire Québec-Chaudière-Appalaches ».

PHOTO :MARC-ALAIN SOUCY

Denis Poulin, vice-président aux ventes chez D. Bertrand et Fils, estime que ses vendeurs doivent être capables de décrire en profondeur les produits qu'ils distribuent à leurs clients. Parmi ses 60 représentants, plusieurs sont d'anciens chefs cuisiniers qui se spécialisent dans des gammes de produits parce qu'il est impossible de tous les connaître.

Intermédiaires

Trois entreprises sont venues témoigner de leur expérience dans la mise en marché des produits artisanaux. Nancy Portelance, de Plaisirs Gourmets, a développé avec son conjoint un centre de distribution pour des fromageries artisanales québécoises. Selon elle, beaucoup de producteurs transformateurs en viennent à leur confier la distribution de leurs fromages parce qu'ils doivent consacrer toutes leurs énergies à leur production plutôt que de sillonner le Québec à la recherche de clients. L'entreprise compte maintenant 12 fromageries comme clientes et vend leurs produits dans 300 boutiques spécialisées. Plaisirs Gourmets déclare se garder une marge de profit de 16 %.

Denis Poulin est vice-président aux ventes pour D. Bertrand & Fils, de Charny. Cette importante entreprise de distribution alimentaire offre toute la gamme des produits secs, surgelés, laitiers, fruits et légumes, poissons, viandes fraîches et congelées à quelque 5000 clients. Ces derniers oeuvrent principalement dans les secteurs de l'hôtellerie, des chaînes de restauration, les marchés d'alimentation, les centres hospitaliers et les centres d'accueil. Le vice-président rapporte que la philosophie de son entreprise est de confier à des spécialistes certaines lignes de produits. Plusieurs de ses 60 représentants sont d'anciens chefs cuisiniers qui les présentent aux clients, discutent de leurs besoins et portent une attention particulière aux emballages. Des soupers thématiques sont également organisés pour leur présenter les nouveaux produits. Évidemment, la logistique est d'une importance capitale pour la livraison des commandes. « Nos camions parcourent plus de cinq millions de kilomètres à chaque année. S'il faut retourner une deuxième fois chez un client parce que le produit n'est pas au point, c'est très coûteux. Les prix élevés de l'essence, actuellement, nous donnent bien des maux de tête », a-t-il avoué. Avis aux artisans, Denis Poulin évalue à environ 16 % la marge que se garde son entreprise sur les produits vendus.

Yves Labrecque, vice-président alimentation chez Groupe GP, n'a pas précisé le pourcentage de marge que se garde son entreprise. Il avoue cependant qu'une fois toutes les dépenses payées, il ne reste plus que 2 % de profits pour la chaîne. « C'est le volume qui nous tient en vie », a-t-il déclaré. Les participants ont écouté attentivement les propos du vice-président puisqu'il a admis que l'intégration des grands réseaux de distribution et la centralisation de leurs achats dans de grands centres d'entreposage avaient pour effet de fermer les portes à leurs produits. « Nous, chez Groupe GP, nous fonctionnons à contre-courant. Nous ne voulons pas travailler pour assurer la rentabilité d'un grossiste, mais pour les consommateurs qui demandent des produits régionaux. Groupe GP a donc pris la décision de faire de la place aux artisans et cela depuis cinq ans », a-t-il expliqué.

En plus des expériences telles que Natur-Bœuf, développée avec l'UPA du Bas-Saint-Laurent, et les Tentations du Chef, Groupe GP a procédé au lancement, en 2002, de kiosques Marché du Terroir, dans ses épiceries. Ce concept est voué à la commercialisation des produits régionaux et du terroir. « Nous n'exigeons pas un sou des artisans pour rentrer chez nous, mais nous leur demandons de supporter leurs produits en faisant de la promotion, des dégustations en magasins, etc. Nos tablettes ne sont pas élastiques, pour y demeurer, il faut vendre », dit-il. Yves Labrecque avoue que ses rapports avec les artisans sont davantage axés sur des relations humaines. Ces derniers ont besoin d'aide contrairement à de grandes entreprises comme Molson, ou autres.

Cohérence des PPPP

Selon le conférencier Stéphane Maisonnas de l'UQAM, il semble, en effet, que plusieurs artisans aient besoin d'aide pour maîtriser le concept de la cohérence des PPPP si cher aux détaillants en alimentation. Il s'agit de la judicieuse interaction de l'originalité du Produit, de la Place qu'il occupera dans le marché par rapport à ses concurrents, du Prix auquel il devra se vendre pour être rentable pour l'artisan et attrayant pour les consommateurs et, finalement, de la Promotion que son fabricant fera pour s'assurer des ventes.

Un autre conférencier, Richard Bourdeau, coordonnateur des marchés intérieurs, au MAPAQ, estime que malgré que les chaînes laissent peu de place aux producteurs et transformateurs de petits volumes, ces derniers peuvent tout de même percer les marchés. Il suggère aux artisans de travailler avec de petits distributeurs qui sont prêts à développer leur marché. « Il faut fouiller dans des banques de données pour les identifier », suggère-t-il. Il considère également avantageux pour les artisans de faire des partenariats et des alliances et possiblement se doter de services de distribution, à l'intérieur d'une région. Selon lui, chacun doit se bâtir une bonne stratégie.

Quatre ateliers

Catherine Monna, de la Ferme Monna de l'île d'Orléans, a déploré le manque de cohésion entre les producteurs et l'individualisme qui prévaut dans le secteur de la mise en marché des alcools du terroir. « Les producteurs ne se parlent pas d'une production à l'autre. Nous serions davantage écoutés par les gouvernements si nous réussissions à leur parler d'une seule voix », a-t-elle déclaré à la *Terre*.

Ces propos faisaient suite à la tenue de quatre ateliers de discussions entre producteurs transformateurs sur la façon de distribuer ses alcools, ses produits laitiers (fromages), ses viandes et ses produits biologiques. Dans l'atelier sur les alcools, Louise Riopel, de la Société des alcools du Québec, a expliqué aux producteurs présents les services que son organisme peut leur rendre au moment de la préparation de leurs produits grâce à un guichet unique mis à leur disposition. Les participants ont déploré la nouvelle réglementation qui causerait beaucoup d'incertitudes dans le milieu et des contraintes qui leur enlèvent de bonnes occasions d'affaires.

Bâtiments
ARCHIDROME®
TOUS LES AVANTAGES DE L'ACIER
À UN PRIX PLUS QUE COMPÉTITIF
À qualité égale nous garantissons les meilleurs prix sur le marché.
Malgré les augmentations de l'acier, nos prix demeurent à son niveau le plus bas.
Plusieurs modèles de 12' à 70' de largeur.
«Une force québécoise au service des agriculteurs»
Que ce soit pour :
• Garage
• Machinerie
• Entrepôt
• Fosse à fumier
• Aréna pour chevaux...
Appelez-nous au :
450.678.4444 ou 1.800.986.4282
Un produit de USC
Corporation d'acier UNGAVA USC ltée
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

APICULTURE

«La Fédération n'est pas un club social»

-Pierre Villemure

MARC-ALAIN SOUCY

Martine Mercier, la 2e vice-présidente de l'UPA, aura réussi à choquer encore une fois Pierre Villemure, le président de la Fédération des apiculteurs du Québec. Elle a déclaré au cours de son assemblée générale annuelle des 25 et 26 novembre, à Drummondville, que la Fédération ressemblait davantage à un club social. « Syndicalement vous n'avez pas besoin d'une Fédération pour faire des achats de groupe », a-t-elle fait savoir. Elle a invité les apiculteurs à se structurer et à faire de la mise en marché ordonnée de leur produit.

Pierre Villemure a trouvé ces propos choquants. « C'est sûr qu'on profite de nos réunions pour faire des achats et des échanges. Je qualifierais plutôt nos actions comme du syndicalisme modéré », a-t-il rétorqué à la *Terre*. Le président souligne d'ailleurs que des tentatives de création de plan conjoint ont été défaites devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en 1982 et en 1992. « Il serait peut-être plus intéressant pour nous de regarder du côté de la création d'une chambre de coordination avec un supermarché », croit-il. Le président précise cependant qu'aucune option n'a été écartée à la Fédération et qu'une résolution de l'assemblée générale demande de trouver des façons d'implanter une mise en marché ordonnée dans le secteur.

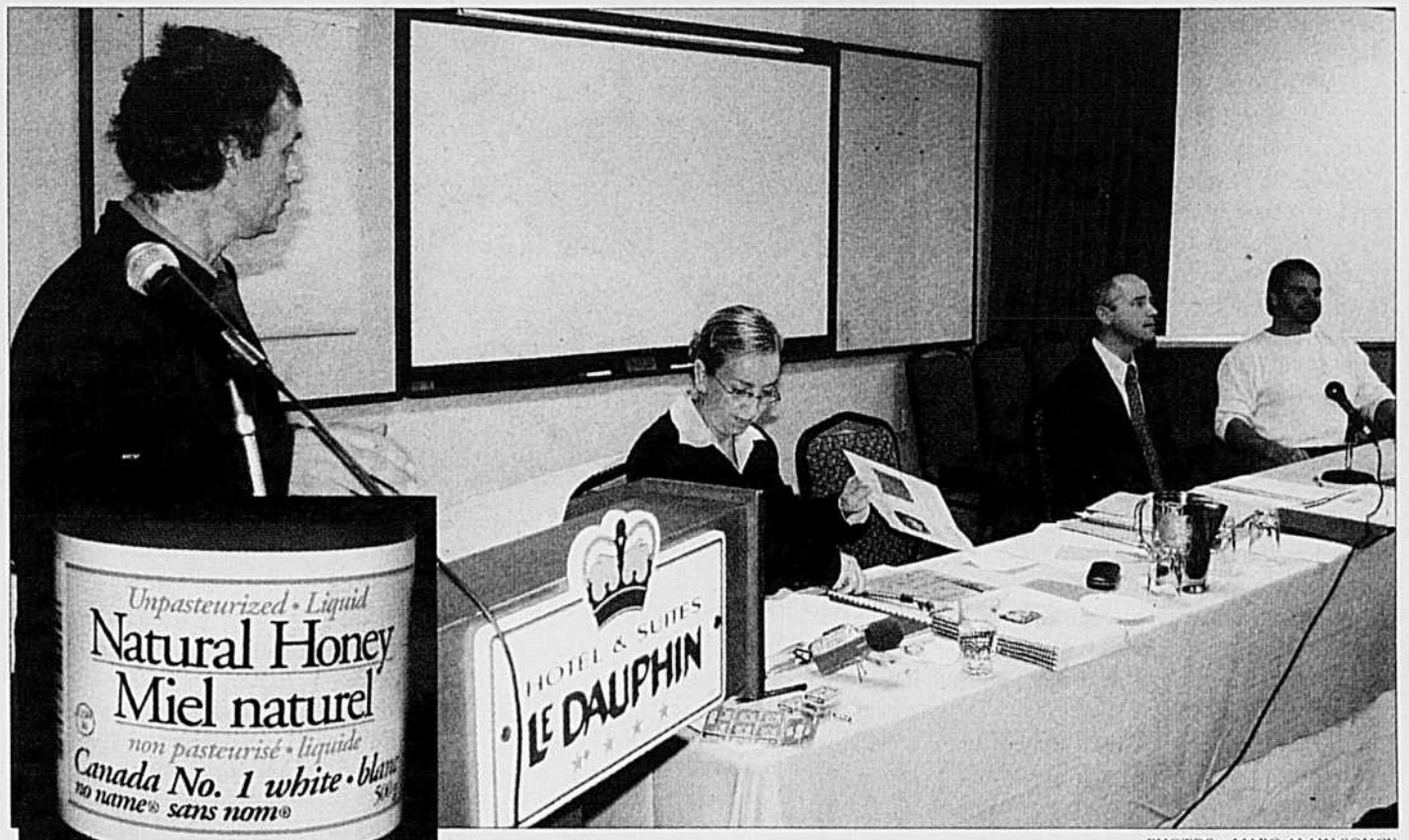

PHOTOS : MARC-ALAIN SOUCY

Pierre Villemure, estime que le PCSRA, le programme d'aide du Québec et l'assurance-récolte ont permis aux apiculteurs de se tirer d'affaire en 2004. Il est cependant plus inquiet pour l'année à venir.

La Fédération demande à l'ACIA d'obliger les transformateurs à réserver la catégorie Canada # 1, 2 ou 3 que pour les miels 100% canadiens. Ceux qui ont une proportion de miels importés devraient arborer la mention Importation # 1, 2 ou 3.

Priorités

Même si la saison 2004 a été moins dramatique que l'an dernier avec seulement 26 % de pertes, selon le sondage du MAPAQ, Pierre Villemure insiste sur l'importance pour la Fédération de presser l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour qu'elle homologue l'acide oxalique et le thymol. Ces deux produits sont disponibles et acceptés dans le secteur des productions biologiques, mais ils sont encore illégaux en production apicole. Une production qui en aurait pourtant grand besoin pour combler la perte de l'Apistan auquel le varroa a développé de la résistance.

La Fédération a également reçu le mandat de tout faire pour contrer les importations de miels, particulièrement ceux en provenance de la Chine. « Ces importations ont un impact majeur sur les prix du miel. Il y a trois ans, le miel chinois entrait à volonté au Canada et notre prix est descendu à 0,67 $ la livre. Quand les inspecteurs canadiens l'ont interdit parce qu'il contenait du chloramphénicol, nos prix sont remontés à 2,47 $ la livre », explique-t-il. Mais les Chinois auraient trouvé le moyen de faire transiter leur produit par des pays non producteurs, la Tanzanie entre autres, et de passer leur miel à l'ultra-filtration pour en extraire le chloramphénicol. Une opération qui aurait pour effet de dénaturer le miel. La bonne nouvelle dans ce dossier vient de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui demande aux apiculteurs de faire connaître leurs besoins dans ce dossier. Ces derniers veulent que seulement le miel à 100 % canadien puisse être classé et étiqueté dans les catégories Canada # 1,2 ou 3. Les pots contenant une proportion de miels importés pourraient être classés dans les catégories Importation # 1,2 ou 3. La Fédération travaille beaucoup en collaboration avec le Conseil canadien du miel dans ce dossier.

Les services-conseils sont également une priorité de la Fédération des apiculteurs du Québec. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une résolution de l'assemblée. Pierre Villemure et le conseil d'administration de la Fédération travailleront en collaboration avec le Club-Api et le Centre de recherche en santé animale de Deschambault (CRSAD) pour en venir à l'engagement d'un coordonnateur. Ce dernier aura le mandat de vulgariser les recherches en apiculture et de les transmettre aux agriculteurs.

Même si le dossier de l'enregistrement obligatoire a donné lieu à quelques commentaires négatifs au cours de l'assemblée et que les apiculteurs ont voté une résolution pour ne pas payer les frais de 15 $ qui y sont associés, la grande majorité d'entre eux y voient un moyen efficace de contrer les épidémies comme la varroase. « C'est la meilleure façon d'assurer le suivi sanitaire de notre production », a conclu Pierre Villemure.

PROJET DE LOI MULCAIR

L'environnement sain deviendra un droit

THIERRY LARIVIÈRE

Le droit de chacun de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité fera partie de la Charte des droits et libertés du Québec. C'est sans doute la plus grande nouveauté du projet de loi sur le développement durable déposé la semaine dernière par le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair.

Pour le reste, la principale autre mesure consiste en la création d'un commissaire au développement durable, comme au fédéral, auquel tous les ministères et les organismes publics devront soumettre un plan et répondre de leurs actions.

« Nous deviendrons le leader en Amérique du Nord en matière de développement durable », a déclaré le ministre Mulcair en conférence de presse. Ce dernier a reconnu que le droit à un environnement sain serait toutefois « balisé » et qu'il ferait partie des droits économiques et sociaux et non pas des droits fondamentaux de la Charte.

Le gouvernement a aussi élaboré un Plan d'action québécois sur la diversité biologique 2004-2007 qui reprend plusieurs objectifs environnementaux déjà annoncés par divers ministères.

Notons que le gouvernement prévoit la création d'un Fonds vert de 50 M$ qui pourra soutenir les organismes sans but lucratif et les municipalités oeuvrant dans le domaine de l'environnement. Il n'y a cependant pas vraiment d'indication sur la façon dont le gouvernement souhaite s'y prendre pour financer les très nombreuses mesures de son plan d'action.

Le tout fera l'objet d'une consultation publique avant d'être adopté à l'automne prochain.

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a déposé le fameux plan vert promis par les libéraux en présentant un projet de loi sur le développement durable.

Peu de nouveau en agriculture

Pour l'agriculture, ce Plan réitère la volonté de construire des ouvrages d'entreposage étanches pour 100 % des lieux d'élevage qui doivent le faire selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA). On parle d'offrir un soutien technique et financier pour ce faire en incluant les « méthodes alternatives ». Comme indicateur de performance, on mentionne la concentration en phosphore, en nitrates et en pathogènes dans les puits de sept bassins versants à vocation agricole. On sait d'ailleurs qu'une étude sur ce sujet tarde toujours à être dévoilée.

Le Plan prévoit aussi l'application, dès cette année, du principe québécois d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs agricoles.

Quelques lignes parlent du Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) qui doit être réalisé avec un soutien technique et financier. Le gouvernement devra offrir des solutions aux producteurs en surplus de fumier avec notamment les technologies visant la réduction des volumes de fumier.

En ce qui concerne les pesticides, les dernières règles annoncées devront être adoptées (Code de gestion) et la stratégie phytosanitaire se poursuivra.

Le texte met l'accent sur la protection des bandes riveraines et le retrait des animaux des cours d'eau qui devront s'appliquer pour 100 % des entreprises dès cette année. On parle aussi de soutenir l'établissement de corridors boisés en lien avec les milieux naturels. Le respect des boisés, les haies brise-vent et les écrans boisés font aussi partie de la stratégie gouvernementale.

Le Plan réserve également une mesure pour l'agriculture biologique en garantissant, d'ici 2005, que les productions d'OGM ne risquent plus de contaminer les productions non-OGM.

Notons que la création de nouvelles aires protégées et de protection pour les écosystèmes exceptionnels pourrait s'appliquer sur certains boisés privés du sud du Québec. Plusieurs autres mesures visant à protéger la biodiversité sont également dans le projet de loi.

Les écologistes applaudissent

Pour une des rares fois, Greenpeace a qualifié de « prometteuse » la nouvelle initiative du gouvernement en matière de développement durable. Le groupe écologiste n'est cependant pas le seul à mettre un bémol en disant surveiller de près l'application du plan de développement durable dans les prochaines années. Équiterre et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec abondent dans le même sens. Équiterre souligne également certaines contradictions dans les actions du gouvernement avec, notamment, l'approbation d'une centrale thermique à Bécancour.

Bref, pour plusieurs commentateurs, le projet est un pas dans la bonne direction, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. L'Union des producteurs agricoles étudie toujours le projet de loi et interviendra plus tard.

Sept projets de transformation du porc au Québec

Sans tambour ni trompette, pas moins de sept promoteurs, pour un total de 1,7 million de porcs par année, ont récemment fait évaluer des projets de transformation du porc au Québec pour obtenir un appui financier du gouvernement.

« Pas moins de 50 % de ces projets proviennent de producteurs », explique Pierre Mathieu, responsable des équipes de spécialistes sectoriels du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ). Les propositions sur la table représenteraient 1,7 million de porcs par année et sont situées dans cinq régions différentes.

Le MAPAQ est responsable de donner des avis sectoriels qui influencent par la suite les décisions d'organismes comme La Financière agricole du Québec, Investissement Québec, Développement économique Canada et la SGF Soquia. Les promoteurs écartés par le MAPAQ peuvent quand même modifier leur projet ou chercher du financement privé.

« Il faut que les projets soient vraiment porteurs. Il ne sert à rien de déshabiller Pierre pour habiller Paul », soutient Pierre Mathieu, qui pense que le meilleur créneau est dans la deuxième et troisième transformation de porcs, quitte à devoir importer des animaux d'Ontario. Pas moins de 1,4 million des porcs dont on parle sont d'ailleurs déjà dans le réseau actuel d'abattage.

PHOTO: ARCHIVES TCN

Le porc dit « naturel » pourrait faire son entrée dans les usines du Québec prochainement.

M. Mathieu estime que les marges de profits pour l'abattage des porcs sont assez faibles en comparaison du secteur du bovin. « Tout comme dans le bœuf, les producteurs ont intérêt à aller vers la transformation », estime justement le spécialiste.

Certains projets se basent sur des produits « naturels » soit sans farine animale ou sans hormone de croissance et, dans la majorité des cas, traçables. Le porc bio ne ferait pas l'objet d'une proposition précise pour l'instant. L'absence d'OGM dans l'alimentation n'a pas encore attiré les promoteurs. Le porc différencié, ou de niche, pourrait éventuellement porter des appellations telles que « porc naturel », « porc vert » ou « porc biologique ». Il s'agit dans tous ces cas de se distinguer de l'offre de pays très compétitifs comme le Brésil ou le Chili. La politique du gouvernement sur les appellations n'est toutefois pas encore connue.

Deux projets du secteur porcin sont déjà plus médiatisés. Il s'agit premièrement de Qualiporc qui est une coopérative de producteurs et de Roger Éthier (Viandes Lorraine) avec la fabrication de prosciutto au Témiscamingue. Les cinq autres sont donc probablement liés, en majorité, à des abattoirs existants. Le MAPAQ ne peut pas préciser l'identité de ces joueurs puisqu'il agit comme conseiller d'institutions financières auxquelles on a confié ces projets. Selon un document présenté à la Table filière porcine au printemps, le tout pourrait représenter 50 M$ et 500 emplois.

Notons que le nouveau Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI) vient tout juste d'être lancé par le gouvernement Charest le 29 octobre. Pas moins de 75 M$ seront donc investis dans les secteurs importants pour l'économie du Québec. Il s'agit toutefois d'une diminution du budget par rapport à l'ancien programme. **T.L.**

ANNUELLE DE LA QUEBEC FARMERS' ASSOCIATION

Informer et servir les producteurs anglophones

RÉNALD BOURGEOIS

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE — La Quebec Farmers' Association entend continuer d'informer et de servir dans sa langue, au mieux de ses capacités, la communauté agricole anglophone du Québec. Si on ajoute les syndicats de producteurs anglophones affiliés à l'Union des producteurs agricoles, les producteurs disposent d'outils professionnels pour pouvoir continuer d'exploiter leurs entreprises dans de bonnes conditions. La QFA veut continuer de leur fournir de l'information dans leur langue, de les représenter et de faire entendre leur voix collective là où cela compte.

Pour la présidente sortante, Mme Cindy Duncan-McMillan, la QFA doit se concentrer sur la clientèle agricole malgré le fait qu'elle ait aussi depuis longtemps joué un rôle social au sein de la communauté rurale anglophone. Il n'est pas question d'exclure qui que ce soit, mais de concentrer les efforts, compte tenu des ressources limitées de l'Association. Depuis trois ans, en effet, cette dernière connaît des difficultés financières qui l'ont obligée à couper drastiquement dans ses dépenses. Elle a réduit le personnel au minimum et déménagé, vendredi le 1er octobre, son siège social du Campus Macdonald de l'Université McGill à Sainte-Anne-de-Bellevue à la Maison de l'UPA à Longueuil.

Ces informations ont été présentées aux quelque 180 participants à l'assemblée générale annuelle tenue, le 23 novembre dernier. Il s'agissait d'une mise au point attendue puisque plusieurs s'interrogeaient sur l'avenir de leur regroupement. Certains ont reproché le rapprochement avec l'UPA. L'opposition s'est manifestée par des démissions au sein du conseil d'administration et des groupes locaux, principaux responsables de la vie de l'Association.

Les réalités économiques ont forcé les administrateurs à prendre des décisions difficiles. Mais, celles-ci étaient dans le meilleur intérêt de l'Association, poursuit Mme Duncan-McMillan. « Notre profession et notre mode de vie reposent sur l'agriculture et ils représentent un défi important à relever en ces temps difficiles. C'est ce que nous nous proposons de faire pour assurer l'avenir. Nous avons cependant besoin de l'appui de tous pour continuer de travailler et de construire », poursuit-elle.

Transmis avec beaucoup d'émotions, ce message a visiblement touché les participants qui sont conscients du vieillissement de la population rurale anglophone du Québec. Les jeunes quittent les milieux ruraux pour les villes. Les jeunes sont donc rares au sein de la QFA. Les agriculteurs ont d'autres moyens pour obtenir de l'information dans leur langue, Internet et les publications spécialisées des autres provinces et pays.

Il y a pourtant selon les statistiques quelque 2100 agriculteurs anglophones alors que la QFA a quelque 800 membres dont beaucoup de retraités qui participent aux activités sociales, voyages organisés, concours de recettes et de cultures, activités de financement, conférences. Les administrateurs feront donc des efforts pour rejoindre et faire adhérer un plus grand nombre d'agriculteurs en concentrant leurs services à cette clientèle.

Le vice-président, M. Gib Drury, a présenté des prévisions budgétaires pour les cinq prochaines années, soit de 2004 à 2008. Selon ces projections, les revenus devraient augmenter de 256 000 $ à 416 000 $. Le frein donné aux dépenses a permis de les réduire de quelque 100 000 $, de 216 000 $ qu'elles étaient au cours de l'année terminée en août 2004. Les principales réductions viennent de la diminution du nombre d'employés et des frais de location des bureaux. Les services dont l'Association a besoin seront acquis sur une base forfaitaire.

Les administrateurs de la QFA sont confiants qu'avec ces mesures ils sauront redonner un dynamisme nouveau à leur association. Ils ont pour cela besoin de l'appui de la communauté rurale anglophone.

PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

Présidente sortante, Mme Cindy Duncan-McMillan

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Le poulet du Québec est élevé au sol, pas en cage.

Le Québec a son Conseil du poulet

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Cinq grands joueurs de l'industrie avicole du Québec ont créé « Le Conseil du poulet du Québec » afin de bien informer les consommateurs sur les qualités du poulet d'ici. Ce Conseil, rendu public le 24 novembre dernier, comprend des producteurs, des transformateurs et des restaurateurs qui mettent leurs intérêts propres entre parenthèses afin d'assurer le développement économique durable de cette industrie qui fournit plus de 20 000 emplois au Québec. Le Conseil regroupe la Fédération des producteurs de volailles du Québec, qui en assume la présidence, Olymel, Exceldor, Les Rôtisseries St-Hubert et PFK Québec.

« L'objectif du Conseil est de valoriser le poulet du Québec, de démystifier des faussetés à la vie dure et de faire prendre conscience au consommateur que la biosécurité est au cœur de tout ce qu'on fait, de la ferme à la table, a déclaré son président, Christian Dauth, directeur du marketing à la Fédération. L'industrie du poulet va bien et la consommation atteindra un record de plus de 32 kg par personne en 2004. Il s'agit de bâtir sur nos forces. » Le poulet est la viande la plus consommée au Canada. Le Québec est la deuxième province productrice de poulets au pays. Plus de 700 éleveurs fournissent 162 millions de poulets par an. L'industrie avicole québécoise a un chiffre d'affaires supérieur à deux milliards de dollars par an.

« Le Conseil n'est pas né pour réagir aux attaques ou aux menaces envers l'industrie avicole », a signalé M. Dauth. Entre autres contrecoups, signalons les campagnes sur le bien-être des animaux par People for Ethical Treatment of Animals (PETA), l'influenza aviaire en Asie avec son risque de pandémie, la grippe aviaire en Colombie-Britannique ou le recours collectif contre les toxi-infections dues à la consommation de volailles.

Chef de file

Le Conseil vise à informer sur les conditions d'élevage et sur le contrôle rigoureux de la qualité des poulets au Québec. « Les hormones ne sont plus utilisées depuis plus de 40 ans et sont formellement interdites depuis 1973 », rappelle la Dre Martine Boulianne, professeure titulaire à la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. De plus, les poulets ne sont pas élevés en cage, mais au sol, sur une épaisse litière de copeaux de bois frais. Ils ont accès en permanence à de l'eau et de la nourriture, et la densité respecte les normes sur le bien-être des animaux. Toutes les volailles du Québec sont nourries de grains (maïs, blé, orge) auxquels on ajoute des tourteaux de soya ou de canola riches en protéines végétales ainsi que des suppléments (minéraux et vitamines). La spécificité des poulets dits « de grain » ou « tout végétal » repose sur le fait qu'ils ne consomment pas de graisses ou de farines animales, des apports en énergie et en acides aminés.

« Les méthodes d'élevage et de transformation du Québec font figure de modèle à l'étranger », souligne M. Dauth. Des programmes d'assurance de la qualité et de la salubrité, basés sur les principes du système HACCP et à la fine pointe des standards internationaux, encadrent la production avicole de la ferme à la table. Au Québec seulement, une trentaine de vétérinaires et une centaine d'inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) contribuent à maintenir un haut niveau de qualité dans les abattoirs.

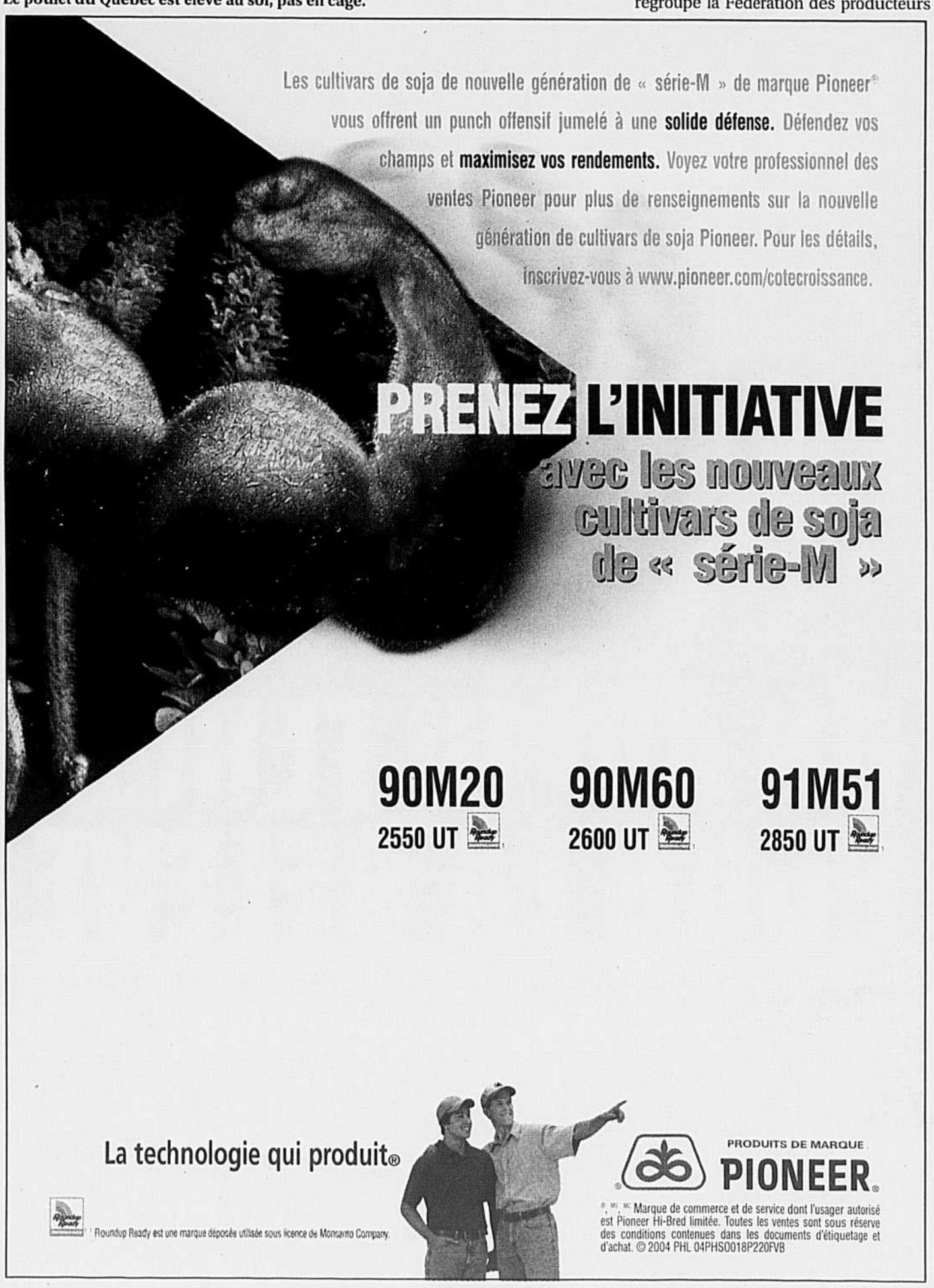

ANNUELLE DE L'UNION PAYSANNE

Beaucoup de pain sur la planche

RÉNALD BOURGEOIS

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - Les participants au quatrième congrès annuel de l'Union paysanne ont adopté des résolutions qui demanderont un immense travail aux membres, malgré des ressources financières limitées. Le dossier de l'accréditation pour mettre fin au monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles demeurera la priorité même si on est conscient qu'il faudra encore du temps avant qu'il ne progresse significativement.

Le problème a été soulevé, il ne suffit pas de voter des résolutions, de demander la création de comités. Il faut des membres prêts à travailler pour que les comités et les unions sectorielles dans les diverses productions agricoles puissent fonctionner. Mais la défense des intérêts des familles et des individus qui pratiquent la culture et l'élevage est une urgence devant la mondialisation qui fait passer la production avant les personnes.

Sous le thème *Nous, paysans du monde*, le congrès s'est tenu la fin de semaine des 27 et 28 novembre. Il a attiré de 60 à 100 personnes selon les activités. Il semblait y avoir autant de petits agriculteurs que de citadins, tous préoccupés par la qualité de leur production, de leur alimentation et de l'environnement. Les paysans du monde sont cependant confrontés à des défis considérables. Mais des visions souvent diamétralement opposées s'affrontent quant aux actions à entreprendre et aux stratégies à adopter.

Les agriculteurs sont souvent impuissants face aux décisions qui viennent des grandes entreprises de commercialisation et des grandes puissances comme les États-Unis. En s'engageant dans l'aventure de l'exportation, ils se retrouvent piégés et vulnérables aux pressions déflationnistes qui les obligent à toujours produire plus pour réduire les coûts. C'est donc une fuite en avant qui oblige à toujours poursuivre un objectif de production de masse trop souvent au détriment de la qualité.

L'Union paysanne s'est donc prononcée en faveur de la tenue d'États généraux sur l'agriculture, en collaboration avec tous les intervenants du secteur agricole. Cette rencontre permettrait une redéfinition de la politique agricole dans le sens d'une agriculture durable. Il faut un débat de société car tous les citoyens sont concernés par leur alimentation qui doit être de qualité pour maintenir leur qualité de vie. Si les agriculteurs réclament l'aide de la société, ils doivent aussi rendre des comptes.

La ministre sévèrement blâmée

Le congrès de l'Union paysanne a sévèrement blâmé la ministre de l'Agriculture, Mme Françoise Gauthier, qui n'a pas agi dans plusieurs dossiers, contrairement à ses promesses et à celles de son parti. Elle a refusé l'instauration de l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle n'a pas encore établi de politique sur les appellations. Elle n'a pas réglementé la mise en marché des produits laitiers artisanaux. Elle n'a pas revu la loi sur la protection du territoire agricole. Elle n'a rien proposé pour revoir le modèle de la production porcine avant la levée du moratoire. Elle laisse La Financière agricole assujettir ses interventions au paiement de la cotisation et des prélevés à l'UPA. Elle n'a rien fait pour aider les producteurs de bovins aux prises avec la crise causée par la maladie de la vache folle. Elle laisse les acériculteurs avec leurs difficultés en raison de la mauvaise gestion du plan conjoint. Elle n'a pas facilité l'ouverture de petits abattoirs pour la production de viande d'origine. Elle n'a rien fait pour arrêter le financement du volume de production, ce qui défavorise les petites fermes et la relève. Elle n'a pas arrêté l'irradiation des aliments. Elle n'a pas soutenu convenablement l'agriculture biologique. Elle n'a pas rétabli la liberté syndicale en agriculture. Le premier ministre Jean Charest sera avisé du peu de maîtrise des dossiers agricoles dont elle fait preuve au moment où l'agriculture est en crise et passe rapidement sous le contrôle des grandes firmes d'intégration.

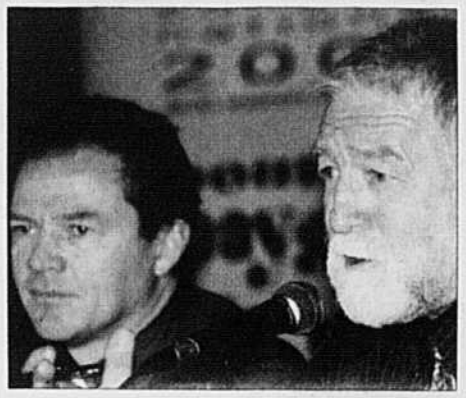

PHOTO : D. GAUTHIER/TCN

Maxime Laplante et Roméo Bouchard, respectivement président et directeur général de l'Union paysanne.

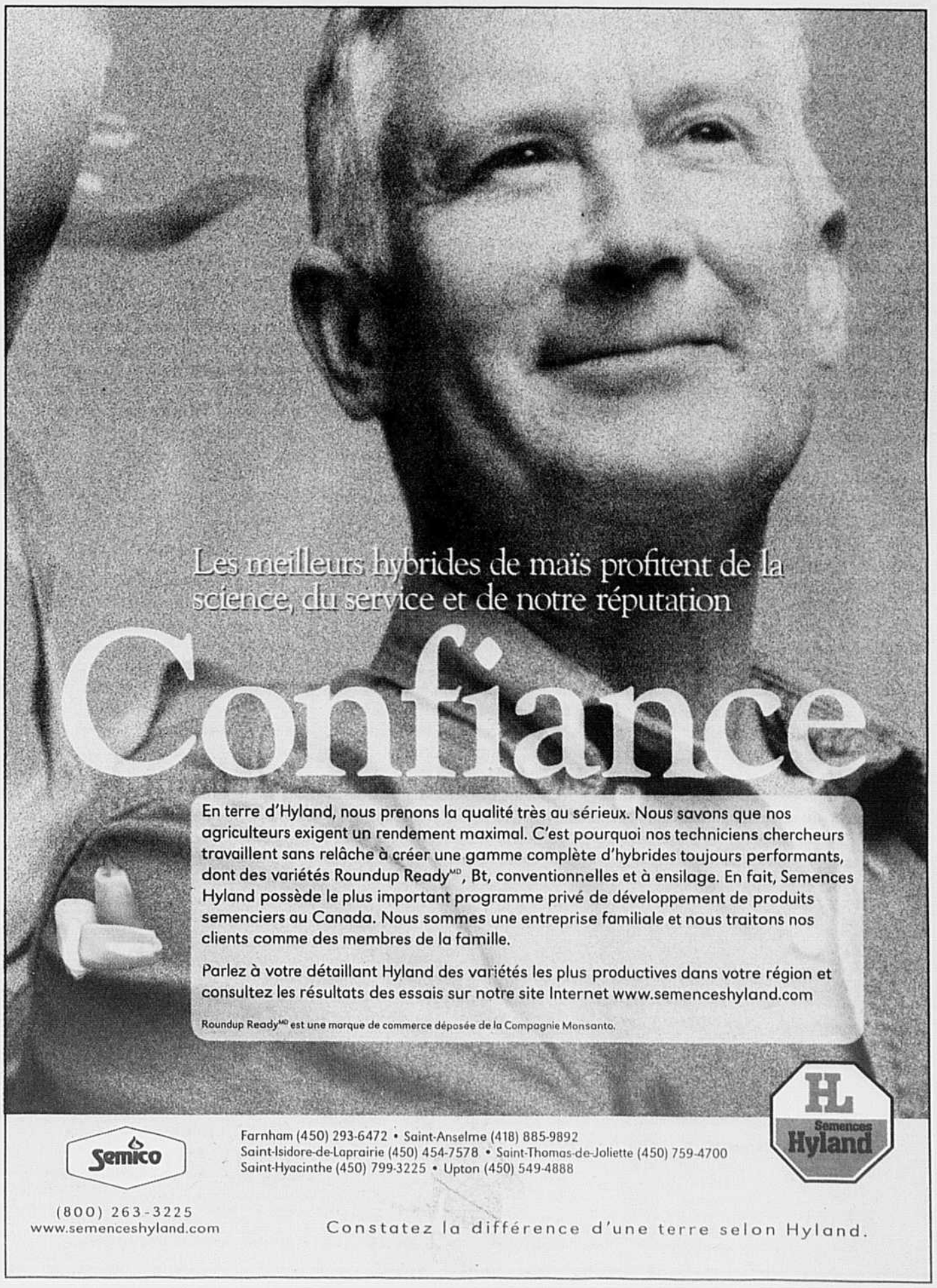

SIROP D'ÉRABLE

Hausse de production demandée

PHOTO : YVES CHARLEBOIS

Les régisseurs de la Régie des marchés agricoles tenaient une audience dans un hôtel de Victoriaville le lundi 22 novembre pour écouter, une fois de plus, un dossier sur le sirop d'érable.

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

VICTORIAVILLE – La Fédération des producteurs acéricoles du Québec s'est adressée à la Régie des marchés agricoles le lundi 22 novembre pour demander qu'on accroisse le contingentement de certains producteurs acéricoles. Actuellement, le contingentement de tous les producteurs québécois est de 86 millions de livres et la Fédération souhaite l'accroître à 92 millions de livres.

On espère améliorer le calcul de contingentement pour certaines entreprises afin de leur donner un statut plus équitable. Certaines d'entre elles ont augmenté leur nombre d'entailles en 2002, ce qui n'avait pas été pris en considération lors de la livraison de leur contingentement. D'autres ont eu des problèmes de récolte ou de qualité en 2003, à cause de leurs installations déficientes ou parce qu'elles se trouvaient dans un secteur où la récolte a été faible en 2003. De plus, certains producteurs viennent d'acheter une érablière en production qui avait un historique de production très faible.

La demande de la Fédération toucherait 43 % des entreprises acéricoles québécoises qui ont un contingentement.

En tout, six millions de livres seraient ajoutées au contingentement actuel. À noter que 57 % des entreprises acéricoles n'auraient aucun changement apporté à leurs quotas.

Pourcentage des entreprises	Augmentation prévue
20 %	10 % (au plus)
11 %	10 à 20 %
9 %	20 à 50 %
3 %	50 % et plus

Un des acériculteurs, André Bolduc, craint que cette hausse du contingentement fasse baisser les revenus de l'ensemble des producteurs. Selon lui, comme la Fédération ne paye que 75 % du quota produit dans l'année, il craint qu'avec l'augmentation du contingentement, elle ne paierait, par exemple, que 70 %. Le président de la Fédération, Pierre Lemieux, a répondu qu'il allait s'adresser à La Financière agricole pour accroître le financement ou obtenir un programme spécial.

L'acériculteur et transformateur Pierre Germain ainsi que son avocate, Me Madeleine Lemieux, ont proposé qu'on utilise un autre scénario que celui présenté. L'avocat de la Fédération, Me Louis Coallier, a mentionné que le scénario proposé en cette journée du 22 novembre devant la Régie est celui qui avait été choisi parmi trois autres par l'assemblée annuelle de la Fédération, le 4 novembre dernier. Me Coallier n'avait pas d'objection à ce qu'on remette à la Régie une copie des trois autres scénarios étudiés lors de l'assemblée générale.

Les régisseurs ont pris tout le dossier en délibéré.

SIROP D'ÉRABLE AU NOIR

Des rouleux de barils se font pincer

THIERRY LARIVIÈRE

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) est confiante de mettre à jour la ou les filières de vente de sirop d'érable au noir au Québec. Près d'une dizaine d'acheteurs ont transigé à leur insu, souvent en argent comptant, avec un enquêteur embauché par la FPAQ sans respecter les règles de mise en marché.

« On est très confiant de trouver le ou les transformateurs impliqués », affirme Charles-Félix Ross, secrétaire général de la Fédération. L'information détenue par la FPAQ provient en bonne partie des producteurs qui ont signé des ententes à l'amiable pour régulariser leur situation auprès de l'agence de vente du sirop d'érable. À partir de ces aveux, les enquêteurs sont remontés jusqu'aux premiers acheteurs. Près d'une dizaine de ces derniers sont dans le collimateur de la Fédération et devront s'expliquer devant la Régie des marchés agricoles du Québec sur les raisons qui ont motivé ces transactions au noir documentées par les détectives. Il est possible que ces enquêtes mènent par la suite à un ou des transformateurs qui achètent et écoulent probablement le sirop au noir de plusieurs rouleurs de barils. « Cette fois la Fédération va aller jusqu'au bout, ça fait des années que certaines entreprises bafouent les règles », insiste M. Ross, qui évalue à « plus d'un million de livres » le volume de sirop visé par la dizaine de cas actuels.

Achat au noir 101

Les enquêtes menées jusqu'à maintenant sont très instructives sur la façon dont le sirop au noir se transige au Québec.

Le cas d'un acheteur agronome est l'un des premiers qui sera entendu par la Régie. Un vendeur d'équipement d'érablière sera également convoqué puisque l'agronome offrait des pièces d'équipement d'érablière de cette compagnie et travaillait parfois dans leur établissement pour conclure des transactions. Après un rendez-vous téléphonique, la livraison du sirop s'effectuait à la résidence de l'acheteur. Ce dernier a vendu de l'équipement de même que la revue acéricole américaine *Maple News* pour ensuite donner un rendez-vous chez le marchand d'équipement pour compléter la deuxième partie du paiement toujours en argent comptant et sans facture. Deux enquêteurs différents ont confirmé cette méthode de travail.

La FPAQ estime que le sirop au noir n'est pas classé ni inspecté, ce qui pourrait être risqué pour le public. Les fiscs provincial et fédéral ont également reçu un avis puisque ces transactions se font vraisemblablement sans payer les taxes de vente et éventuellement les impôts sur le revenu.

Les enquêtes démontrent également la créativité des rouleux de barils. Par exemple, un des acheteurs travaille en collaboration avec un homme d'affaires de l'Île-du-Prince-Édouard qui verse les paiements par virement électronique quelques semaines après la livraison en pensant ne pas laisser de trace. Un autre est situé au Nouveau-Brunswick et estime qu'il n'a pas de compte à rendre au Québec. Il devra également s'expliquer à la Régie puisque, selon les avocats de la FPAQ, les règles d'un plan conjoint québécois s'appliquent, peu importe la destination du produit. Le sirop québécois qui transite par le Nouveau-Brunswick pourrait d'ailleurs expliquer en partie le fait que plusieurs transformateurs disent s'approvisionner de plus en plus dans cette province qui n'a pourtant pas doublé sa production du jour au lendemain.

Par ailleurs, un autre acheteur sous enquête présentement distribue son sirop en petits contenants directement dans une grande chaîne bien connue.

Il faudra toutefois attendre les enquêtes officielles de la Régie pour confirmer toutes ces informations et en savoir plus.

Plus sec. Plus pesant. Plus de rendement.

Hybride	Technologies	Maturité	Rendement (TM/acre)	Poid spécifique (kg/hl)	Humidité (%)	Revenu ($/acre)*
DKC40-57	YieldGard[MD] Pyrale	2800	4,42	66,9	25,3	$349,61
38P04	Herculex[MC]/ LibertyLink[MD]	2800	4,39	65,3	27,5	$327,93
20 essais au Canada sur une période de 2 ans.						
DKC37-12	Conventionnel	2725	3,81	65,2	25,9	$298,21
38R69	Conventionnel	2700	3,75	64,3	27,5	$280,92
20 essais au Canada sur une période de 2 ans.						
DKC33-08	Conventionnel	2550	3,56	69,9	23,2	$298,66
39D81	Conventionnel	2575	3,53	66,6	25,3	$278,94

69 essais au Canada sur une période de 4 ans. *Prix $2,50/bu moins $0.05 par point d'humidité au-delà de 15.5%

Mettez la puissance DEKALB[MD] à profit

Monsanto en Direct[MD]
1-800-667-4944

DEKALB[MD] et son logo sont des marques déposées de DEKALB Genetics Corporation.
Monsanto en Direct[MD] et son logo sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC.
Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc.
Science. Semence. Excellence.[MC] est une marque de commerce de Monsanto Technology LLC.
Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc.
Herculex[MC] est une marque de Dow AgroSciences LLC.
LibertyLink[MD] est une marque déposée de Bayer CropScience.

DEKALB
Science. Semence. Excellence.[MC]

La *page* du MAPAQ

Identification des ovins

700 000 $ pour faciliter la collecte et l'acheminement des données

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), M^me^ Françoise Gauthier, a annoncé récemment qu'elle engageait 700 000 $ dans un programme de soutien financier lié à l'identification des ovins (traçabilité). Ce programme permettra de faciliter la collecte et l'acheminement, par les personnes intéressées, des données concernant les ovins (moutons) à Agri-Traçabilité Québec inc., l'organisme qui s'est vu confier la gestion du système de traçabilité. Pour ce faire, le MAPAQ paiera, selon le cas, une partie ou la totalité des coûts se rapportant à l'automatisation de la lecture et de la transmission électronique des données.

Cette nouvelle mesure permettra d'améliorer la rapidité de transmission des renseignements relatifs aux ovins. Ainsi, en cas d'urgence sanitaire, il sera possible d'intervenir encore plus efficacement.

L'aide financière concerne les coûts d'acquisition et d'installation du matériel de collecte et de transmission électronique de données numérisées, certains coûts d'aménagement pour l'installation de ce matériel dans les établissements de vente aux enchères d'animaux vivants, une part des coûts liés au développement d'un logiciel de transfert électronique des données ainsi qu'une partie des coûts de mise à niveau de certains systèmes informatiques déjà existants.

Ce programme s'adresse aux établissements et aux entreprises où transite un volume important d'animaux. Les sommes sont disponibles dès maintenant et couvrent les frais engagés depuis le 17 mars 2004. Le programme est en vigueur jusqu'à épuisement des crédits prévus.

Pour profiter de cette aide financière, les entreprises peuvent s'enquérir des conditions du programme auprès du MAPAQ, en adressant leur demande à M^me^ Louise Matte, à l'adresse suivante :

Direction de la qualité
et des services à la clientèle
200, chemin Sainte-Foy, 11^e^ étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Pour plus d'information sur la traçabilité, consultez le site Web du MAPAQ, au portail « Productions animale et végétale » : www.mapaq.gouv.qc.ca.

L'ITA lauréat d'un prix en santé et sécurité au travail

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de La Pocatière, s'est vu remettre un prix de reconnaissance en santé et sécurité au travail pour les modifications apportées au puits de captage localisé dans la salle des machines du Centre de compostage de la Ferme-école LAPOKITA. Ces modifications avaient pour objet d'éliminer les émanations de gaz s'échappant du puits et se propageant dans le milieu de travail des employés et des élèves. Ce prix a été remporté dans la catégorie « Organismes publics ayant innové en matière de santé et de sécurité ». Cette reconnaissance permettra, entre autres choses, de mettre en valeur l'innovation de l'ITA auprès des producteurs agricoles.

Un problème à résoudre

Le Centre de compostage, inauguré au mois d'octobre 2002, est un bâtiment moderne qui sert tant à l'entreposage qu'à la recherche sur le compostage à la ferme. En novembre 2002, des employés de la ferme, ainsi que des professeurs et des élèves ont mentionné qu'ils étaient incommodés par de fortes odeurs. Les examens ont permis de relever des concentrations de gaz trop élevées. Les membres du comité de santé et de sécurité au travail ont dû innover en installant un système de ventilation muni d'une prise de captation de gaz à l'intérieur même du puits en question afin de prévenir toute émanation gaz toxique. Le local de travail est depuis tout à fait sain.

Beaucoup plus importantes que le prix remporté, les améliorations apportées au Centre de compostage permettent aux travailleurs de la Ferme-école LAPOKITA, aux professeurs et aux élèves de l'ITA, de travailler dorénavant dans un endroit sûr et salubre – ce qui, pour l'ITA, est une priorité !

www.ogm.gouv.qc.ca

Qu'est-ce qu'un OGM ? En trouve-t-on ici au Québec ? À quoi servent-ils ? Qui décide qu'un OGM peut être développé et commercialisé ? Quels sont les risques pour la santé et l'environnement ?

Un nouveau site Internet, que vient de lancer le gouvernement du Québec, permet de trouver réponse à toutes ces questions, et bien d'autres. Il s'agit du www.ogm.gouv.qc.ca. Ce site se veut une source d'information destinée à un large public en s'appuyant sur l'état actuel des connaissances, notamment en ce qui concerne l'utilisation des OGM dans l'agriculture intensive ou industrielle.

Une brochure a également été produite pour celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet ; elle est offerte dans les centres de services du MAPAQ, les bureaux de Communication-Québec et dans les CLSC.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

www.mapaq.gouv.qc.ca

« Requiem » anticipé pour 100 vaches

PHOTO: PIERRE BEAULIEU

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE

ROUYN-NORANDA – Exaspérés par 18 mois de vache folle, ils ont voulu souligner l'urgence d'un prix plancher. C'est fait ! Le trou de cinq mètres par 50 mètres creusé par une centaine de producteurs, lundi dernier, rang Valmont à Rouyn-Noranda, est leur ultimatum : ils exigent un prix plancher de 42 cents la livre à l'abattoir d'ici le 10 décembre, sinon le trou sera rempli, et, même cordées serrées, 100 vaches, ça prend de la place !

Il faisait un froid de canard si tôt lundi matin et, pour plusieurs, le site d'enfouissement a dû sembler bien loin de la maison. Mais l'indignation motive son homme et… l'huissier aux fesses aussi. L'Abitibi-Témiscamingue, où 85 % des agriculteurs sont directement affectés, bruit d'histoires d'horreur dans la foulée de la crise de la vache folle. Six collègues ont fermé boutique, d'autres sont près de basculer, et le manque à gagner régional de 17 M$ représente 20 000 $ en moyenne par agriculteur.

Le président de la fédération régionale, Rosaire Mograin, ne craint pas d'exhiber dans le journal régional « *La Frontière* » un chèque de 41 cents en paiement de deux de ses vaches. D'autres, comme Maurice Migneault, avouent avoir enterré des dizaines de bêtes sans tambour ni trompette : « Ça n'était pas la peine de les transporter ! »

Sautillant pour se réchauffer autour de la fosse, les manifestants ont scandé les slogans inscrits sur leurs pancartes : « On est tannés de se faire voler ! On est prêts à aller jusqu'au bout,! » Levinoff aussi, évidemment, était de la fête.

Prêts à aller au bout !… sans doute. Enthousiastes! c'est une autre paire de manche. « J'espère qu'on n'aura pas à la remplir cette fosse », a confié Alain Richard, le président d'un syndicat régional du bœuf, conscient de l'impopularité des abattages publics. Une façon de dire que tous espèrent encore que Québec assumera un jour ses responsabilités. Mais une façon de dire aussi que le temps presse et que les producteurs, comme Réjean Sarrazin de Ville-Marie, sont convaincus d'avoir épuisé « tous les moyens de négociation honnêtes ».

Une manifestation originale

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

LAURIER-STATION – Plus d'une centaine de producteurs de lait du comté de Lotbinière ont trouvé une façon originale pour démontrer leur frustration face aux prix qu'ils obtiennent pour leurs animaux de réforme. Le jeudi 25 novembre, ils se sont rendus à Laurier-Station devant le bureau de la députée de Lotbinière à l'Assemblée nationale, Sylvie Roy, pour faire un enterrement. Pour l'occasion, ils ont acheté un cercueil et ont creusé un trou sur un terrain vague. Avant la mise en terre, ils ont placé à l'intérieur du cercueil un litre de lait et plusieurs modèles réduits de tracteurs et de granges. Comme tout rituel qui se respecte, ils ont prononcé une prière en joignant Jean Charest et Paul Martin à se repentir.

La députée Sylvie Roy a été invitée à traire une vache et elle s'est bien acquittée de sa tâche. En prenant la parole, elle a rappelé que la veille à l'Assemblée nationale, son parti, l'Action démocratique, avait dénoncé le fait que les propriétaires de l'abattoir Colbex, soit la famille Cola, étaient de généreux donateurs à la caisse électorale du Parti libéral du Québec avec des dons totalisant 18 000 $ par année, et ce, depuis trois ans.

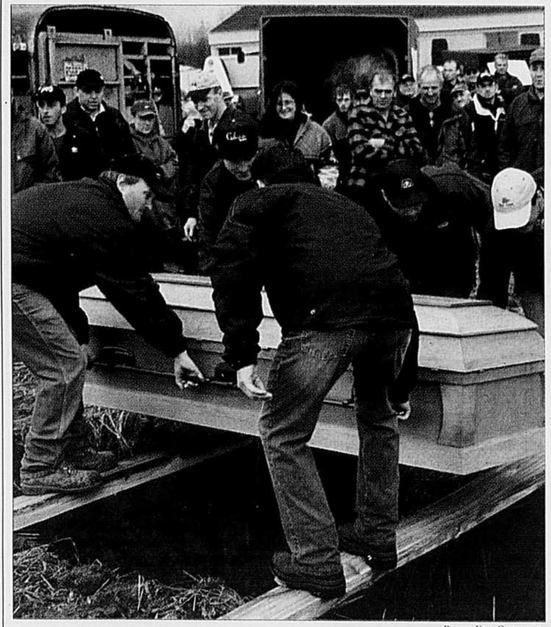

PHOTO: YVES CHARLEBOIS

Un geste de solidarité

RÉNALD BOURGEOIS

SAINT-BRUNO – Au Lac-Saint-Jean, plus de 150 producteurs agricoles se sont donné rendez-vous et ont lancé un ultimatum à la ministre de l'Agriculture et responsable de cette région, Françoise Gauthier.

Les producteurs ont invité la presse pour démontrer le sérieux de leurs revendications en creusant une fosse, dans laquelle ils menacent d'enfouir des centaines de bovins de réforme qu'ils abattront dans un abri de fortune. Sur la photo, André Tremblay et Karl Blackburn député libéral, tiennent la pelle pour amorcer le creusage.

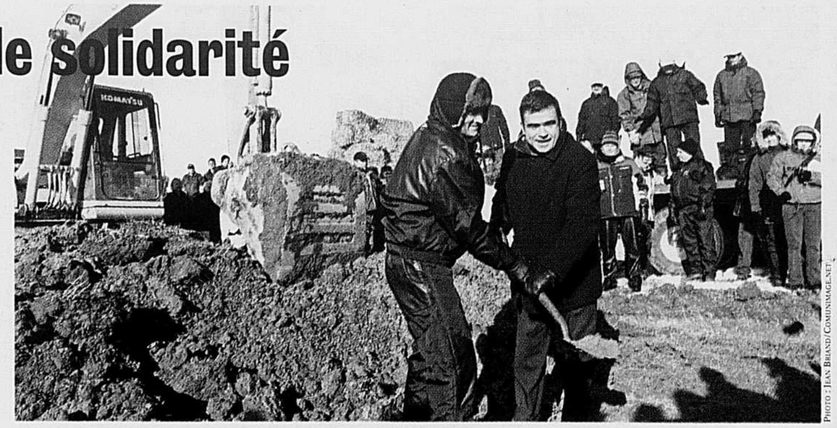

PHOTO : JEAN BRASSARD COMMUNICATEC

2400 PRODUCTEURS BOVINS SONT AUSSI PRODUCTEURS FORESTIERS

Des boisés devenus le seul vrai gagne-pain

CARL THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

RIMOUSKI – Le président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, Bertrand Béland, craint que les producteurs forestiers n'en viennent à couper leurs boisés pour combler les pertes de revenus de leur ferme bovine.

Au Bas-Saint-Laurent, 2400 producteurs bovins sont aussi des producteurs forestiers, ce qui représente le quart des 9500 propriétaires forestiers du Bas-Saint-Laurent.

« On sait que des producteurs vont couper plus de bois pour arriver à faire leurs paiements. S'il n'y a rien de fait, la situation sera catastrophique parce que plusieurs agriculteurs ne pourront plus rembourser leur marge de crédit, assumer le coût de leur machinerie ou des investissements faits pour répondre aux lois de l'environnement », déclare Bertrand Béland, président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Les tentations sont grandes puisque le bois de la forêt privée est en grande demande compte tenu des dégâts causés par les nombreux ouragans aux États-Unis et que les allocations sur la forêt publique sont en baisse pour les scieries.

Comme producteur agricole, Bertrand Bélanger est aussi confronté aux conséquences de la crise de la vache folle sur son exploitation de Saint-Charles-Garnier dans le haut pays de Rimouski.

« J'ai un petit troupeau de 30 vaches à bœuf, environ le tiers de mes revenus. Mais le coup est bien moins dur qu'un producteur bovin qui a un troupeau de 100 à 110 vaches », explique le producteur.

Il y a 1100 producteurs de bovins au Bas-Saint-Laurent. En nombre de fermes, la production bovine est la plus importante. Depuis le début de la crise de la vache folle, les pertes nettes pour les producteurs de boeuf du Bas-Saint-Laurent sont évaluées à 27 M$, soit de 12 000$ à 150 000$ en moyenne par producteur.

Lundi, les producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent ont creusé une fosse sur les terres de la Ferme Frali à Saint-Simon, le long de la route 132 entre Rimouski et Rivière-du-Loup, pour y enfouir, s'il n'y a pas un dénouement de la crise, des carcasses de vaches qui ne pourront être vendues d'ici le 3 décembre.

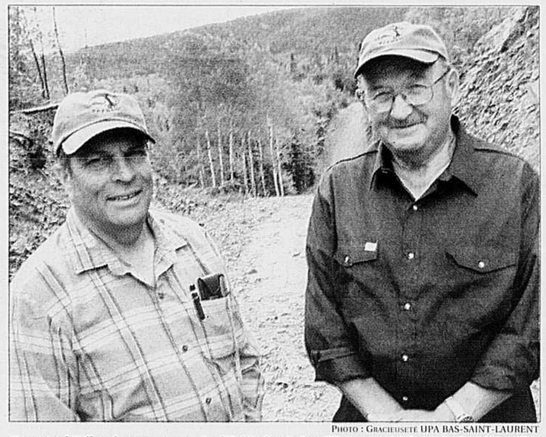

PHOTO : GRACIEUSETÉ UPA BAS-SAINT-LAURENT

Bertrand Béland en compagnie d'Adéodat Saint-Pierre, président du Syndicat des producteurs de bois du Québec.

Avec 22 nouveaux hybrides DEKALB[MD], il est plus simple que jamais de miser sur un gagnant !

Tirez parti des rendements élevés et constants fournis par la puissance DEKALB.

Au cours des deux dernières années, DEKALB a lancé 22 nouveaux hybrides à rendement supérieur, dotés d'une technologie novatrice. Soyez dans la course – profitez de la performance DEKALB.

HYBRIDE	UTM	HYBRIDE	UTM
DKC26-78	2150	DKC37-13	2725
DKC26-79	2175	DKC37-14	2725
DKC29-97	2350	DKC37-15	2725
DKC29-98	2400	DKC39-42	2800
DKC30-02	2475	DKC40-56	2800
DKC33-10	2550	DKC40-57	2800
DKC33-11	2575	DKC42-17	2850
DKC35-00	2625	DKC42-23	2850
DKC35-02	2650	DKC46-24	2950
DKC35-03	2650	DKC46-25	2950
DKC37-12	2725	DKC50-20	3050

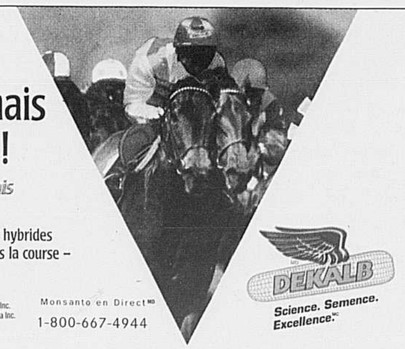

DEKALB Science. Semence. Excellence.[MC]

Monsanto en Direct[MD] 1-800-667-4944

Monsanto en Direct[MD] et son logo sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC. Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc. Science. Semence. Excellence.[MC] est une marque de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire du permis : Monsanto Canada Inc. DEKALB[MD] et son logo sont des marques déposées de DEKALB Genetics Corporation.

ROVIBEC VOUS OFFRE UNE BONIFICATION INSTANTANÉE SUR VOS FUTURES ÉCONOMIES !

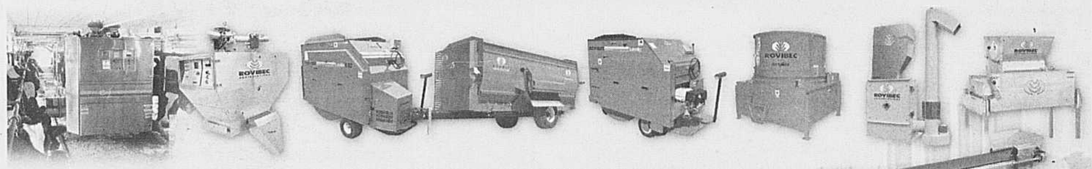

DEMANDEZ-NOUS CE QUE ROVIBEC PEUT FAIRE POUR VOUS

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ET DEMANDER VOTRE CHÈQUE DE RABAIS

WWW.ROVIBEC.COM / 1-866-599-2260

ROVIBEC AGRISOLUTIONS

QUÉBEC – ONTARIO

Le commerce des viandes est difficile

CAMILLE BEAULIEU

COLLABORATION SPÉCIALE.

ROUYN-NORANDA – Le commerce interprovincial des viande au pays est régi par l'article 8 de la Loi sur le transport des viandes, une loi administrée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). À la recherche de plus de souplesse dans le commerce interprovincial des viandes, Québec réclame que cette juridiction soit transférée aux provinces.

À plus court terme, a précisé en entrevue Laval Tremblay, directeur de l'Inspection des viandes au MAPAQ pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, nous négocions avec Ottawa et l'Ontario, en faveur d'une certaine tolérance dans l'application de la Loi sur le transport des viandes. Jusqu'à récemment, les choses s'annonçaient bien, reconnaît-il.

Viandes SMG bénéficiait par exemple depuis plusieurs mois d'un feu vert officieux d'Ottawa et de Québec pour faire abattre à l'abattoir Giroux de North Bay du bœuf québécois revendu par la suite dans des épiceries témiscabitibiennes. Tout le monde y trouvait son compte. Le gouvernement fédéral préservait sa juridiction. Le gouvernement ontarien encaissait des dividendes à l'abattoir et chez le transporteur routier ERB Ltée. Le MAPAQ facilitait l'établissement d'un réseau de vente du boeuf dans une région bovine privée d'abattoir, mais sise à quelques kilomètres de la frontière ontarienne. L'abattoir Giroux, il va sans dire, a dès le départ reçu la visite et le feu vert des inspecteurs québécois.

Or, l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'est ravisée la semaine dernière. Elle interdit la poursuite de ces échanges interprovinciaux au motif que l'abattoir Giroux n'est approuvé que par l'Ontario.

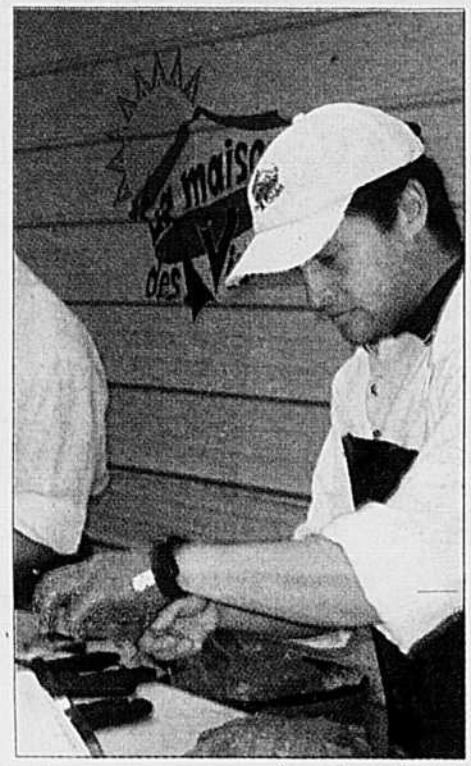

PHOTO: CAMILLE BEAULIEU

C'est qu'un grain de sable s'est glissé entre les partenaires. Un quidam a porté plainte pour dérogation aux règles sur la concurrence en matière de commerce interprovincial. Après quelques hésitations, le partenaire fédéral n'a eu d'autre choix que le respect scrupuleux de ses propres règlements.

Le commerce interprovincial de Viandes SMG est donc suspendu pour l'instant, et Lionel Valladont se voit contraint de chercher un abattoir québécois pour recevoir ses bêtes. « Celui qui a porté plainte se met un doigt dans l'oeil s'il croit m'empêcher de vendre. On a travaillé trop fort ! »

Mardi dernier, l'Inspection des viandes en Abitibi-Témiscmaingue confirmait que, loin d'être rompues, les négociations se poursuivent entre les parties.

ABITIBI– TÉMISCAMINGUE

Quand la traçabilité devient payante

CAMILLE BEAULIEU

Collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA – Ce petit code sur les pièces de viande informera éventuellement le consommateur de l'origine, de l'âge et du mode de nutrition de la bête à la source de sa côtelette de bœuf. Pour l'instant toutefois, ce système de traçabilité permet à des producteurs bovins d'Abitibi-Témiscamingue de développer un réseau de mise en marché d'un bœuf régional de qualité garantie et constante.

C'est la vache folle qui a tout déclenché, à en croire Lionel Valladont, un producteur bovin de Fabre au Témiscamingue devenu récemment promoteur de Viandes SMG. « Je me suis retrouvé avec un surplus de bouvillons dont les prix descendaient, mais je connaissais des Français qui avaient surmonté un épisode de vache folle en 1999-2000, en développant un marché régional de vente directe. »

Fort de ce précédent, M. Valladont s'est jeté à l'eau, appuyé du MAPAQ et assisté de quelques collègues fournisseurs. Les bêtes sont abattues en dehors de cette région privée d'abattoir, mais le système de traçabilité permet d'en contrôler la provenance jusque sur l'étal du boucher. L'expérience s'avère un succès. « Je vends deux à quatre bœufs par semaine, constate Lionel Valladont, mais j'aurais de la demande pour 10 ou 20 bêtes! »

Un client content

Son principal client à Rouyn-Noranda, Benoît Tremblay, propriétaire de la Maison des viandes, apparaît enchanté. « Je suis rendu avec un standard que personne d'autre n'a dans la région ! » Le numéro de traçabilité lui permet d'écarter les arrivages indésirables : « J'ai reçu plusieurs plaintes l'an dernier, la viande était dure. J'ai donc pu écarter définitivement ce fournisseur. Et je suis pleinement satisfait maintenant des gens avec qui je fais affaire. »

Le projet-pilote abitibien est complexe, reconnaît Benoît Tremblay, ce qui indirectement l'arrange, puisque les grandes chaînes pourront difficilement l'adopter. Chaque quartier, chaque pièce de viande, de même que la facture remise au consommateur portent le numéro de traçabilité. D'où un surcoût que M. Tremblay évalue à entre 5 et 10 % du prix initial. « Certains consommateurs sont prêts à payer, mais pas tous», rappelle-t-il cependant.

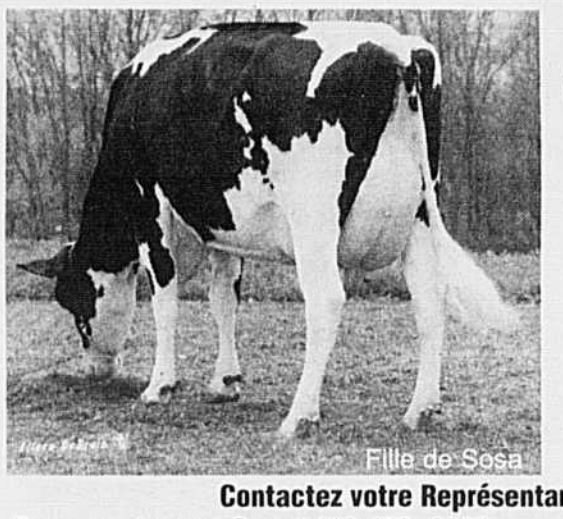

Rich-J
SOSA ET TV
Meneur mondial pour le lait!
Lait - 3333 kgs
(Épreuves MACE Nov. 2004)
Pedigree
Manfred X Bellwood

Contactez votre Représentant Genex
Beauce - Jeannot Gravel 418-453- 2895
Cantons de l'Est - Chuck Fowler 819-876-5117
Bedford - Luc Brais 450-248-2240
Sud-ouest Québec - Eric Gibeault 450-601-3359
Est de l'Ontario - Anton Heinzle 613-874-1067
Gérant des Ventes - Neil Richardson 450 825 1392

Genex est votre partenaire pour le profit!

Genex Cooperative, Inc.
A subsidiary of Cooperative Resource International
450.825.1392 www.prinet.com

7e ÉDITION

PRIX DE
Gestion des Ressources Humaines
EN HORTICULTURE

Ce prix souligne le savoir-faire et le sens de l'innovation d'une entreprise horticole qui reconnaît l'importance d'une saine et efficace gestion des ressources humaines.

Félicitations aux finalistes

Le Potager Mont-Rouge enr. de Rougemont
Les Paysages Rodier inc. de Saint-Hyacinthe
Les Jardins Paul Cousineau & Fils inc. de St-Constant

Le prix sera attribué à la **Soirée Méritas, le 10 février 2005** dans le cadre de la **Semaine horticole** à l'Hôtel Mortagne de Boucherville.

Information : (450) 774-3456

IQRHH Institut québécois des ressources humaines en horticulture
GROUPE AST POUR UNE SOLUTION GLOBALE
Vert
RBC Groupe Financier

RECHERCHE

La forêt boréale au secours des victimes de cancer

CATHERINE BERGERON

COLLABORATION SPÉCIALE

CHICOUTIMI - Jean Legault et André Pichette sont professeurs au Département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi et oeuvrent au Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE) du même endroit. Le premier est spécialisé en biologie, le second en chimie. Un complément efficace pour le laboratoire fondé il y a environ trois ans, qui oeuvre dans la recherche des fonctions curatives des essences de la forêt boréale. Et les résultats sont déjà prometteurs.

« On regarde l'activité anticancéreuse, antibiotique, antifongique, antioxydante et anti-inflammatoire », explique Jean Legault. Leur champ de recherche: les arbres et herbacés de la forêt qui les entoure (le bouleau, le pin et le sapin baumier, par exemple). Leur source: « On se base sur la médecine traditionnelle amérindienne », continue le scientifique, qui explique que des documents anciens expliquant les propriétés des essences d'arbres ont été retrouvés, ce qui leur a permis d'orienter leurs recherches.

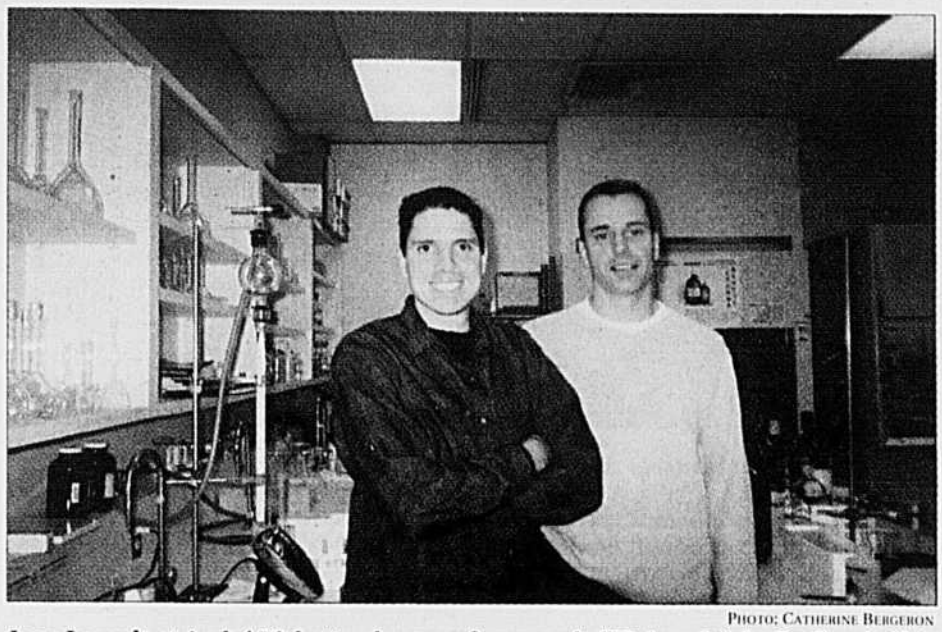

PHOTO: CATHERINE BERGERON

Jean Legault et André Pichette, deux professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, effectuent des recherches prometteuses sur les fonctions curatives des essences de la forêt boréale. Et ils s'attaquent au plus coriace des ennemis contemporains, le cancer, ce qui n'est pas sans intéresser les compagnies pharmaceutiques.

Aux fins de leurs recherches, ils ont développé des laboratoires contenant l'équipement nécessaire pour extraire les molécules et déterminer celles qui sont responsables de l'activité ainsi que leur mécanisme d'action. Les laboratoires comptent une vingtaine d'employés, des étudiants de maîtrise pour la plupart, mais aussi de postdoctorat.

Deux découvertes majeures occupent le laboratoire. La première, l'alphaumulène, découverte dans les épines de sapin baumier, présente des propriétés anticancéreuses. La seconde, le FPL-99, bien que ne présentant pas de propriétés anticancéreuses, augmente l'effet des agents actifs de la première. Combinée à la première, elle présente des effets encourageants sur le cancer du sein, du poumon et des ovaires.

Recherches prometteuses

Les compagnies pharmaceutiques s'intéressent grandement aux découvertes et ont entrepris des recherches cliniques. Déjà, elles en effectuent sur le taxol, qui provient d'une molécule nommée paclitaxel, provenant de l'if du Canada, découverte dans le Pacifique, et cherchent maintenant des fournisseurs à l'est. Le potentiel économique d'une telle découverte est estimé à 12 milliards de dollars.

Déjà, des producteurs locaux collaborent avec le laboratoire en leur fournissant du matériel. «Un de nos objectifs est de développer des petites entreprises de biotechnologie», expose Jean Legault. La valorisation des résidus, une préoccupation des producteurs, est aussi une avenue possible pour le laboratoire dans des perspectives de développement à long terme.

Idées novatrices. Tracteurs intelligents.

VALTRA

Des séries pour tous

Partenaire en force

VALTRA CONSTRUIT DES TRACTEURS EN FONCTION DES SPÉCIFICATIONS SOUHAITÉES PAR LE CLIENT, DE FAÇON À RÉPONDRE AUX EXIGENCES LES PLUS RIGOUREUSES

Série A

Série C

Série M

Série T

AMOS
Agritibi RH inc.

AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault inc.

BROMPTONVILLE
Les Équipements R.M. Nadeau

CHICOUTIMI
Cam-Trac Sag-Lac inc.

HUNTINGTON
Les Équipements Colpron inc.

LAC MÉGANTIC
S.C.A. Lac-Mégantic Lambton

LAURIER STATION
Les Entreprises M. Girouard inc.

LORRAINVILLE
Garage J.G. Neveu inc.

MASKINONGÉ
Gagnon Équipement inc.

MONT-LAURIER
F. Constantineau & Fils inc.

NORMANDIN
Service agricole Normandin inc.

SABREVOIS
Les Équipements Guillet inc.

ST-ANDRÉ AVELIN
Garage André Parisien inc.

ST-BENOÎT MIRABEL
Les Entreprises R. Mainville

ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet et Fils inc.

STE-BRIGITTE
Les Entreprises M. Girouard inc.

ST-CLET
Équip.Séguin & Frères inc.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac, machinerie agricole

ST-EUGÈNE
Machinerie AM

ST-GERVAIS
Goulet & Fils inc.

ST-HILARION
Garage Guy Gauthier inc.

ST-HYACINTHE
Groupe Symac, machinerie agricole

STE-MARTINE
Les Équipements Colpron inc.

STE-ROSE DE POULARIS
Machineries Horticoles d'Abitibi

ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE
Gagnon Ferme Équipements inc.

VICTORIAVILLE
Les Entreprises M. Girouard inc.

WATERLOO
Équipements Agricole Pickens inc.

Valtra Canada Inc.
Tél. : (905) 852-0293
Fax : (905) 852-6821
www.valtra.com

Maxi dégonfle à Rouyn-Noranda

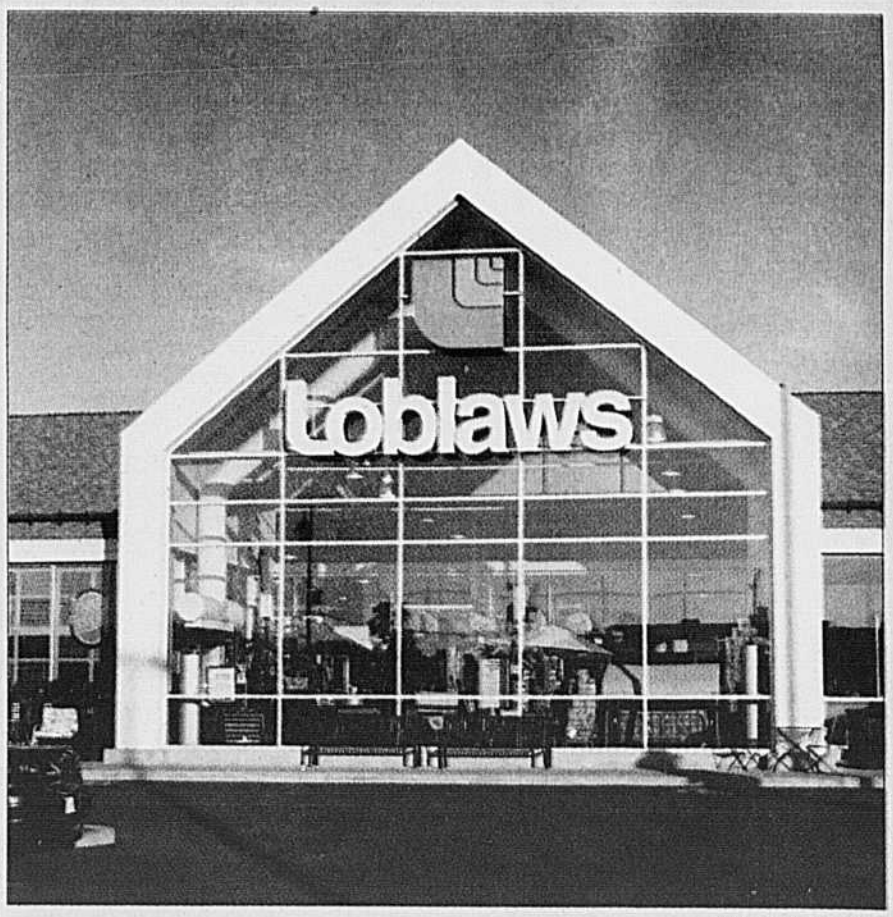

PHOTO: ISABELLE BÉRUBÉ

Loblaw Provigo vient de revoir à la baisse, de 45 000 à 37 000 pieds carrés, la surface du Maxi qu'elle construira prochainement à Rouyn-Noranda. La municipalité a vainement tenté cet automne d'interdire par référendum l'avènement de cette épicerie. Le débat, très vif, aura au moins mis les produits régionaux en vedette, à preuve des épiceries de la chaîne Metro prévoient revêtir bientôt leurs commis de gilets vantant les produits agroalimentaires témiscabitibiens. **C.B.**

CAFÉ ÉQUITABLE À L'UPA

Pour un juste prix aux producteurs

VICTOR LARIVIÈRE

Geste symbolique s'il en est, la cafétéria de la maison de l'UPA à Longueuil offre depuis deux semaines du café équitable en provenance d'Amérique latine et d'Afrique. C'est encore bien peu, puisque 99 % du café vendu au Canada (98 % au Québec) passe par la route conventionnelle comprenant six intermédiaires à partir du travailleur de plantation jusqu'au consommateur, soit le grand propriétaire terrien, l'exportateur, les courtiers, l'importateur, le torréfacteur-distributeur et le détaillant. Avec la route équitable, on élimine la moitié des intermédiaires et on procède avec des coopératives de petits producteurs. Pour leur café équitable, ces derniers reçoivent environ 1,25 $ la livre au lieu des 10 cents dans le réseau conventionnel. L'UPA, qui a toujours défendu un juste prix aux producteurs d'ici et qui le fait maintenant à travers l'UPA DI pour dix pays du tiers-monde, joint ainsi le geste à la parole en emboîtant le pas à tous ceux et celles qui contribuent ici et ailleurs à corriger modestement les inégalités des échanges internationaux.

Marie Fournier, directrice des ventes et du marketing des produits Équita à Oxfam Québec, promet que ceux qui fréquentent la cafétéria de l'UPA trouveront un café à leur goût. On débutera avec le mélange maison et on ira graduellement vers d'autres types de café (espresso, moka crème, colombien noir ou brun, décaféiné) en fonction des demandes des amateurs. Ces produits, de même que le chocolat équitable, sont aussi disponibles à la Maison de chez nous de l'UPA depuis septembre dernier. On prévoit y ajouter le riz et le sucre équitable.

PHOTO: VICTOR LARIVIÈRE

Alain J. Laroche, producteur de bovins du Centre-du-Québec, Lucie Gionet, agente de commercialisation à l'UPA, et Maryse Clément, présidente du Syndicat des producteurs de chèvres, se font expliquer par Marie Fournier, directrice des ventes et du marketing des produits Equita chez Oxfam Québec, comment fonctionne le commerce équitable au Nord et au Sud.

Saviez-vous que…

- Le café est le deuxième produit d'échange international, après le pétrole. Il est cultivé dans 70 pays.
- Un caféier produit en moyenne l'équivalent de 80 tasses de café par an. Avec une consommation moyenne de deux tasses par jour, nous buvons la production de près de cinq arbustes par année.
- Il existe deux types de café : l'Arabica, le plus connu et le plus répandu des cafés (75 % de la production mondiale), est aussi le plus apprécié des connaisseurs pour son arôme inégalé. Le Robusta est un café amer, fort et tonique. Il est indispensable dans les mélanges de type espresso.

AGRICULTEURS D'ÉLITE

Les gagnants sont choisis

Nos représentants québécois, Pascal Lemire et Chantal Blanchette, de La Visitation, sont revenus bredouilles de leur passage au concours Jeunes Agriculteurs d'élite dont le volet canadien s'est déroulé à Winnipeg le 19 novembre dernier. Ce sont plutôt des couples de producteurs agricoles des deux extrémités du Canada qui ont remporté les honneurs. Sept couples rivalisaient cette année pour l'obtention de cette distinction.

La ferme Windy Acre, plus grand producteur indépendant de poulets à griller de Colombie-Britannique, et la ferme laitière West River Holsteins, de Nouvelle-Écosse, ont remporté les honneurs. Le concours des Jeunes Agriculteurs d'élite du Canada est un concours annuel qui reconnaît les agriculteurs qui incarnent l'excellence dans leur profession et qui font la promotion de l'agriculture. Le concours est ouvert aux jeunes de 18 à 39 ans qui tirent la majorité de leurs revenus de l'agriculture. Les participants sont choisis dans sept régions du Canada et deux gagnants sont choisis au niveau national. Le concours des Jeunes Agriculteurs d'élite du Canada vient de célébrer son 25e anniversaire et compte plus de 150 anciens couples gagnants. **M.B.**

PHOTO: GRACIEUSETÉ JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA

Les deux couples gagnants de cette année : Rick et Karen Thiessen de Windy Acre et Rhonda MacDougall et Jack Thompson de la ferme West River Holstein.

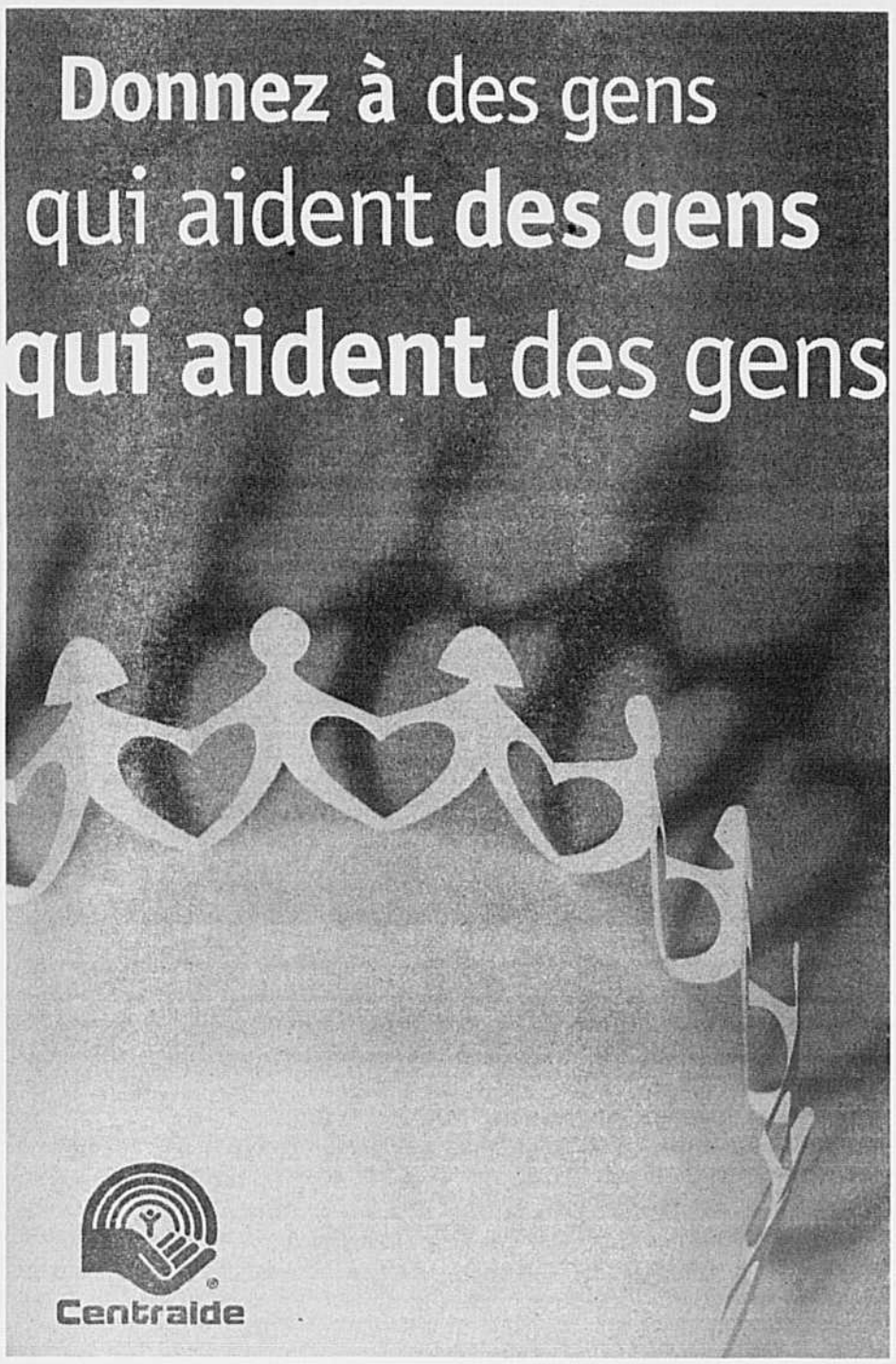

L'Ontario exige 5 % d'éthanol

Le gouvernement d'Ontario a adopté la semaine dernière une loi qui exige que l'essence vendue sur son territoire contienne une moyenne de 5 % d'éthanol d'ici 2007.

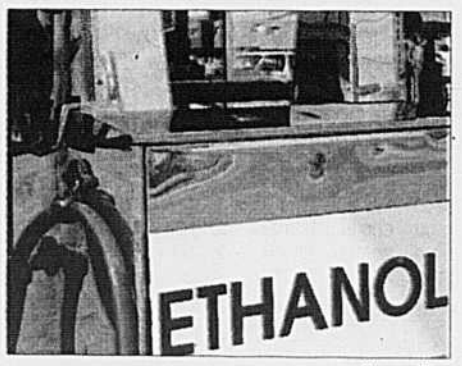

PHOTO: TCN

« L'éthanol est un carburant combustible plus propre. Cela signifie donc de l'air plus propre. Il est fait à partir de récoltes. Cela signifie donc une importante mesure de relance pour nos collectivités rurales. Et c'est une bonne nouvelle pour les producteurs d'éthanol, qui peuvent maintenant faire de nouveaux investissements et créer de nouveaux emplois, ce qui va aider l'Ontario à devenir un chef de file dans la nouvelle bio-économie », a déclaré le premier ministre Dalton McGuinty, à Chatham, lors du dévoilement de sa politique. Pour atteindre l'objectif de 5 %, les pétrolières pourront utiliser de l'éthanol à base de maïs ou de cellulose de même que des crédits sur le carburant renouvelable. Rappelons que le gouvernement du Québec étudie présentement une offre qui consiste à détaxer l'éthanol lorsque le prix du pétrole est trop bas. **T.L.**

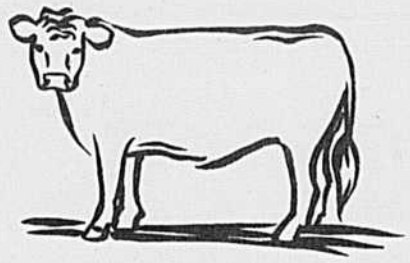

BOVINAGE

Julie Mercier

Une vente de faillite boiteuse

Brigitte Ladouceur et son conjoint exploitent depuis 2004 un élevage de vache-veau. En août dernier, ils décident d'acheter leurs premiers animaux, un lot de 46 taures et de 25 veaux d'un troupeau en faillite. Lors de la prise de possession des animaux, les nouveaux propriétaires découvrent que six veaux sont « disparus ». De plus, sur les 12 taures qui devraient être gestantes, seulement trois semblent être « en veau ». Sans oublier que certaines taures ressemblent plutôt à des vaches d'environ 5 ans! Quelques semaines plus tard, en feuilletant La Terre de chez nous, le couple tombe sur l'histoire de Daniel Lussier et Aurélien Beaulieu. Ces deux producteurs ont acheté des bovins du même troupeau en faillite. Et chose curieuse, ils sont aussi à la recherche de 25 veaux non livrés. Tout comme pour MM. Beaulieu et Lussier, les gens du syndic Ginsberg, Gingras & Associés Inc. n'ont pas voulu collaborer. Ils ont aussi expliqué à Mme Ladouceur que le contrat portait la mention « environ » et que c'était aux soumissionnaires de bien compter les animaux. À suivre…

Du Angus et rien d'autre !

Premium Gold Angus Beef (PGAB), une entreprise américaine spécialisée dans la production de viande bovine, a une nouvelle façon de garantir à ses clients qu'elle leur livre du bœuf Angus. La compagnie vient de s'associer avec ViaGen inc. afin d'assurer l'origine génétique de sa viande. ViaGen utilise des échantillons de poil et de viande pour extraire l'ADN. Celle-ci est testée à l'aide d'une procédure brevetée, la technologie « AnguSure ». Ce processus compare les gènes des échantillons avec ceux de 152 taureaux Angus sélectionnés en fonction du nombre de leurs descendants de la dernière décennie. Pour être considérés comme du bœuf Angus, les échantillons doivent posséder au moins 50 % de gènes communs avec ceux des taureaux. ViaGen détient également le procédé de vérification génétique « Inducator ». Ce test permet de détecter les gènes de la race Brahman. Cette race est souvent associée à une diminution de la tendreté de la viande.

Le bœuf bio, pas plus sécuritaire

La viande bovine biologique ne serait pas plus sécuritaire pour la santé des consommateurs que le bœuf conventionnel. C'est ce que vient de démontrer un chercheur de l'Université de l'Ohio. Jeff LeJeune a comparé du bœuf haché provenant d'animaux alimentés sans antibiotique à de la viande hachée de bovins élevés de façon conventionnelle. Durant trois mois, le scientifique s'est procuré près de 150 paquets de bœuf haché frais et congelé, dans plusieurs épiceries de l'Ohio, de la Floride et de l'État de Washington. Ses résultats démontrent que le bœuf haché biologique contient la même quantité de bactéries pathogènes et résistantes aux antibiotiques que la viande conventionnelle. Selon le Dr LeJeune, la présence de bactéries résistantes aux antibiotiques dans de la viande bio s'explique par la contamination croisée lors de l'abattage, la transformation ou directement à l'épicerie. Le scientifique a aussi découvert qu'environ 75 % des paquets étaient contaminés aux coliformes et 32 % avec E. coli.

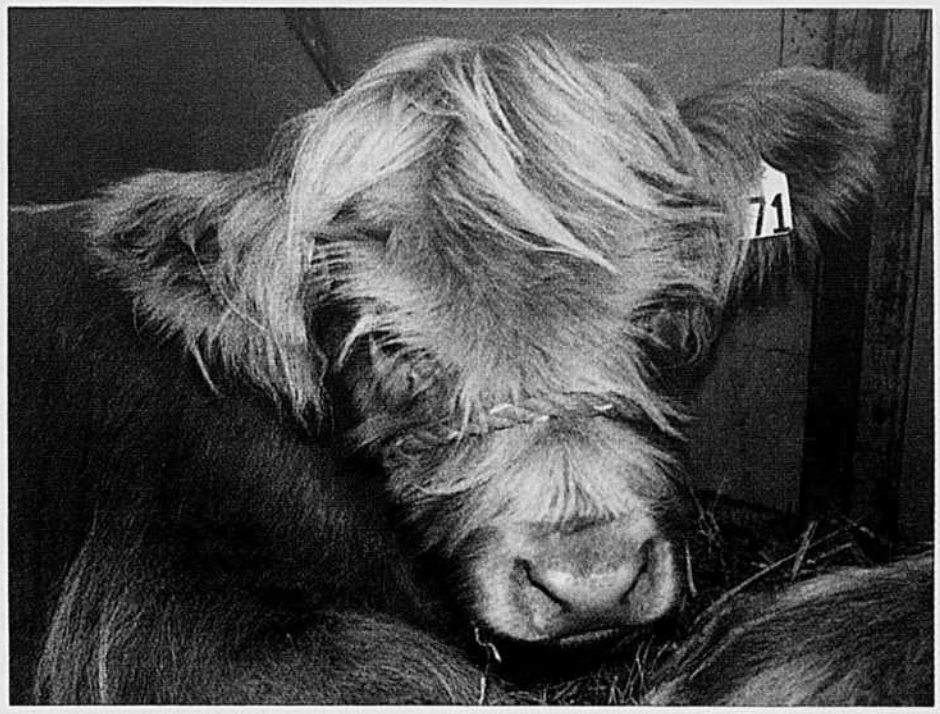

PHOTO: JULIE MERCIER

Le génome bovin bientôt déchiffré

Une équipe de scientifiques devrait bientôt percer le mystère de la carte génétique de l'espèce bovine. Amorcé en décembre 2003, au coût de 53 M$, le projet de séquençage du génome bovin vient de franchir une étape importante. En effet, les chercheurs ont réussi une première ébauche du génome bovin. Celle-ci a été déposée dans une banque de données ouverte à tous. Ainsi, les scientifiques du monde entier peuvent y avoir accès gratuitement. Le génome bovin s'apparente beaucoup à celui des humains. Les deux espèces partagent 70 % de leur ADN, qui contient le même nombre de paires de base, soit trois milliards. Pour l'instant, les scientifiques se concentrent sur la race Hereford, plus précisément la vache L1 Dominette 01449 ! Le séquençage devrait se terminer en mars 2005. Des scientifiques du Canada, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de l'Australie participent à la recherche. Ces chercheurs espèrent que la connaissance de la carte génétique bovine permettra de prévenir certaines maladies, telle l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

La Fédération des producteurs de bovins du Québec

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ)

VEAUX D'EMBOUCHE ($/100 lb)

	Princeville 25/11/2004 1 126 têtes					St-Isidore 26/11/2004 1 485 têtes								---- ---- ----			ENCANS spéc.	ENCANS rég.
	BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (824 têtes)			TOUS VEAUX (1 126 têtes)		BONS VEAUX G1-G2-M1-M2 (1 014 têtes)			TOUS VEAUX (1 485 têtes)		BONS VEAUX G1-G2-M1-M2			TOUS VEAUX		BONS VEAUX G1-G2-M1-M2			TOUS VEAUX		2611têtes (1838 têtes)	324 têtes (89 têtes)
BOUVILLONS	Vol	Écart* $	Moy* $	Min. $	Max $	Vol	Écart $	Moy* $	Min. $	Max $	Vol	Écart $	Moy* $	Min. $	Max $	Vol	Écart $	Moy* $	Min. $	Max $	Moy* $	Moy* $
400 lb et moins	15	114-123	117,07	64	124	14	114-125	119,79	50	125	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	118,38	96,38
400 - 500 lb	58	115-126	120,06	70	127	108	114-125	119,58	56	128	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	119,74	95,83
500 - 600 lb	128	108-122	114,32	43	122	185	108-120	113,59	50	123	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	113,89	88,83
600 - 700 lb	158	103-113	107,96	60	115	149	100-114	106,45	40	115	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	107,23	85,63
700 - 800 lb	94	95-105	101,65	80	107	88	92-99	95,36	40	106	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	98,61	79,20
800 - 900 lb	28	92-98	95,69	31	101	39	87-94	90,47	68	94	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	92,65	---
900 lb et plus	12	83-94	87,09	70	94	1	85-85	85,00	53	85	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	86,93	---
TAURES																						
400 lb et moins	7	100-105	102,29	70	105	22	94-114	101,24	60	114	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	101,49	78,43
400 - 500 lb	72	95-114	103,88	50	114	102	94-113	102,94	40	116	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	103,33	77,05
500 - 600 lb	108	92-104	96,70	50	107	146	90-102	96,78	50	112	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	96,75	75,17
600 - 700 lb	104	88-100	94,05	60	107	104	87-97	91,21	40	100	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	92,63	72,67
700 - 800 lb	30	84-94	88,79	68	101	37	82-90	86,34	64	92	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	87,44	74,00
800 - 900 lb	8	78-88	84,50	70	88	17	77-87	83,12	75	87	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	83,56	---
900 lb et plus	2	75-76	75,50	50	76	2	70-71	70,50	60	71	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	73,00	---

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 22 NOVEMBRE 2004 (Source: CANFAX)

ENCAN ONTARIO HEBDOMADAIRE ET SPÉCIALISÉ

POIDS	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	------	------	63-95	82,27
400 - 500 lb	95-118	108,43	76-103	91,89
500 - 600 lb	91-116	105,22	77-100	89,37
600 - 700 lb	84-107	95,76	69-90	81,19
700 - 800 lb	76-97	88,62	63-83	75,57
800 - 900 lb	76-92	85,36	69-84	76,79
900 lb et plus	75-89	83,27	------	------

ALBERTA

POIDS	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	100-136	122,51	90-129	110,37
400-500 lb	100-133	117,56	87-120	103,66
500-600 lb	90-125	104,92	80-110	94,13
600-700 lb	85-109	96,12	75-97	86,32
700-800 lb	83-105	91,61	75-96	84,05
800-900 lb	80-99	89,78	73-94	83,18
900 lb et plus	78-97	87,26	70-91	80,58

ENCANS SPÉCIALISÉS DE QUÉBEC DIFFUSION DES PRIX: www.bovin.qc.ca

NOTE : L'écart et la moyenne de prix sont calculés à partir de 90% des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.

LE COURRIER DE

Marie-Josée

«Je suis tannée de me cacher de mes enfants»

Je suis une veuve de 53 ans. Mon mari est mort il y a trois mois, après une longue maladie. Depuis plusieurs années, il était un fardeau pour toute la famille, surtout pour moi. Propriétaire d'une grosse ferme, son travail passait avant tout. Il était en société avec son frère célibataire de 51 ans. J'ai toujours eu un faible pour ce frère de mon mari et je sentais qu'il en était de même pour lui. Il comprenait ma peine devant la dureté de son frère jamais content de personne. Mon mari m'a toujours traitée comme une employée, plutôt que comme une épouse. Nous avons eu quatre fils et une fille. Celle-là vit en ville, mais les garçons sont proches de moi et deux travaillent dans l'entreprise. Mon beau-frère et moi éprouvons un grand amour l'un pour l'autre et nous le manifestons chaque fois que nous en avons l'occasion. Mes garçons se doutent évidemment de quelque chose et je suis tannée de devoir me cacher d'eux. Pourtant, ils aimaient bien leur oncle avant d'avoir des soupçons nous concernant. Je suis heureuse comme je ne l'ai jamais été avec mon mari. Nous envisageons de nous marier, le plus tôt possible, mais je redoute la réaction de mes enfants. Il y a en dessous évidemment une question d'argent, car je suis plutôt à l'aise ayant hérité de mes parents décédés. Devons-nous passer par dessus les réactions de mes enfants et nous marier le plus tôt possible? Je vis dans le doute.
Marguerite des champs

Rien n'est pire que le doute et les questionnements prolongés. Vous êtes sûre de vos sentiments et vous les sentez partagés par votre amant. Épousez donc cet homme qui comble vos désirs si longtemps contrariés. Vos fils n'ont pas à intervenir dans cette histoire. Ce ne sont pas des orphelins impuissants que vous lésez, mais des hommes et des femmes matures qui ont leur vie à eux bien en main.

Comme vous le signalez, la question argent intervient tout le temps dans ces sortes d'arrangements. Vous semblez assez capable de partager la vie de cet homme sans altérer l'héritage normal qui doit revenir à vos enfants. Il est temps d'en parler avec vos cinq enfants en leur faisant part de votre décision, pas en leur demandant conseil pour savoir quoi faire.
Je vous souhaite beaucoup de bonheur à tous les deux.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation. – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 3 pages. – Pseudonyme court et original. – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. – Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel : tcn@laterre.ca

Les agronomes et l'agriculture

À l'invitation de Marie-Josée, je viens à mon tour donner mon opinion sur l'élevage du porc au Québec et réagir ainsi aux propos d'une «productrice de la Mauricie» et de «Nadia» (la *Terre* du 16 septembre et du 14 octobre respectivement).

Madame de la Mauricie, que je comprends votre dépit et votre colère! Je ne suis pas éleveur, mais j'enrage quand j'entends et je lis des propos comme ceux de Nadia et bien d'autres. J'habite la campagne depuis plus de 60 ans dans une région où les porcs y sont la richesse et la fierté (Chaudière-Appalaches). Le tourisme y est aussi très florissant et l'un n'empêche pas l'autre. Je fus, dans le temps, agronome au MAPAQ et avec la bénédiction de notre employeur, nous avons, à bon escient, encouragé les agriculteurs à diversifier leur production et ainsi développer nos marchés d'exportation. Les Québécois n'aiment peut-être plus nos porcs, mais les Japonais en raffolent.

Certaines personnes, qui ne recherchent dans les campagnes que leur tranquillité, prennent nos villages pour des dortoirs ou même pour des mouroirs où ils veulent finir leurs jours en écoutant le bruissement des feuilles et le chant des petits oiseaux. Mais la campagne, ce n'est pas aussi idyllique, c'est un endroit d'intenses activités.

Le problème, comme l'illustrait une récente caricature parue dans la *Terre*, c'est que les agriculteurs et leur famille ne représentent plus que 2 % de la population. L'UPA a beau défendre ses membres, elle ne fait plus le poids vis-à-vis le reste de la population. D'autres groupes concernés, comme l'Ordre des agronomes par exemple, devraient monter aux barricades pour défendre l'agriculture, la vraie, mais leur action est très timide et on préfère souvent s'occuper d'environnement et d'agriculture biologique.

Les consommateurs se réveilleront quand il leur faudra payer 50 $ le kilo pour une patte de porc ou un rôti. En attendant, Madame de la Mauricie et tous les autres éleveurs, ne baissez pas les bras. Exprimez votre colère et, s'il le faut, une nouvelle fois. ***L'agriculture avant toute chose***

Les vergetures me désolent

Je suis une maman de trois enfants; depuis mon dernier accouchement les vergetures sur mon ventre me désolent. Je ne sais pas si cela vaut la peine que je me fasse faire une chirurgie esthétique. Ce n'est probablement pas payé par l'assurance-maladie, mais je voudrais retrouver mon corps de jeune fille, puisque étant sûre de ne plus avoir d'enfant. D'autres femmes ont dû subir cela, est-ce que ça vaut la peine?
Jacqueline

Les vergetures après les grossesses sont causées par une faiblesse des tissus élastiques de l'abdomen, c'est un problème hormonal. Elles disparaissent assez souvent toutes seules avec le temps. Mais la chirurgie plastique peut vous aider. Commencez par en parler avec votre médecin de famille qui peut vous recommander un bon plasticien. C'est eux qui peuvent le mieux vous renseigner, à savoir si c'est un problème médical et donc payé par Québec, ou une simple plastie qui est du domaine cosmétique. Les témoignages de jeunes femmes qui ont vécu ce cas peuvent éclairer notre lanterne. Merci de nous écrire.

Bien faire les choses

Je suis une mère de quatre enfants. En juillet nous allons marier notre plus vieille fille, elle est enseignante. J'aimerais avoir certains détails concernant la noce. On me dit que c'est aux parents de la fille à tout payer. Nous autres, notre fille a assez d'argent pour assumer une partie des coûts, le reste on est capable de l'assumer. Nous sommes des gens simples, mais la famille où ma fille va entrer sont des gens plus extravagants. Que faire?
Jeannette

Il n'y a pas longtemps encore les règles observées par la plupart des gens étaient rigides. Les parents de la mariée payaient ses vêtements et la noce. Quand les filles travaillent, elles assument souvent ces coûts. De plus en plus aussi, les deux familles s'entendent pour partager certains frais. Le marié quant à lui paie les alliances, les taxis,la cérémonie du mariage, les fleurs et évidemment ses propres vêtements. De plus en plus, ce sont des détails que les deux futurs mariés débattent entre eux et tant mieux quand les deux familles partagent au mieux leurs points de vue.

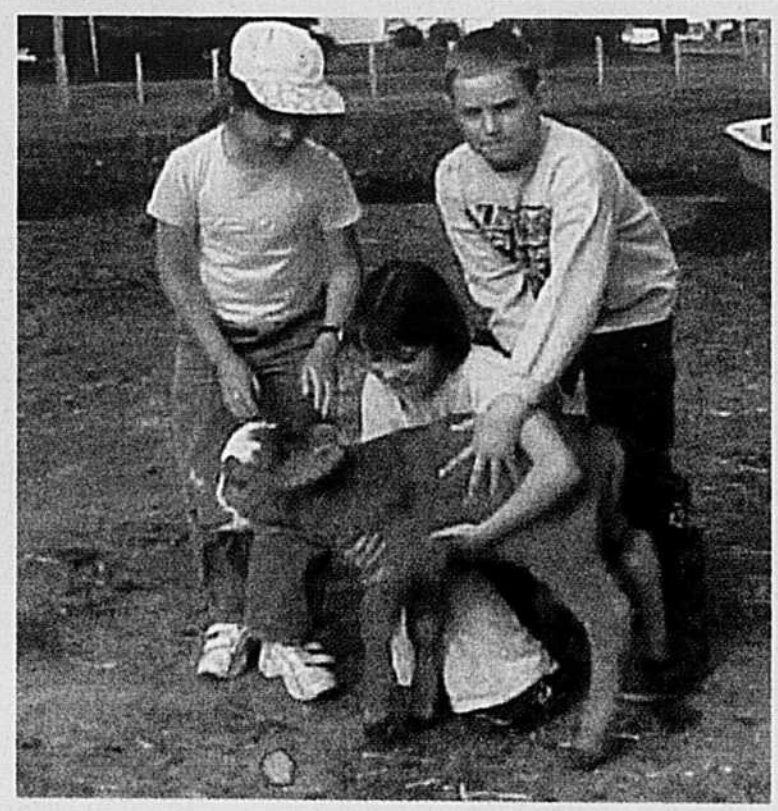

Un tout petit veau

C'est une chose très rare, moi, après 50 ans et plus en élevage de bovin, je n'ai jamais vu ou entendu parler de ça. Un veau qui à la naissance pesait à peine 30 livres. Il fallait le soulever pour qu'il atteigne le pis de la vache qui est très grosse (1600 livres). À six mois, il a presque le poids d'un veau naissant, mais pas la grandeur. Il est si petit que je ne sais qu'en faire.

Si quelqu'un est intéressé à un tel phénomène, je vous laisse mes coordonnées.
Élisabeth Binette
(450) 452-4515

Contre l'épicondylite

Voici une recette facile, non coûteuse, à la portée de tous et sans danger. Sans préjudice.

Ingrédients : chou vert, huile de millepertuis, en usage externe.

Cataplasme :

Le soir : prendre des feuilles de chou vert, retirer la grosse nervure centrale puis mettre la feuille sur une planche et l'écraser au moyen d'un rouleau à pâte ou une bouteille. On peut la chauffer avec un fer à repasser, mais pas trop. Appliquer sur le coude et retenir au moyen d'un bandage. Faire ce traitement le soir au coucher et garder toute la nuit. Faire le traitement pendant un mois ou plus.

Le jour: appliquer de l'huile de millepertuis et couvrir d'un bandage. Il serait bon de mettre le bras en écharpe afin de reposer le coude.

À boire: décoction de merisier, 60 g de queues de merises pour un litre d'eau, bouillir 10 minutes. Partir à l'eau froide dans un récipient clos. Dose: 2 tasses par jour pendant trois semaines.

Alimentation: il serait bon de manger des radis quotidiennement. ***Angéline***

Ce n'est pas le Metro Star

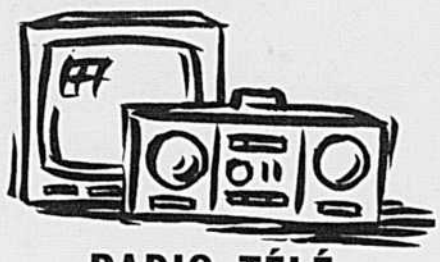

RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Le gala des Gémeaux n'est pas le Metro Star. Ce dernier appelle le vote du grand public. Les Gémeaux sont le produit d'une Académie qui établit qui va être mis en nomination et qui ensuite décide des gagnants. Voilà pourquoi le trophée de la meilleure série dramatique est allé à *Grande Ourse*, une émission novatrice, collant à la science-fiction et que Radio-Canada a eu l'audace de programmer l'an dernier. Beaucoup de trophées ont d'ailleurs été décernés à la société publique pour ces mêmes raisons. Même si elles étaient parfois inconnues du public.

Je ne suis pas une fanatique des galas, je les trouve plats la plupart du temps, répétitifs et toujours trop longs, comme ce dernier Gémeaux. Ce gala est un nid de chicanes et les télés privées se trouvent souvent - comme cette année d'ailleurs - discriminées par rapport à Radio-Canada, on va sans doute en entendre parler dans les prochains jours. Les animateurs sont aussi souvent critiqués, comme ce fut le cas pour Normand Brathwaite évincé cette année de sa tribune. On l'a remis en selle pour une ouverture endiablée. Un coup de diplomatie de Guy Fournier, président de l'Académie, qui ne fournit pas à boucher des trous et à en ouvrir d'autres...

Le manque d'animateurs s'est fait sentir dans ce dernier gala, je n'ai pas trouvé les textes des présentateurs très relevés, mais on ne peut se payer Lepage toutes les semaines. Les statuettes n'y résisteraient...TVA peut revendiquer le choix du meilleur téléroman: *Annie et ses hommes* qui a aussi vu couronner Guylaine Tremblay et Denis Bouchard, en tant que meilleurs interprètes.

Le prix de la meilleure comédie est allé à *Rumeurs*. Tandis que les célèbres *Bougon*, du mercredi soir à Radio-Canada, ont décroché les trophées des meilleurs comédiens, avec Rémy Girard et Louison Danis; ils s'étaient mis sur leur trente-six, laissant les défroques de la bougonnerie à l'auteur des textes François Avard, ce dernier a eu ces mots: «Les Bougon sont la meilleure tribune où passer mes messages. Là c'est drôle d'être cynique. Mais j'aimerais ça que collectivement on ait le goût d'autres choses que de rire jaune.»

Par chance que le Grand Prix de l'Académie est allé à Fabienne Larouche pour l'ensemble de son oeuvre en tant qu'écrivaine et productrice de plusieurs émissions percutantes. Dont *Fortier* et *Virginie* qui ont été ignorées cette année. La millième de Virginie m'avait surprise et scandalisée par la violence extrême des comportements des participants. Mais, c'est quand même un événement qui aurait dû être signalé. Les promoteurs de *Flash* à TQS auraient raison de protester de l'insignifiance de l'«hommage» qu'on leur a rendu, pour leurs dix ans de présence au petit écran. *Flash* est dynamique, enlevé, excellente tribune pour les artistes qui s'affichent en ces jours-là.

Occupation double a décroché le trophée de la meilleure téléréalité. C'est techniquement bien fait, même si on peut se montrer, avec raison, sévère sur le vide du contenu subtilement entaché de valeurs douteuses. J'avoue avoir pitonné parfois à TVA, pendant le gala, pour voir où en étaient rendus nos amoureux qui devaient se jurer l'éternel amour, devant un auditoire clinquant, sous les grands lustres du Ritz Carlton dans *Pour le meilleur et pour le pire*. C'est le même type d'émission qu'*Occupation double* avec le même clinquant, les mêmes valeurs douteuses et l'immense popularité. Je comprends cependant que deux millions de personnes y trouvent un exutoire à ce que leur propre vie peut avoir de plat et d'insignifiant. Ces émissions dégagent une aura de romantisme et de brillant qui touche autant que l'attrait du Gros Lot de la Loto avec les mêmes lendemains qui déchantent.

Une surprise au milieu du gala: une délégation étudiante est venue plaider contre les coupes de 103 millions dans leurs bourses. Un peu de protestation dans la salle au début, mais une ovation debout à la fin. «Faut pas se laisser faire et il faut que tout le monde en parle», a conclu le protestataire. Véronique Cloutier n'a pas été oubliée pour son *Ceci n'est pas un bye bye*. Elle a eu la délicatesse d'envoyer ses remerciements sur vidéo. Les gens dans la salle et les spectateurs à la télé retenaient leur souffle. Mais il n'y eut aucune farce et aucun commentaire de mauvais aloi concernant l'affaire Guy Cloutier. Les prescriptions étaient sévères là-dessus.

J'espère qu'on va laisser passer les Fêtes, avant de nous relancer dans ces soirées interminables qui font surtout plaisir aux nominés et gagnants, très peu aux téléspectateurs qui en ont assez des litanies et des remerciements à la chaîne.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités les 4 et 5 décembre 2004

- ***Jacques Desrosiers, Mirabel***
  Éleveur de bovins de boucherie
  Médaille de bronze
  Concours des PME agricoles
- ***Andréas Zuger***
  Producteur de lait à Lyster
  Éleveur-élite Purina
- **Amélie Demers**
  Association des jeunes ruraux

PURINA

BANQUE NATIONALE

Samedi

- 6h30 CKMN-FM	*- Rimouski 96,5*
- 7h45 CJDS-FM	*- L'Islet 94,7*
- 7h45 CFIN-FM	*- Bellechasse 103,9*
	- Etchemins 100,5

Dimanche

- 7h00 CKYQ-FM	*- Plessisville 95,7*
- 6h15 CJAN-FM	*- Asbestos 99,3*
- 7h00 CJMS-	*- St-Jean 1040*
- 7h15 CKOD-FM	*- Valleyfield 103,1*
- 9h00 CHGA-FM	*- Maniwaki 97,3*

LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE
LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2004 À 12 H 30

CRISE FINANCIÈRE DANS LE MONDE AGRICOLE - Jamais les terres du Québec n'ont été aussi prolifiques, en qualité de produits alimentaires comme en nouveautés, mais les agriculteurs, pourtant, sont loin de s'enrichir. Même en travaillant corps et âme, nombre d'entre eux se trouvent plutôt en déficit. C'est que la nourriture, actuellement, coûte plus cher à produire qu'elle ne rapporte à la ferme. Ouverture des marchés, crise de la vache folle et méga-épiceries qui achètent au plus bas prix possible, exercent une pression grandissante sur les producteurs qui doivent souvent s'endetter pour faire face aux commandes. La proportion des agriculteurs âgés de moins de 35 ans au Québec, tout comme au pays, est d'ailleurs à son plus bas niveau depuis un demi-siècle, car qui peut vraiment, dans ces conditions, envisager un tel métier? La journaliste Rachel Brillant et le réalisateur Bernard Laroche rencontrent pour nous un producteur de lait et un éleveur d'agneaux pour mieux faire le point sur cette crise financière qui secoue si brutalement le monde agricole du Québec.

Aussi à l'émission :

Congrès de l'UPA : Les faits saillants du 80e congrès de l'Union des producteurs agricoles. Bilan et analyse des enjeux de l'Union et des attentes des producteurs.

La culture des pois : Jadis une petite production pour le marché domestique, cette culture est devenue, pour l'Ouest, le moteur d'une grande industrie d'exportation.

Les bélugas malades : La pollution décime les bélugas du Saint-Laurent. Aucun mammifère ne meurt autant du cancer que cette petite baleine. Autopsie d'un béluga.

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Le mardi 7 décembre 2004 à 19 h à Télé-Québec
(Rediffusions : jeudi 11 h 30, samedi 18 h, dimanche 13 h et lundi 22 h 30)

Des vignes de qualité... venues du froid
Alain Breault a une obsession: propager les cépages rustiques qui résistent naturellement à nos froids de canard sans protection hivernale. Avec une rare détermination, à force de bouturages, de transplantations et d'hybridation, Alain Breault en arrive à démontrer que ces cépages peuvent donner des vins de qualité.

Un vignoble au cœur de la route des vins
Simon Naud tient la barre du vignoble La Bauge, un des plus vieux au Québec. On y produit sept types de vin, tous écoulés au vignoble, dont la vocation agro-touristique est solidement établie. Persévérant, Simon Naud cherche constamment à améliorer son produit élaboré à partir de cépages rustiques et de cépages européens.

MOTS CROISÉS – PAR MAURICE SAINDON

HORIZONTALEMENT

1 - Telle que la scabieuse.
2 - Fertiliser. - Arbre dont le latex est toxique.
3 - Fruit ou légume hâtif. - Nommé.
4 - Terminaison. - Dieu solaire. - En Afrique du Sud, enclos pour le bétail.
5 - Plante herbacée à fleurs blanches ou roses. - Porcine.
6 - Démonstratif. - Langue parlée au Brésil. - Figure en forme de T.
7 - Action d'apposer sa signature au dos d'un chèque. - Bâtiment de ferme.
8 - Ébahir.
9 - Nombril. - Indique une liaison.
10 - Ancien conjoint. - Siégera.
11 - Neuf. - Initiales du père de Céline Dion. - Oiseau marin.
12 - Plante telle que l'if. - Lavande.

VERTICALEMENT

1 - Ouverture naturelle, à maturité, d'un organe clos (Bot.).
2 - Relatif à l'Icarie. - Iridacée ornementale.
3 - Montant des enjeux. - Hallucinogène. - Vingt.
4 - Homme de main. - Plante utilisée pour la fixation du sable des dunes.
5 - Petits toits. - Angoisse irraisonnée.
6 - Communauté économique européenne. - Ressenti. - Rongé.
7 - Eau-de-vie. - Graine.
8 - Ortie.
9 - Possédé. - Argon. - Relatif à un col.
10 - Blé. - Langage de programmation.
11 - Plante à odeur d'ail. - Terminaison.
12 - Ville du Japon. - Ressentie. - À une heure très avancée.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	G	E	N	E	V	R	I	E	R	■	H	E	1
2	I	P	O	M	E	E	■	L	I	B	E	R	2
3	R	I	S	■	R	A	I	F	O	R	T	S	3
4	A	L	■	K	A	■	D	E	T	I	R	E	4
5	U	L	M	A	I	R	E	■	E	Z	E	■	5
6	M	E	I	O	S	E	■	P	R	E	■	R	6
7	O	T	O	L	O	G	I	E	■	■	M	O	7
8	N	■	C	I	N	E	R	A	I	R	E	S	8
9	■	S	E	N	■	L	I	G	N	I	N	E	9
10	P	I	N	■	L	E	S	E	■	P	T	■	10
11	E	L	E	V	E	R	■	■	B	A	H	T	11
12	P	O	■	A	Z	A	L	E	E	■	E	U	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

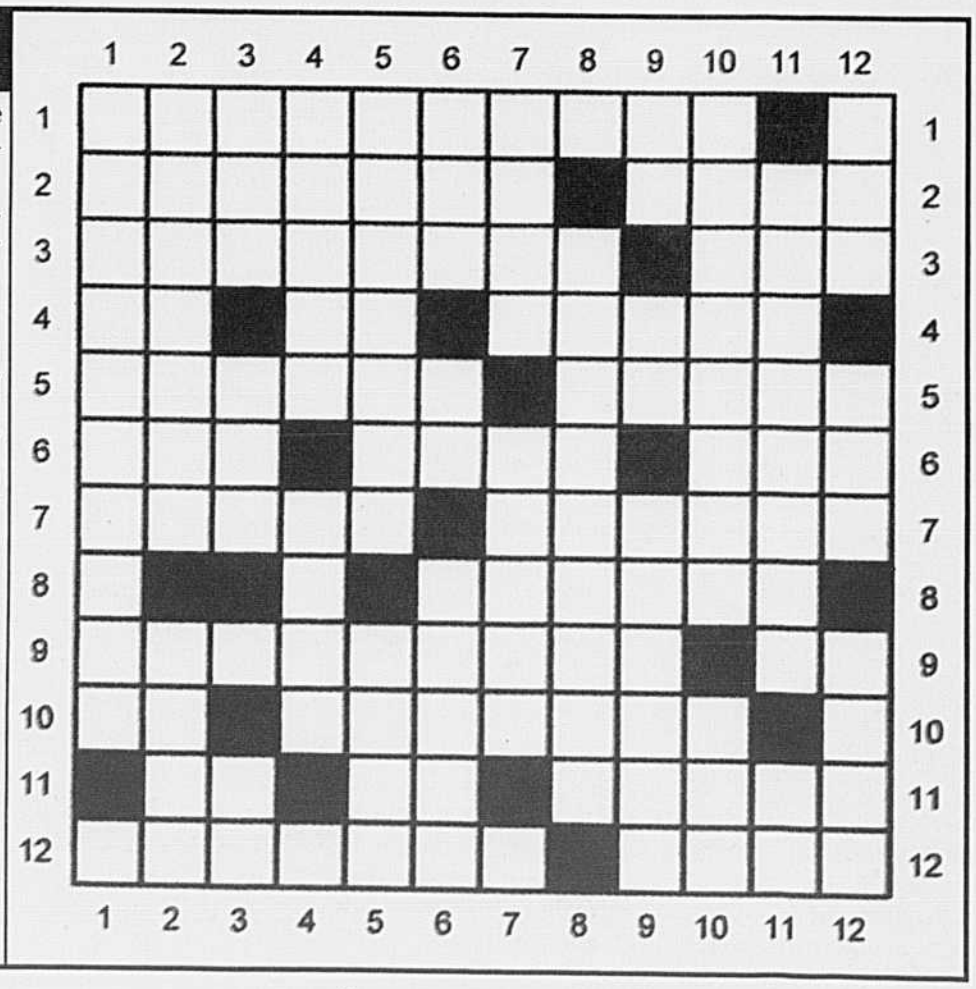

Les escalopes de poulet

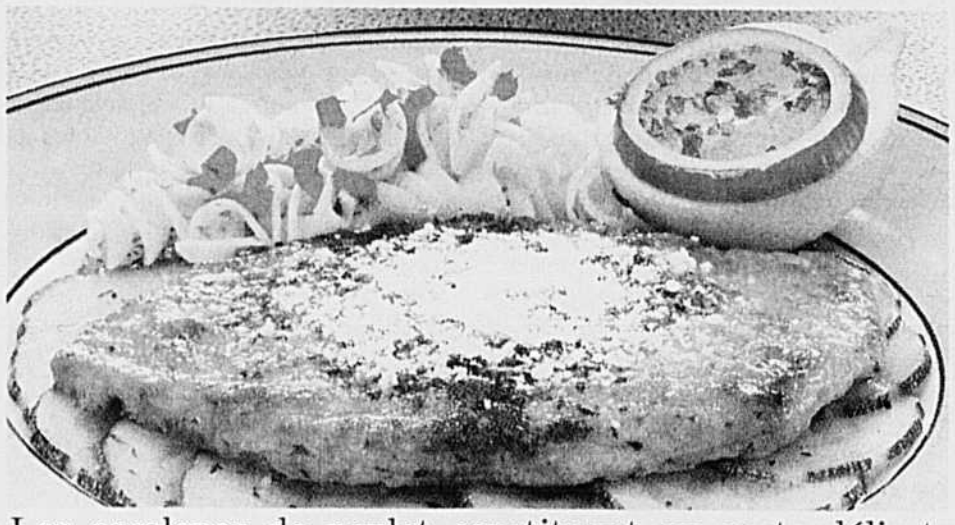

Les escalopes de poulet constituent un mets délicat. Elles sont parfois difficiles à trouver. Assurez-vous d'en avoir avant de planifier votre menu.

Comment façonner une escalope de poulet

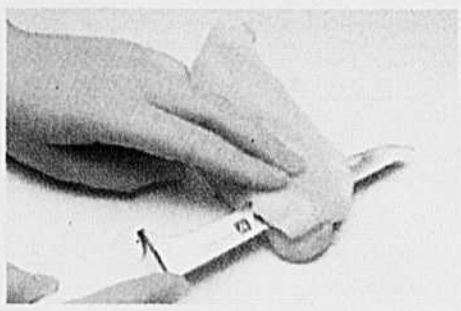

Tranchez la poitrine en deux sur l'épaisseur

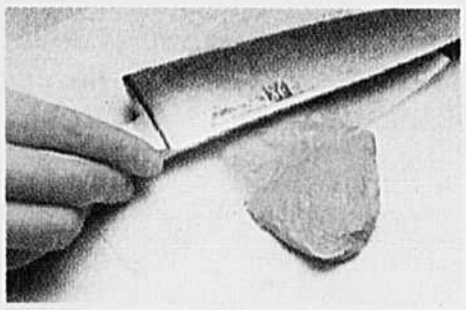

Placez les demi-poitrines sous une feuille de papier ciré; aplatissez avec le revers d'un grand couteau ou à l'aide d'un marteau attendrisseur.

Escalopes de poulet aux courgettes

(4 portions)

60 ml (4 c. à s.) beurre
2 courgettes, en rondelles
sel et poivre
1 ml (1/4 c. à t.) thym
4 escalopes de poulet de 125 g (1/4 lb) chacune
farine assaisonnée
2 jaunes d'œufs, battus
90 ml (6 c. à s.) chapelure
10 ml (2 c à t.) jus de citron
20 ml (4 c. à t.) eau
30 ml (2 c. à s.) parmesan, râpé

Dans un poêlon, faites chauffer 30 ml (2 c. à s.) de beurre; faites sauter les courgettes; salez, poivrez et saupoudrez de thym; gardez au chaud.

Passez les escalopes de poulet dans la farine assaisonnée, puis dans les jaunes d'œufs et dans la chapelure.

Dans un autre poêlon, faites chauffer 30 ml (2 c. à s.) de beurre; faites cuire les escalopes à feu doux; retirez du poêlon, placez dans une assiette; gardez au chaud.

Dans le même poêlon, versez le jus de citron et l'eau; remuez doucement; versez sur les escalopes de poulet.

Dressez sur un lit de courgettes; parsemez de parmesan. Servez.

Escalopes de poulet panées aux noix

(4 portions)

125 ml (1/2 tasse) flocons de maïs
10 ml (2 c. à t.) persil
3 ml (3/4 c. à t.) poivre au citron
30 ml (2 c. à s.) noix de Grenoble, hachées finement
4 escalopes de poulet de 115 g (1/4 lb) chacune
2 jaunes d'œufs, battus

Préparez la chapelure en mélangeant délicatement les céréales, le persil, le poivre au citron et les noix.

Passez les escalopes de poulet dans les jaunes d'œufs, puis dans le mélange de chapelure.

Dans un plat allant au micro-ondes, déposez les escalopes de poulet; faites cuire à moyen, 2 minutes; retournez les escalopes; poursuivez la cuisson, 2 minutes. Laissez reposer 5 minutes avant de servir.

Escalopes de poulet en roulades

(4 portions)

<u>Beurre assaisonné</u>
15 ml (1 c. à s.) beurre
1 pincée de ciboulette
1 pincée de poudre d'ail
1 pincée de poivre noir
<u>Chapelure</u>
125 ml (1/2 tasse) flocons de maïs
15 ml (1 c. à s.) parmesan, râpé
5 ml (1 c. à t.) persil
5 ml (1 c. à t.) paprika
2 jaunes d'œufs, battus
8 escalopes de poulet de 60 g (2 oz) chacune

Préchauffez le four à 175 °C (350 °F).

Dans un petit bol, mélangez le beurre, la ciboulette, la poudre d'ail et le poivre; fouettez pour obtenir un mélange homogène.

Dans un grand bol, mélangez les flocons de maïs, le parmesan, le persil et le paprika. Déposez une noisette de beurre assaisonné sur chaque escalope; roulez chaque escalope; passez dans les jaunes d'œufs, puis dans la chapelure; fixez à l'aide d'un cure-dents; faites cuire au four 20 à 25 minutes.

TERRE NATURE

Thérèse Romer

Petits fruits d'hiver

Les régals tardifs de la nature, une joie pour nos yeux. Et un cadeau pour la faune ailée. À explorer avec curiosité.

Finis les fraises, les framboises, les gadelles, les bleuets, les amélanchiers. Mais ce n'est guère la fin des petits fruits, loin de là! Voici un défi. Combien réussissez-vous à en compter non loin de chez vous? Des quatre-temps, des airelles au ras du sol ? Des sorbiers, des aronias, du sumac, du houx verticillé, des aubépines, des pommettes, le fruit du rosier? En trouvez-vous d'autres, est-ce que j'en oublie ?

Les oiseaux, eux, me reprennent vite. «Eh là! que fais-tu des fruits de l'aulne, des bouleaux, des frênes, des graines dans les cocottes de conifères? Sans compter les herbacées, les graminées, si on cherche au pied des espèces arbustives!»

Oui, oui, les oiseaux ont raison. Ils ne voient pas les petits fruits exactement de notre façon. Mais rien ne nous empêche d'être attentifs aux formes multiples de fructification, si évidentes en hiver. C'est même un divertissement, au cours des promenades, que d'apporter avec soi une petite loupe pour s'attarder aux curiosités des récoltes que la nature… s'offre à elle-même.

Parfois, cependant, on aime se contenter de ses propres yeux. Quoi de plus joli, contre la blancheur de la neige, que les gouttes rouge sang du pimbina? Étonnant, quand même, que ce grand arbuste indigène, *Viburnum trilobum*, ne soit pas plus populaire dans nos jardins. Outre ses fruits en hiver, on admire ses ombelles de fleurs blanches en juin et son feuillage rougissant en octobre. C'est lorsqu'on le rencontre dans la nature qu'il faut s'en réjouir.

Ses fruits sont, oui, comestibles, c'est-à-dire non toxiques pour les humains, on peut en faire une gelée. Il faudra y mettre pas mal de sucre, les baies étant âcres et acides. Leur odeur pendant la cuisson paraît rebutante, mais l'odeur disparaît et n'affecte pas la saveur finale. Somme toute, aussi bien laisser ces petits fruits faire une beauté aux pimbinas. D'autant plus que les gélinottes huppées en sont, paraît-il, friandes. C'est moins le cas des autres oiseaux qui, eux, laissent les fruits sur la branche, joli garde-manger en réserve pour quand toutes les autres provisions seront épuisées.

Le pimbina affectionne les sols riches, humides. Ainsi, on en trouve sur les berges ou en bordure des bois. L'arbuste atteint deux à trois mètres. Il se multiplie par drageons, mais surtout par semis. Au printemps, cherchons autour d'un vieux pimbina sauvage pour y trouver des plantules qui pourront être transplantées, par exemple dans une bande riveraine. On peut aussi en faire une haie coupe-vent. Qui aidera en même temps à servir d'abri aux oiseaux.

Joli et utile, le pimbina a une autre vertu : son écorce est médicinale, elle a des propriétés antispasmodiques. On l'employait contre les crampes. Elle soulageait les douleurs de l'enfantement. Des herboristes d'aujourd'hui en recommandent encore l'usage, souvent en combinaison avec d'autres plantes bénéfiques.

Joyeuses promenades santé de Noël!

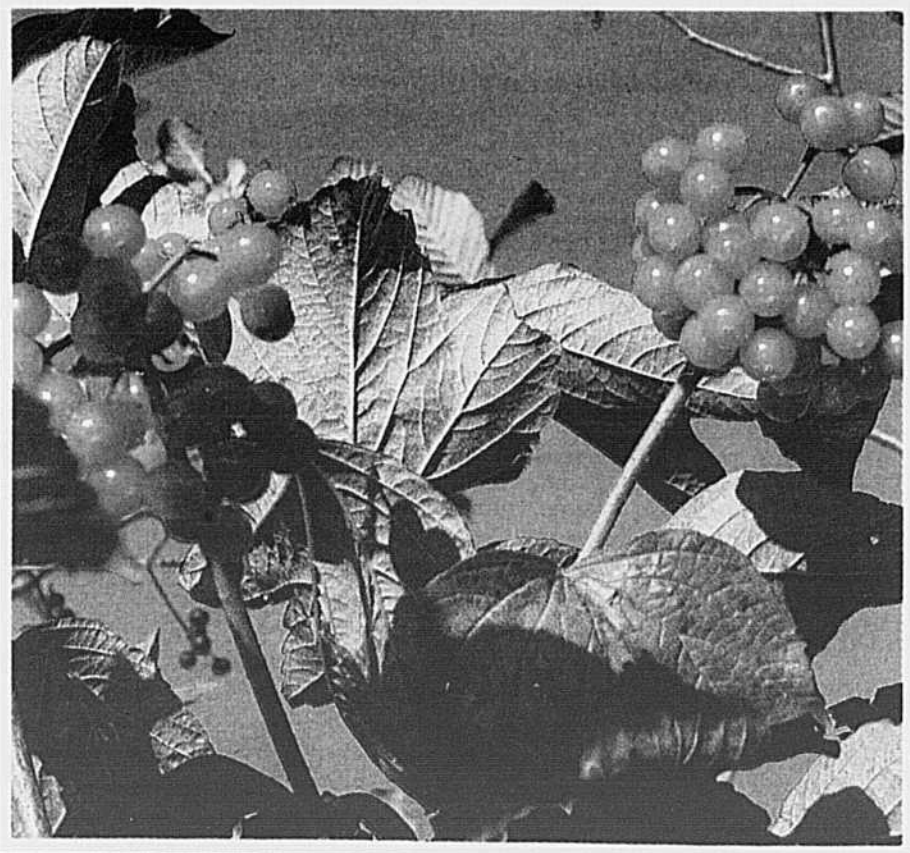

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 15,00$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,75$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 6,40$ plus 0,75$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,90$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 11,25$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 12,00$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,60$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,12$ plus 0,60$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,92$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,00$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA – numéro de producteur requis (7 chiffres)
- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,00$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,30$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA – une annonce dans les rubriques classées est obligatoire
- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,42$ le mot, la parution

Courrier électronique:
sdeveault@laterre.ca marierandoll@laterre.ca

CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483
(annonces comprenant logo, cadre, photo)

Réal Loiseau (poste 7276)
Christian Guinard (poste 7271)
Sylvain Joubert (poste 7272)
Sylvain Lalonde (poste7576)

1 À 4 INSERTIONS
OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES
5,30$ la ligne agate

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

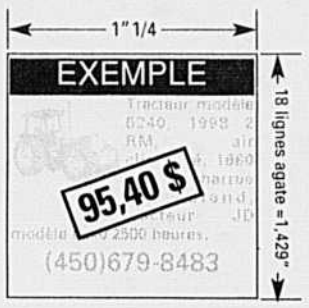

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléc. : (450) 670-4788

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

A LOUER DIVERS

À LOUER: poulailler d'élevage 20,000 pi.ca. de plancher avec tout l'équipement y compris fosse à fumier, en plus gérant d'entreprise avec plus de 15 ans d'expérience. S'adresser au: (450)752-3524.

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières et taures. Pour informations, tél.: (802)849-6266, (450)357-5217.

J'ai un refuge pour animaux de ferme et autres aussi. Si vous avez des animaux handicapés, laissez les vivre, je les prends sous ma protection. Mon adresse: Refuge Mimo 860 Du Brûlé, Compton QC J0B 1L0. (819)837-2613.

ANIMAUX A VENDRE

95 BREBIS Katahdin, pur sang, enregistrées (67 gestantes), 5 agnelles, 4 béliers de 3 lignées différentes, génétique supérieure, cause: abandon d'élevage, acheteurs sérieux seulement. Téléphone/ Fax: (819)336-4228.

9 TAURES Holstein gestantes de 5 à 6 mois; 2 JUMENTS blondes Belge, 5 et 6 ans. Tél.: (418)728-3391, (418)563-6259.

ALPAGAS, ânes, lamas, chèvres miniatures, cochons miniatures, hérissons, chevaux miniatures, zébus miniatures, poneys, perroquet Ara, oies Africaines, Chinoises. Téléphone: (819)336-3817, (819)336-3316.

ANIMAUX DEMANDES

Luc Chevrette, pl. fin.

Vous ressentez le besoin d'investir dans des conseils impartiaux et réfléchis afin de faire le point...

Services Conseils LC *vous assure la sécurité et la tranquilité d'esprit que vous souhaitez.*

Services conseils (514) 231-7652
Accompagnement en planification financière personnelle

ANIMAUX A VENDRE

2 TAUREAUX Simmental: 4 ans papier bleu facile au vêlage, 3 ans avec veau 100 livres à la naissance. (418)453-7768, (418)453-2654.

300 CHÈVRES et tout l'équipement à vendre. Information, demandez Lise: (705)594-9355.

35 VACHES à boeuf, Charolais, Simmental, à vendre, vêlant décembre et janvier. (418)284-9224.

50 brebis 2 ans; 25 Agnelles 13 mois, croisées Arcott / Charolais / Dorset. A.S.R.A transférable. (819)826-6421.

50 CHÈVRES Saanen de l'année provenant de boucs Saanen pure race d'un des meilleurs troupeaux laitiers de l'Ontario. Appelez Rosegate Farms: (905)877-6462, (midi ou 21h), anglophone.

Association Hereford du Québec
Information: Julien Lessard prés. (819) 826-5271, André Beaumont vice-prés. (418) 875-2343.
www.herefordquebec.ca

ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5461, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.com

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron,
144, rang Grande Barbue
St-Césaire, J0L 1T0
Tél./tax: (450)469-2775
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.
www.limousinduquebec.com

ASSOCIATION JERSEY QUÉBEC
Siège social: (450) 774-2775. Propagandiste: Marie-Claire Girod, tél. (450) 774-1141.

BONNES VACHES à boeuf, garanties gestantes, dont plusieurs vêlant tôt, 750$ chacune. (819)658-1067.

ANIMAUX A VENDRE

ASS SIMMENTAL DU QUÉBEC
149 Oneida, Pointe-Claire, Qc, H9R 1A9. Information: Martin Dumais.
Tél.: (418) 492-6490.
www.simmentalquebec.ca

À VENDRE: SALERS full blood 4 taureaux, 8 taures (6 mois), 18 vaches de 3 1/2 ans. Financement possible. (819)858-2305.

BÉLIERS Romanov génotypés, nés triple et quadruple, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, statut argent Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie: (819)849-3221.

BLONDE D'AQUITAINE, veaux de l'année: mâles et femelles, taures et vaches gestantes, bonne génétique, tous "Fullblood"; VACHES croisées gestantes. (819)336-5503.

BOOLYS béliers génotypés Booroola, prolifiques, intégralement désaisonnés, sans hormone, sans photopériode, intervalle agnelage 249 jours GENOVIS. Cloche des Alpes: (819)362-2531.

BORDER-COLLIE: chiots très bonne lignée, descendance champions d'Écosse, élevés sur la ferme, bonnes dispositions, enregistrés, vaccinés, prix raisonnable. Information: (819)858-2349.

BOUVIER BERNOIS
CHIOTS élevés sur ferme, père champion, enregistrés, vaccinés, vermifugés, garantis 2 ans, 800$, droit de reproduction. Téléphone: (819)288-5749.

VENTE GELBVIEH MAN SASK
30-40 sujets, le 10 décembre 2004, Yorkton, SK

VENTE GELBVIEH D'ÉLEVEURS PRAIRIE
40-50 sujets , le 14 décembre 2004, Moose Jaw, SK

Offrant des taureaux, femelles saillies ou ouvertes pur-sang et fullbloods, majorité acère.

Pour information et catalogue :
Marcel Fouillard
Tél.: (204) 683-2208
Cell.: (204) 821-5112
Email: zi23@mts.net

BOVINS HIGHLAND: 30 boeufs à vendre à prix raisonnable. Téléphonez au: (514)234-2332. Premier arrivé, premier servi.

BREBIS (113), 13 agnelles, p.s., F1, F2, croisées, 2,5 ans. À vendre au complet ou séparément. ASRA transférable. Téléphone, jour: (819)697-6400, soir: (819)228-3101.

ANIMAUX A VENDRE

BREBIS Arcott Outaouais (50), p.s.e. prolifiques, laitières, maternelles. Agnelage à partir de janvier; CHIENS Montagnes des Pyrénées. http://www.dromy.com/patous/montagne_des_pyrenee.html (819)477-2575.

BREBIS et agnelles Dorper à vendre; FEMELLES Lama gestantes (5). Téléphone: (819)848-1246, soir: (819)848 2235.

BREBIS
TROUPEAU pur sang complet, Arcott Outaouais (90), Hampshire (30), 8 béliers, agnelage janvier, février, mars. Raison: ferme vendue. Génovis, ASRA, foin 2,800 balles transférables. **EXCELLENT TROUPEAU,** peut être vendu par lots, meilleures offres. Téléphone: **(819)297-2472,** (boite vocale) **Michel Cerisère**

CERFS Sika de Mandchourie et Cerfs Rouge mâles et femelles de tout âge. Karl Gola: (450)346-8007, karl.gola@sympatico.ca

CHAROLAIS
TAUREAU pur sang, 2 1/2 ans, acère, musclé, indice gain 123 en station. (450)588-3655. Marcel Bélanger, L'Épiphanie.

CHAROLAIS
TROUPEAU: 14 vaches Charolais pur sang vêlant mars à juin, 8 génisses de l'année enregistrées; AUSSI 2 taureaux Charolais pur sang de 2 ans, papier bleu. Roxton-Pond: (450)372-8887.

CHEVAUX canadiens enregistrés, belle conformation; ÉTALON alezan 18 mois #10082; 2 POULAINS de 5 mois 1 noir et 1 alezan. Téléphone: (418)243-3122.

CHEVAUX Halflinger enregistrés: 1 pouliche, 2 poulains, 1 jument domptée simple, double, à la selle. (450)587-2516, (450)587-5294.

CHEVAUX Percheron gris enregistrés, poulain et pouliches de l'année, pouliches de 1 an et juments adultes. (819)224-4604.

CHEVAUX Percheron plus de 50 à choisir, juments enregistrées pleines ou pas, gelding 1 à 4 ans, pouliches 2 ans, enregistrées. Tous très doux, très belle qualité. (819)876-2403.

CHÈVRES gestantes, chevrettes naissantes et à naitre, de bonne lignée laitière, chevrettes prêtes à saillir. (418)563-3653.

CHEVRETTES, boucs, Alpine pur sang, enregistrés, prêts à saillir, testés CAE négatif. (819)336-6883.

CHIOTS et jeunes adultes: haute qualité, RACE LECOURS. Compagnon idéal, intelligent, travaillant, doux, gardien. Satisfaction garantie. FAUT VOIR: www.voici.ca/chienslecours Téléphone: (450)430-4424

ANIMAUX A VENDRE

CLYSDALE gelding, 6 ans, noir, 4 pattes blanches, bien dompté: POULAINS et pouliches noirs ou baie de 6 mois à 2 ans; JUMENTS noires gestantes de Sénateur. Information le soir: (418)328-4119, Gilles Germain.

F1 excellentes brebis F1, Romanov/Dorset, troupeau de 58 dont 25 gestantes; BALANCE pour moutons. Possibilité livraison. (819)656-1093.

FEMELLE lama née le 14 mai 2004, prix: 300$. Tél.: (450)293-7906, après 18h00.

FERME YOGECOSTÈRE à Ste-Justine-de-Newton met en vente une dizaine de moutons composée de brebis East Freesan; BÉLIER Arcott Rideau. (450)764-3448.

HEREFORD pur sang enregistrés troupeau 80 têtes: vaches, taures, génisses, bouvillons, taureau avec papier bleu. Prix raisonnable. Le soir: (450)247-0206.

HIGHLAND troupeau 33 têtes: vaches, taures, génisses, bouvillons et 2 taureaux de station d'épreuve avec papiers bleus. (819)839-3129.

HOLSTEIN pur sang, 15 jeunes vaches au choix fraîches vêlées, plusieurs avec mères très bonnes. Région Bois-Francs: (819)839-3794.

HOLSTEIN pur sang, génétique supérieure: 7 taures, 6 à 14 mois, (Lee, James, Allen, September, Design); 7 génisses, 2 à 12 semaines, (September, Gibson, Igniter), taure gestante due 04-11-04 (Allen x Design) x September. (418)329-3080.

HOLSTEIN

Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

JERSEY GRANDE QUALITÉ

JEUNES vaches fraîches avec pedigrees exceptionnels, vache d'expo, embryon et semence, pour tous les budgets, transport disponible. Ferme Rapid Bay Jersey, Ormstown, Québec. (450)829-2596, (450)544-0168.

JUMENT Belge de 12 ans, 17 mains, avec pouliche de 5 mois, enregistrées. (819)288-5813.

L'ASSOCIATION SIMMENTAL du Québec recherche personne pour combler poste de secrétaire de la Race. Communiquer avec Madame Diane Bischof au: (514)694-6665 (jour) pour info.
www.simmentalquebec.ca

PAIRE de chevaux Canadien, croisés, noirs, 4, 5 ans, domptés selle, voiture, 1,400 lb; JEUNES juments Percheron pur sang. (450)756-2837

ST-CHARLES DE BELLECHASSE: 5 vaches Limousin et un taureau Limousin, papier bleu. (418)663-4804.

TAUREAU Holstein pur sang, 14 mois, fils de Stormatic, 8 générations TB ou EX, famille du populaire taureau Champion. (450)460-3566.

TAUREAUX Limousin avec feuille bleue et or, plusieurs "polled", "double polled", "full blood" et p.s., plusieurs de 24 mois, quelques taures. (450)799-4073.

TAUREAUX LIMOUSIN "fullblood", 12 à 24 mois, qualifiés génétique supérieure, (papier bleu, or); 20 BELLES taures Limousin "fullblood", agées: 15 à 18 mois, prêtes pour service. (450)772-2731.

TAUREAUX, VACHES HOLSTEIN: p.sang, excellent choix, haut potentiel génétique. Taureaux: 2 mois à prêts pour le service. Possibilité livraison. (418)259-7459.

TAURES (50) Holstein pur sang et croisées, gestantes, vêlant en tout temps de l'année. Possibilité de livraison. Téléphone: (819)737-4485, cell.: (819)856-6310.

ANIMAUX A VENDRE

TAURES ET VACHES Holstein à vendre, pur sang et croisées, production allant de 20 à 50 kg/ jour. (819)363-2509.

TAURES Holstein fraîches vêlées ou vêlant sous peu, 1er et 2e veau. Gérald Turcotte. Tél: (418)335-3814, Cell.: (418)334-6091.

TAURES hybrides (Angus rouge, noir, Simmental) inséminées, garanties gestantes, vêlant au printemps, vaccinées, vermifugées. Téléphone: (418)698-1393, (418)812-0613.

TEAM de juments noires, Percheron, enregistrées de 8 et 9 ans, 17 mains, 1 gestante, bien domptées sur la route et machineries aratoires. (450)296-4523.

TROUPEAU 140 chèvres laitières, équipement complet, salon de traite, bulk tank, etc. Avec ou sans droit de production. Tél.: (418)882-2212, (418)558-1372.

TROUPEAU complet: brebis F1 (79) gestantes, 2e agnelage; 2 béliers. (418)443-2618.

TROUPEAU de brebis et agnelles toutes gestantes, agneaux et 4 béliers. Pour informations, téléphone: (819)344-5560, (819)845-0181.

VACHES et taures vêlant sous peu, p.s. et à pourcentage, contrôle officiel, moyenne de 9,500 kilos. (819)609-3727, (819)295-3440.

VACHES fraîches vêlées et taures vêlant en décembre. Pour information, tél.: (819) 365-4723.

VACHES laitières Holstein en stabulation libre. Tél.: (819)364-7812.

VICTORIAVILLE: taureaux Holstein pur sang, enregistrés, 15 mois, 2 mères "Excellente", 14,000 kilos; Vaches, taures vêlant sous peu, contrôle officiel. (819)357-2637.

ANTIQUITÉ

CHOIX DE CUISINIÈRES au bois antiques, entièrement rénovées. Téléphone: (819)362-2696.

A VENDRE DIVERS

2 SERRES en bois à soliveaux, 30'x200'; FOURNAISES au gaz; GÉNÉRATRICE sur P.T.O.; POMPE à pesticides; CHARIOTS sur palette. (450)439-7295.

2 SERRES Harnois Ovaltec 30'x150', 6 fournaises avec ventilateur, prix à discuter. Téléphone: (450)971-3450.

4 RETRAITS automatiques Advisor, 1,500$ chacun. Tél.: (418)328-4330.

70 TAPIS de caoutchouc 4'x6'x1/2" d'épais. Idéal pour plancher d'étable, prix demandé 30$ l'unité. Contactez: (514)277-4544 extension: 226.

ACHAT et VENTE: BOIS de chauffage LJJD, "van" de bois franc, 46 cordes en bûches 16", livraison à l'année. (514)270-4441.

A VENDRE DIVERS

ACHAT - VENTE de perches de cèdre (vieux pieux) et vieilles planches de grange, en bonne condition. Téléphone: (418) 661-0085

ATTELAGE simple à collier (cuir), 1,200 à 1,600 livres, 900$. Téléphone: (450)438-6138.

À VENDRE: boite d'ensilage Bodco C 30, très propre. (418)888-3062.

BOIS de chauffage, 1 corde par palette, voyage de camion seulement. 1-800-386-0555.

CHAUDIÈRES d'eau d'érable d'aluminium 2 gallons et 1,5 gallons avec chalumeaux d'aluminium et loir avec couvercles; TONNEAUX de bois. (418)453-2145.

DÉCHIQUETEURS

CRARY BEAR CAT

20 modèles disponibles de 3" à 9" de capacité
Prise de force de tracteurs à partir de 20 cv
Stationnaires et remorquables avec moteur de 5 à 50 cv
Achetez directement du distributeur et économisez
Les Distributions Payeur 5373, rue King Est Ascot-Corner (Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 1-888-821-2015
Fax: (819) 820-0490

CAGES à poulettes Ford Dickenson, 24"x24", 4 rangées de 164', soigneur automatique, capacité 22,000 poulettes; 25 VENTILATEURS 18" et 20"; 20 MOTEURS 3/4 forces. Tout: excellente condition. Téléphone: (613)524-5399.

CAUSEUSES (2) Jaymar velour vert pâle: **250$** chacune; **LAVE-VAISSELLE** encastré noir Kitchenaid: **175$**; **MICRO-ONDES** convection Genius blanc, intérieur stainless: **100$**. **(450)585-3523.**

CONTENANTS DE PLASTIQUE

BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone: (450)792-3386.

LES ENTREPRISES LEBLANC & Fils Inc.
Réfrigération et climatisation
Bassins refroidisseurs
(450) 792-6291
303, St-Amable, St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0
Fax : (450) 792-3309 • Site web : a-leblanc-et-fils.qc.ca

Bulk tank usagés, remis à neuf

200 à 6000 gal. DeLaval, Mueller, Surge, Zéro, Dairykool

Plus de 70 en inventaire

Unités de réfrigération neuves et usagées

DeLaval MUELLER

Réparation de fuites intérieures sur bulk tank, faites chez vous *Avec Leblanc, c'est gagnant !*

A VENDRE DIVERS

HEATMOR
Soudure
Bernard Bisson inc.
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxidable.
Tél.: (819) 845-7537
1-866-845-7537

Chaîne d'écureur d'étable

Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé de 1ère qualité, directement de l'usine, 8,80$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

GÉNÉRATRICE comme neuve 7,5 kW, diesel, commerciale, moteur Kubota, 165 heures d'utilisation, 7,500$. Sylvain: (514)898-2281.

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins et Isuzu (Daewoo), 240 ou 600 volts, de 12 kW à 135 kW. (418)837-6722.

REMORQUE à animaux Corn Pro, (1997), couleur grise, 7'x16'. Téléphone: (418)779-2116.

Classeuse à pommes 2 lignes greaffa , laveuse cireuse, 5 grosseurs de sorties. **32 000 $**
Demandez Benny
(450) 454-9824

GÉNÉRATRICE Winpower 60 kW, inverseur, 400 ampères, 800 heures, 120/ 240 volts, moteur White 6 cylindres turbo diesel, 11,000$. (450)835-2717.

NEZ foin #770W; POMPE 1/2 force, 220 volts; MOTEUR Wiscosin; 2 MOTEURS électriques 1,5 et 2,5 h.p.; ADOUCISSEUR d'eau. Téléphone: (418)876-2567.

POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peinturent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clementlariviere.com

REMORQUE à 3 chevaux Sundowner, "goose neck", 24', dress room fermé, rampe arrière, plancher de caoutchouc, essieux doubles, freins électriques, 8,400$ négociable. Téléphone: (450)451-4988.

A VENDRE DIVERS

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
PRIX DE LIQUIDATION 2003-04
Si vous trouvez meilleur marché ailleurs pour la même qualité prix, nous vous rembourserons plus...
GOOSENECK 7'x16'x7', 2 essieux 7,000 lb chaque. Stock. À Granby. Pour information: (450)375-2203, 1(877)375-2203
www.lachevauchee.com

SILO-CAR RTM, Wic modèle MDR48, 9 forces, (1999); ROBOT à concentré Feedcar compact 4 compartiments, largeur 22"; FOURRAGÈRE N.H. #770, pick-up à foin, très bon état. (450)427-2260.

Fournaise à l'eau chaude extérieure EMPYRE
Avec cendrier
Acier inox
Non-magnétique
- Alimenté un fois par jour avec le bois qui vous entoure
- Accepte des bûches de 3' à 6'
- Garantie 12 ans

Fabriqué au Canada

SCIERIE MOBILE GILBERT INC.
2485, boul Hamel, local 170, Québec
Tél. : (418) 871-4227
Téléc. : (418) 871-8418

REMORQUE L.BROUILLETTE

Dépositaire **EBY** pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égalent votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Téléphone: (450)539-1499, télécopieur: (450)539-0899.

TRACTEUR Ford 3000, 4,750$; SYSTÈME d'irrigation avec moteur Wisconsin 4 cylindres: 35 barrres 4", 35 barres 2", 2,850$; DIVERS autres articles de serres. Téléphone: (450)258-3934.

SCIERIE JOBBER

SCIERIE mobile à partir de 1,100$; LIMEUR 400$; AVOYEUR 200$.
Sans frais: 1-877-945-6358
www.jober.qc.ca

L.S. BILODEAU
Fabricant d'équipements d'érablières

Évaporateur (bois et huile)
Spéciaux sur barils

Injecteur d'air à partir de $1345

Évaporateurs neufs ou usagés
SANS FRAIS: 1-888-557-4767

Coaticook (Estrie)	1-819-849-2123
St-David (Yamaska)	1-450-789-2921
Franklin	1-450-827-2913
Épiphanie	1-450-588-5192
St-Ephrem (Beauce)	1-418-484-2013
St-Marcel	1-418-356-2738

Site Internet: Lsbilodeau.com

A VENDRE DIVERS

Fournitures pour planchers CHAUFFANTS
Fournaise extérieur
EMPYRE
Acier inoxydable 304 ou 409 ou boiler plate
Toutes avec cendrier
Tél./Fax. (450) 886-2671

REMORQUE LEBLANC INC.

Agriculteurs, commerçants, venez comparer, Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi dépositaire de la marque Featherlite. La qualité et notre service: voilà notre devise. Pour qualité et options équivalentes, nous égalons le prix sur cotation écrite des concurrents. Sortie 204 autoroute 20. (819) 225-4866, 1-866-425-4866
web: remorqueleblanc.com

SERRE Hol-Zer 30'x90', toit et côtés ouvrants, contrôle électronique et autres équipements, valeur à neuf 15,000$. Faites une offre! Téléphone: (450)586-0997.

RÉSERVOIRS POLYÉTHYLÈNE GRADE ALIMENTAIRE
Plus de 80 modèles disponibles
de 3 à 15 000 gallons U.S.
ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDES
(450) 796-1818
LA PRÉSENTATION
www.alpinecorp.net
bureau@alpinecorp.net

BATIMENTS

A VENDRE DIVERS

SILO à grains 6 tonnes; 6 TIREUSES Visotron avec gobelets 300 cc; BULK TANK 800 gallons Surge avec unité 5 h.p. (613)764-5472.

TAURES gestantes, Holstein pur sang, enregistrées; BULK TANK DeLaval, 320 gallons. (819)843-6801, (819)574-3164, après 17 h.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

BATIMENTS

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS

Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

STRUCTURE D'ACIER METAL **RPS**
Depuis 30 ans
Heureux d'être LES INNOVATEURS de vos projets
NOUVEAUTÉS
- Structures d'acier
- Revêtement métallique, extérieur & intérieur
- PVC • Vinyle
- Moulures & accessoires

Livraison Partout au Québec et Ontario

Contactez notre spécialiste François Farly, 15 ans d'expérience dans le domaine du revêtement métallique.
De tout pour vous sous un même toit. Un seul numéro à composer
Sans frais: 1-866-568-3509
Fax: (450) 568-0492
www.metatrps.com

Besoin de revêtement métallique?
Lucien Turcotte & Fils Inc.
Vous offre le plus grand choix !

TURCOTTE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
25, des buttes, Warwick QC J0A 1M0

Achetez directement
Tél. : 1-888-358-6546

Surplus d'inventaire à prix économique

Nous avons tout pour vos bâtiments agricoles - commerciaux industriels - résidentiels

Membre de l'Association de la Construction du QC

Revêtement métallique à capacité de charge supérieure
- Système de peinture garantie 25 ans
- Revêtement intérieur de PVC & de vinyle
- Livraison partout au Québec
- Estimation gratuite

Faites étamper votre coupon de tirage du *Plus beau camion de La Terre*
dans une quincaillerie **CO-OP**
et vous pourriez **gagner un tracteur** d'une valeur de **2000 $**
Déposez votre coupon dans la boîte de tirage de votre quincaillerie CO-OP
* Aucun achat requis
773-11-704

Le gagnant du *Plus beau camion de La Terre* se méritera
un prix en bons d'essence d'une valeur de 1500 $
échangeable à toutes les stations-service Sonic du Québec
Consulter le site *www.petrolesonic.qc.ca* pour connaître la station-service près de chez vous.

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
LE PLUS BEAU CAMION DE LA TERRE
DE CHEZ NOUS

LA TERRE DE CHEZ NOUS 75 ans Depuis 1929 *«Cultiver les idées en semant les mots»*

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

ÉTAMPE CO-OP

Êtes-vous propriétaire d'un camion? ❑ Oui ou ❑ Non
Si oui, marque _____ année _____

Êtes-vous agriculteur? ❑ Oui ou ❑ Non

Retournez-nous ce coupon rempli à la main
LPBCT/La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Qc
J4H 3Y9
Vous pouvez accumuler les coupons et en mettre plusieurs dans une enveloppe.

UN DUR Ford DE DUR

* Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec, âgés de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu mercredi le 12 janvier 2005 à 14 h. Les règlements officiels sont disponibles sur le site Internet www.laterre.ca. La valeur du camion à neuf est de 47 630 $

BATIMENTS

BATIMENTS

1 888 428-9921

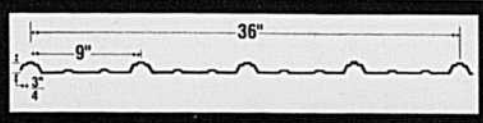

Achetez directement du manufacturier

Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de 36 HEURES TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE

2470, Route 165, Saint-Ferdinand QC G0N 1N0

STRUCTURE D'ACIER
VER-MET

LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE

BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX

Partout au Québec

Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...

STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (450) 796-5170
Fax: (450) 796-5171
Sans frais 1-888-772-6444
www.vermet.ca

CEDO

Directement du manufacturier

LA PORTE DE GARAGE LA MIEUX ISOLÉE

Toutes dimensions jusqu'à 32' de largeur x 20' de hauteur.

Plus de 50 ans **d'expérience dans la fabrication de portes de garage et ferronnerie les plus** robuste.

Spécialisée en portes pour bâtiments de ferme.

Installation rapide, **partout au Québec.**

CEDOMATEC INC.
1-800-363-2336
www.cedomatec.com

OVERHEAD DOOR
L'authentique
DEPUIS 1921

PORTES DE GARAGE
- ✔ Vente
- ✔ Installation
- ✔ Service
- ✔ Estimation gratuite

(514) 352-9450

CAMIONS

CAMION Peter Bill (1989), 10 roues, "fifth wheel", citerne Bodco 3,000 gallons, avec "jack", 3 ans d'usure, très propre. (418)885-4550.

CITERNE-REMORQUE Remtec, 4 essieux, aluminium, 8,000 gallons, prête à fonctionner. Téléphone: (450)278-3026.

FORD 800, moteur 389 à gaz, freins à air, boite 18', bois intérieur, électricité pour trailer 5R10: 2,500$; TRACTEUR ROUTIER Inter #95, 8100, 9 vitesses: 15,000$. Téléphone: (450)261-0865.

CORRESPONDANCE

33 ANS, gentleman farmer, 5'9", 170 livres, yeux bleus, non-fumeur, ayant de bonnes valeurs, recherche femme qui aimerait vivre à la campagne (Est du Québec), but sérieux, photo serait appréciée. Je répondrai à toutes les lettres reçues. Écrire à la Terre de chez nous, CASE 796, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

À LA RECHERCHE DE L'ÂME SOEUR? Visitez AGRIRENCONTRE.COM, le site web de rencontres des gens du milieu rural. Inscription gratuite.

FEMME aimerait correspondre avec homme entre 50-62 ans, peu importe le statut social mais aimant discuter. But... changer la routine. Écrire à: La Terre de chez nous, CASE: 772, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

CORRESPONDANCE

NON-FUMEUR, sobre, 61 ans, aimerait connaître agricultrice seule sur sa terre. Amitié, bénévolat. C.P. 1203, St-Pascal, G0L 3Y0.

PRODUCTEUR acéricole, cultures commerciales, Beauce, célibataire, bon gars, 45 ans, recherche femme libre avec/ sans enfant, veuve ou sans liens de mariage de préférence, valeur de foi chrétienne catholique pour mieux comprendre la vie, pour échange d'attention, de tendresse et qui sait? On commence par une relation amicale, réponse promise. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 743, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

DIVERS

REMPLISSAGE GRATUIT
Grand trou à remplir? Terrain à relever? Agrandir stationnement? Terre ou autre à enlever? Etc. Maximum 70 km autour Montréal. Téléphone: (514)916-7204

EMPLOIS DEMANDES

FERME laitière, grandes cultures et mécanique, expérience 10 ans, avec possibilité de prendre la relève. Patrick: (450)774-2518.

ÉQUIP. DE COMPOSTAGE

NOUVEAU

ÉQUIPEMENTS LAMBERT
vous offre une gamme complète d'équipement pour le compostage de vos fumiers et résidus vert (retourneur d'andain, bio hacheur/mélangeur, tamiseur) ainsi que des systèmes complets compostage qui permet de composter en 21 jours.

Équipements Lambert
4250 Vachon
Drummondville, Qc. J2E 6V4
(819) 474-6989
(819) 474-6990 fax
www.equipementslambert.com

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

2,000 CHAUDIÈRES 11/2 - 2 gallons, aluminium, couvercles et chalumeaux; TONNE galvanisée pour ramasser eau d'érable. Téléphone: (514)820-2151.

2 OSMOSES inversées, Seprotec, une 1987, 2 membranes neuves jamais servi; une 1991, 2 membranes, 4 ans, bonne: 70%. Très propre, très bon ordre. Tél.: (418)453-7768, (418)453-2654.

CHAUDIÈRES à eau d'érable 2 gallons avec chalumeaux; PANNES 2'x6' en stainless; MOTEUR Lister diesel 2 cylindres avec démarreur électrique. Tél.: (418)356-2245, (418)356-3976.

ÉVAPORATEUR 3'x14', 4 pannes à rayons, 2 pannes fond plat, 1 en réserve, stainless, Économbois, 3,000$ négociable. (418)876-1244, après 18h00.

ÉVAPORATEUR au bois 3'x9', bon état, pannes galvanisées avec souche, 2,300$. (819)357-1720.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ST LES SPÉCIALITÉS TECHNIQUES DE VALCOURT INC

FABRICANT depuis 1926, des évaporateurs TEKNIK, d'accessoires d'érablières et distributeurs de tous les produits utilisés en acériculture.
Des experts sont à votre service pour bien vous conseiller.

Les Spécialités Techniques de Valcourt Inc.
746, rue St-Joseph,
Valcourt, Qué. J0E 2L0
Tél.: (450) 532-2244
Fax : (450) 532-2963

ÉVAPORATEUR au bois 5'x14' "stainless", comprenant tuyaux, hotte, chapeaux, souche, cheminées, très propre, 4,500$; LAVEUSE à barils, 500$. Soir: (819)449-6181.

ÉVAPORATEUR au bois (feu seulement) 6'x14', stainless avec économbois; ÉVAPORATEUR au bois 2,5'x8' à l'argon, base stainless. (819)287-4362.

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. Aussi, PANNE 16x16 pour brûleur au propane. Jours de semaine: (819)399-2220.

ÉVAPORATEURS au bois de luxe, neufs, 2,5'x9', 2'x6' et 1,5'x4', stainless, argon, 4 pannes fond plat 2'x4', stainless, Waterloo. (819)344-5555.

ÉVAPORATEUR Technique 6x16, au bois, pannes à plis 6x8 et souche en "stainless", dôme à vapeur. (819)394-2949, heure des repas.

ÉVAPORATEUR Waterloo 5'x14' au bois ou à l'huile, avec préchauffeur. Prix d'aubaine! (418)599-2430

OSMOSE Dominion et Grimm 2 membranes 4"x40", 150 gph chacunes, 3 ans d'utilisation, production totale environ 500 gallons, comme neuf, 6,200$. (514)521-4077.

STATION AUTONOME CDL 5 ans, incluant pompe Sihi, pompe de refoulement et moteur Honda 7.5 h.p. à essence pour 1,000 à 5,000 entailles en très bonne condition, 4,600$. 500 briques à feu 0.90$ chaque; flotte coupe pression pour bassin précédant la bouilloire 75$. Dunham, Pierre, soir: (450)266-1319

FINANCE

ACTIONS disponibles: GROUPE NEWTECH INT.; nouveau système de freins de camion, particulier. **(450)782-2489.**

FOIN-GRAIN-PAILLE

1,000 BALLES de paille (petites carrées) à échanger pour du foin. Téléphone: (819)478-0979.

150 BALLES rondes enrobées, foin 2e, 3e coupe, bonne qualité; 85 BALLES rondes, foin sec non enrobées. (418) 329-2401, matin entre 8 et 9h.

(514)609-FOIN (3646). Achat et vente. FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information, téléphone: (450)472-3665.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ACÉRICULTEURS

MONTE-EAU

Nouveau mécanisme pour remplacer les «pieuvres»

- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.

www.haromecanique.com

Informations : (450) 746-7934

FOIN-GRAIN-PAILLE

À BEAUPORT
ACHAT et VENTE de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux). Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1ère et 2e coupe. Gilles Perron.
Téléphone: (418)661-0085

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT DE MAÏS HUMIDE
ET VENTE à l'année. Livraison partout au Québec. P.E.D. Rainville Inc. St-Thomas d'Aquin. (450)796-5050, cell.: (450)261-7777.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8'. Téléphone: (450)773-1741

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

STAQ
Site transactionnel agricole du Québec
Couper les intermédiaires.
Faites vos ventes/achats
www.staq.ca
(514) 990-9593
Foin • paille
grains de consommations animales

ACHAT et vente foin et paille. Nouvelle récolte, grosses balles rondes et carrées de foin sec ou enrobées, aussi à vendre balles de paille rondes ou grosses carrées. Benoit Charlebois: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418)883-3608.

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et + sans poussière. Payons sur place. Téléphone: 1-877-682-5999.

ACHAT MAÏS ABIMÉ / CHAUFFÉ
ORGE déclassée avec toxines
(450)357-5112, région St-jean
(450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, possibilité d'échange pour maïs grains sec, 1ère qualité, Québec, Ontario. Mario: (450)826-0286.

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS 100 balles rondes dures de bon foin sec ou enrobées, offre 15$ la balle. (819)382-2266, (450)655-5353.

ACHÈTERAIS 120 balles rondes ou carrées, foin sec ou enrobé, Valcourt. (450)535-6699.

ACHÈTERAIS petites et grosses balles de paille 2e, 3e ou dernière qualité dans grange ou livrée, pour construction, avant 15 décembre. Louerais tracteur, pailleuse pour épandage. (514)916-7204

AVOINE et LUZERNE enrobée pour animaux à boeuf. Téléphone: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

FOIN-GRAIN-PAILLE

APPROXIMATIVEMENT 1,300 petites balles sans pluie, sans poussière, (foin vert); AUSSI approximativement 1,300 petites balles de paille de soya. (613)764-5694.

À VENDRE: foin 1ère coupe, 1ère qualité, 1,400 balles, 1ère coupe, 2e qualité 2,400 balles; RECHERCHE niveleuse J.D. 8'. Drummondville: (819)396-5700.

AVONS besoin de foin sec 1ère et 2e coupe pour chevaux. Téléphone: **(418)564-6479**.

BALLES RONDES demi-sèches et ensilage, enrobées et individuelles. **(418)464-4133**

BALLES rondes enrobées (sèches) 2e coupe, bonne qualité, protéine 15%, ENL 1,29, 28$. Téléphone: (418)882-0828.

BESOIN de foin et de paille en petites balles. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

FOIN à vendre 1ère qualité, balles carrées, 1ère coupe, 50 à 60 livres; ENSILAGE balles rondes 2e coupe. Lanaudière: (450)835-7950.

FOIN de mil en petites balles et balles rondes de 4x5. (450)436-0660.

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désirée. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN en balles rondes, environ 100 balles, 4x5, idéal pour animaux à boeuf. (418)365-5309.

GROSSES balles carées enrobées, luzerne de 2e coupe, mil et trèfle de 3e coupe. Région Estrie, Julien Lessard: (819)826-5271.

GROSSES balles carrées, environ 550 lb, mil, trèfle, luzerne, deuxième coupe enveloppées semi-sèches, près de St-Hilaire, prix raisonnable. Messages: (514)943-9508.

GROSSES balles carrées hachées, première, deuxième, troisième coupe; 4,000 PETITES balles de foin de deuxième coupe. Analyse sur demande. (819)227-1100, après 20h.

LITIÈRE
RIPE en sacs et en vrac; BRAN de scie en sacs et en vrac; BRAN de scie SEC. Possibilité de livraison.
Tourbière Ouellet & fils:
(418)898-2364.

MAÏS HUMIDE À VENDRE
Transport à votre choix.
Ferme Roger Voghell.
Information: (450)360-9016.

PAILLE À VENDRE, 1,000 balles carrées 6'x32" de large x 20" de haut, donne 275 livres environ. Lac-St-Jean (Normandin). Téléphone: (418)274-3519.

PAILLE de blé en balles rondes de 4'x5', 28$ chacune. Région Mirabel: (514)592-1988.

PAILLE en balles rondes à vendre, avec ou sans livraison. Téléphone: (418)438-2111.

PAILLE, FOIN SEC et ensilage à vendre, différents formats. Soir: (418)868-1324, (418)860-8652.

VENTE DE FOIN ET PAILLE
Grosses balles carrées enrobées, ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334, (450)794-2205.

VENTE ET ACHAT MAÏS, SOYA
Transport partout au Québec
FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

MACHINES-OUTILLAGE

À VENDRE: nettoyeur Houle, comme neuf, (1 an d'usure dans le bois), transmission "heavy-duty" et 300' de chaîne à rivet, montée de 25'. Info: (819)395-5500.

MACHINES-OUTILLAGE

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL
Choix inégalé de batteuses, tables d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition. N.B. Grande variété de pièces... LES ENTREPRISES GRÉGOIRE. (450)836-4596, (450)836-6589

BATTEUSE J.D. 6620, (1981), table flex 915, prix: 25,000$; TRACTEUR J.D. 4630, (1977), pneus (radial) neufs, prix: 12,000$. Téléphone: (819)664-9071.

BATTEUSES 2RM, 4RM,
J.D. 9400, 9500, 9600, 4420, 6620, 7720, 8820, 6620 Titan I, Titan II et "side hill"; 4425, 4435, 4400, 6600, 7700; N.H. TR75, TR85, TR95, TR86, TR96, TR99, moteur Ford ou Cat.; M.F. 540, 550, 750, 760, 850, 860. Tables de batteuses et nez à maïs, toute marque et largeur.
PIÈCES DE BATTEUSE
KITS de 4RM, hache-paille, moteurs, hydro, transmissions etc...
SEMOIRS À GRAINS
J.D. 455, 25' et 30'; J.D. 750, "no till", 15' et 20'; J.D. 515, 15', comme neuf, J.D. 452 combiné; CASE IH 5500, 30'; IH 6200, 24x6"; IH 620, 14'; CASE 5400, 15' et 20' avec ou sans porteur; 5200, 20', 5400, 15' avec unité soya 15"; Great Plains 24', "no till".
PLANTEUR À MAÏS
J.D. 7200, 6 rangs, vacuum.
SOUS-SOLEUSES
J.D., CASE IH et autres 5 à 11 pattes, déclencheurs ou auto-reset.
VIBRO
KONGSKILDE 40', dents vibrantes en "S", "heavy duty"
CHISELS
CASE IH, Glencoe, Hiniker et autres, 7 à 18 dents.
HERSES À ROULETTES
White, Ford et autres de 18' à 28'.
ROULEAUX ÉMOTTEURS
4 rouleaux Brillion de 24" à 36'.
SARCLEURS ET PICOTEUSES
Sarcleurs JD. 8 rangs repliables, hydraulique, avec kit d'engrais; Picoteuses 15' à 30'
BOÎTES À GRAINS, GRAIN CAR
Différentes marques et grosseurs.
Équipement M.Touchette Inc.
Sortie 39 autoroute 15
16265, Montée Guénette, Mirabel
Téléphone: (450)438-4233
Cellulaire: (514)497-9956
Exposition intérieure

BROSSEUSE à légumes Tew, 4 cribles motorisés, 3 tables tournantes, 1 table fixe. Prix à discuter. Téléphone: (450)627-3685.

"BULLDOZER" Hitachi, T-12, parfaite condition, 10,000$. Entreprises Jocelyn Houle. Tél.(450) 756-0501, 1-800-756-0514.

GÉNÉRATRICE Onan 60 kW, 120/240, 60 cycles, phase 3 fils, moteur diesel refroidi par radiateur; PANNEAU transfert automatique 400 ampères, chargeur à batterie, minuterie, programme de transition, contact auxiliaire (peu servi). 17,000$ (payé 25,000$). Jacques: (514)862-1515.

GRAIN CAR 15 tonnes, Fiklin CA14000; TRACTEUR Case Inter (2001) MX110, 4x4 avec chargeur Case Inter 655; RÂTEAU à roches Rock-O-Matic, largeur 8'; SOUFFLEURS à neige usagés. Téléphone: (418)596-2574, soir/ matin, pag.: (418)647-7383.

GÉNÉRATRICE agricole usagée, Winpower, bonne condition, P.T.O. 1369, 50 kW, accessoires: transmission P.T.O., remorque, extension 25', fréquencemètre, 5,500$ négociable. (450)419-2040.

FOURRAGÈRE automotricé J.D. #6710, détecteur métal, éclateur à maïs, excellente condition, essai dans le champ possible, 80,000$. (613)678-1526.

ÉQUIPEMENTS de ferme à vendre: www.noveco.ca, 21 Montée St-Antoine, St-Rémi. Tél.: (450)454-7436, (514)943-7436.

GÉNÉRATRICE sur p.t.o. 50-80 kW. Téléphone: (450)658-7886.

Tarifs exclusifs pour les membres de l'UPA 20 mots et moins 6$

Qui disent en souriant : J'en ai pour mon argent

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TÉMISCAMINGUE LAVERLOCHÈRE: 435 acres, 290 acres cultivées dont 100 drainées; maison, garage, près d'une rivière. Johanne ou Ghislain: (819)748-2190.

BAS-SAINT-LAURENT

TROUPEAU de 200 brebis, 125$ chacune, faut vendre! Information: (418)963-7078.

BEAUCE

À VENDRE: 18,000 petites balles carrées de paille d'avoine de 40 livres et plus. Soir: (418)422-2986, cell.: (418)333-2085, (418)334-2043.

MONTÉE d'écureur Idéale, gaucher, 55', très propre. Info: (418)484-5313.

PANNES: 4'x8', "stainless", 24"x48", 2'x6'; FEU; RÉSERVOIR 1,000 gallons diesel; COMPRESSEUR diesel 125 h.p.; MOTONEIGE Bombardier Alpine, bon état. (418)335-9865.

RECHERCHE nez à maïs 3 rangs pour Oliver #525. Téléphone: (418)387-2135.

TRACTEUR Fiat F110 (1991), 4RM, pelle ALO, 3,900 heures, 30,000$; PELLE Kubota (1991), KX41; AUTO Accura Intégra GSR (2001). Téléphone: (418)475-4289

CENTRE-DU-QUÉBEC

À VENDRE: ÉVAPORATEUR au bois 3 1/2'x12', propre. Téléphone: (819) 365-4648.

CENTRE-DU-QUÉBEC

BREBIS Arcott Outaouais (50), p.s.e. prolifiques, laitières, maternelles. Agnelage à partir de janvier; CHIENS Montagnes des Pyrénées. http://www.dromy.com/patous/montagne_des_pyrenee.html (819)477-2575.

ÉVAPORATEURS au bois de luxe neuf, 2,5'x9', 2'x6' et 1,5'x4', stainless, argon, 4 pannes fond plat 2'x4', stainless, Waterloo. (819)344-5555.

FERME AVICOLE à louer avec quota et poulailler, terre grandes cultures, possibilité silos et machineries. Téléphone, soir: (819)297-2566, demandez Mike.

L'AVENIR: terre de 322 acres dont 150 cultivées et drainées avec érablière 3,000 entailles sur tubulure. Tél.: (819)398-7245.

ST-RÉMI DE TINGWICK, ferme de 207 acres, bois mou: 71 acres, culture: 79 acres, 2,400 entailles, avec bâtiments. (819)359-2696.

CÔTE-DU-SUD

À VENDRE: 4 vaches et 2 génisses Charolais, pur sang, enregistrées; 2 BOEUFS 17 mois sans papier bleu. Soir: (418)492-7550.

TRACTEUR John Deere #4020, (1966), 2 RM, 18,4x38, 3 sorties d'huile, en bon état, prix sur demande. (418)492-3627.

ESTRIE

FERMETTE à vendre, située entre Victoriaville et Drummondville: 10 arpents, petite étable, garage, maison mobile 65', droit de construire. (819)336-5447, (819)314-6223.

FOIN, paille, première qualité pour vaches laitières et chevaux à vendre, grosses balles carées sèches, sans pluie. Tél.: (819)336-5447, (819)314-6223.

PLUSIEURS chevaux Haflinger enregistrés; DIFFÉRENTES remorques à bétail et à chevaux à vendre. Région Stanstead. Téléphone: (819)876-7326.

LANAUDIÈRE

10,000 BALLES de foin, 45 livres, pour chevaux, pas de poussière, séchoir. Région Lanaudière. Téléphone: (450)889-2864.

COMPLEXE DE SERRES Nordique Harnois comprend 5 serres jumelées de 24' x 204' chacune, 25,000 pi.ca. total, construction 1998, toit ouvrant, côté ouvrant automatique, robot d'arrosage + autres équipements; semoir Bouldin Lawson avec drum chariots, laveuse à cabarets, cabarets 200, 288, 72 cellules; camion Kenworth 1976 avec remorque 1987, 32'. Pour informations, téléphone: (450)834-2963.

LÉVIS-BELLECHASSE

ACHÈTERAIS petite table à rouleaux 18" ou 24" et un renchausseur à patates avec distributeur d'engrais. Téléphone: (418)831-1885.

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

À VENDRE: Argo Conquest 2001, 8 roues, 540 heures, avec chenilles 18". Bonne condition, 10,300$ négociable. (418)424-3714.

VACHES Holstein pur sang ou pourcentage, fraîches vêlées. Téléphone: (418) 888-4441.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

À VENDRE: paille, 450 petites balles carrées, 2$ la balle de 20 à 35 livres. Région de Gatineau. Téléphone: (819)456-2875.

COMPLEXE de serres Nordique presque neuf 2 ans, ainsi qu'un chauffage à eau de 4 millions de BTU à vendre pour être démantelé et transporté ailleurs pour 50% du prix du neuf. Edouard Belisle: (450)436-1781.

GÉNÉRATRICE Ag-Tronic au p.t.o. sur 3 points, 27,000 watts: 1,750$; BOÎTE de pick-up 8' pour camion GMC ou Chevrolet modèle 3500, année 2000 (1 tonne à roues doubles, 2,200$. Jour: (450)258-4360, soir: (450)258-3274.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

200 BALLES rondes mélange luzerne, mil, 1,19 énergie, 13,5 protéine; 1,500 BALLES carrées foin sec 15 kilos, 1,18 énergie, 10,8 protéine. (418)545-6775

PRESSE à grosses balles carrées Claas, quadrant 1150 pas rotocut, comme neuve; AUSSI 150 brebis croisées gestantes. Téléphone: (418)347-4877.

RECHERCHE raclette à tambour avec câble d'acier pour logettes de 100'. (418)549-8773.

TRACTEUR N.H. 8870, 3,000 heures; TRACTEUR N.H. TM115, 3,000 heures; BATTEUSE J.D. 6620, 4x4, table 14' et pick-up canola; SÉCHOIR à grains, 3 ans, Airstream (grains et canola); FOURRAGÈRE 790 N.H., pick-up foin, nez à maïs; CHARGEUR industriel Trojan 4000. (418)374-2143.

SAINT-HYACINTHE

2 FOURRAGÈRES N.H. Super 717, nez à maïs 1 rang, 2 pick-up à foin 717W et 770, en parfaite condition, prix spécial pour le tout 1,575$. (450)785-2884.

À VENDRE: béliers Dorset pure race, un an et plus; BALLES rondes foin sec; PETITES balles de paille. (450)230-4497, (450)230-4290.

CAGES à poulets à vendre, 25$ chacune. Tél.: (450)792-3656.

SAINT-HYACINTHE

CHAÎNE d'écureur d'étable Houle, bon état, sens horaire, palette 14 1/4", 4,00$/ pied, usure 1/3; TRANSMISSION Houle 450$. Granby, (450)372-8664.

CHARRUE Kongskilde 4 raies, semi-portée; VIBRO Vicon #2500, 21', planche, rouleau double; CHISEL Mohawk 12 pattes; ROULEAU Desjardins 15', en triangle; SEMEUSE à céréales J.D. #8300, 23 disques avec roues de profondeur; ARROSEUSE MS, 300 gallons, 42' de rampe. (450)799-3220.

LAME niveleuse 3 points, 8' avec cylindre, modèle LGB8 marque Serge Lemay, comme neuve, payée 4,095$, SPÉCIAL: 2,250$. Téléphone: (450)785-2884.

SOIGNEUR Alpha Laval 2 compartiments, bon état ou pour pièces; Honda 3 roues (1985), Big Red. (450)787-2647.

TRACTEUR Case #1070 cabine, (1975), 4,215 heures, power shift, 2 sorties d'huile, 105 h.p., pneus 23,5x34, bonne condition, 7,550$. (450)785-2884.

TRACTEUR Ford 4000, diesel avec loader (1973), pneus 18,4x30 à 90% neufs, SPÉCIAL 5,750$. Téléphone: (450)785-2884.

TRACTEUR White 2-155," cabine, 4RM, (1983), 5,600 heures, pneus 20,8x38 avec roues doubles, très propre et bonne condition, 17,500$. (450)785-2884.

SAINT-HYACINTHE

TRACTEUR Oliver 1950-DT, 1969, 4 roues motrices, cabine Royale Houson, 125 forces, p.t.o. 1,000 tours/ minute, avec 4 pneus neufs, besoin de peinture, mécanique bonne condition. 7,500$. Téléphone: (450)785-2884.

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

FOIN et paille, grosses balles carrées et rondes, 8'x32"x32", 4'x5', entreposées, 40$ à 80$, livrées aux semi-remorques. Service rapide. Ferme Siclo: (450)299-2557.

SYSTÈME DE TRAITE COMPLET, bulk tank DeLaval, 1,200 gallons, système de refroidissement, laveuse automatique, 10 trayeuses. Téléphone: (450)246-1190.

L'éducation par le physique !

Les enfants qui font de l'éducation physique sont plus en forme, ont de meilleures habitudes alimentaires, sont moins stressés et ont de meilleurs résultats scolaires. C'est prouvé.

Défi santé notre responsabilité à tous! PARTICIPACTION

MACHINES-OUTILLAGE

Nivelle et prépare les semis.
Aménage vos bords de fossés.

Roches et mottes disparaissent comme par enchantement

C'est rapide et peu coûteux

LA SOLE

Contactez-nous!

Bureau : (450) 794-2070
Usine : (450) 791-4007
Sortie 152 longeant l'autoroute 20

CAMION 12 roues, Mack DMM (1976) 10RM, boîte Spudnick 22'; CAMION 6 roues Chevrolet (1984) C70, boîte 14' Lockwood; PLANTEUR 4 rangs Kverneland (1998); PLANTEUR 4 rangs Oliver; BATTEUSE 4 rangs RUMPSAD; COUPEUSE Better Bilt 36"; CHARRUE à rigole rotative; TABLE à rouleau 36"; BROSSEUSE 24"; 2 COUPEUSES Witzel; 50 BOYAUX de pompier 3"x50'; VIBRO Kongskilde 16' avec rouleau; CHARRUE semi-portée 4 raies, White, ajustable; HERSE à disques Oliver, 36 roulettes; ARROSEUSE Hardi 64' boom hydraulique, 500 gallons; ARRACHE patates J.D., 2 rangs; MX 120 (1998), 4RM, roues doubles, pesée, 3,000 heures; FIAT 780 (1981), 4RM, 2,000 heures, air climatisé; BÉLARUS 825, 4RM, 3,300 heures; WHITE 250, 2RM, 3,800 heures; CONVOYEUR télescopique longueur 50', largeur 24"; "BUCKET" à patates 72" pour "lift" (Capital); CHARIOT élévateur Mitsubishi 5000 pneumatique; 3 VOITURES à patates 16'; CONVOYEUR largeur 16", longueur 30'; CONVOYEUR pour emplir planteur avec génératrice; RAMASSEUR à roches; RÉCOLTEUR à patates 2 RANGS Dahlman; VOITURE à patates 18'; "LIFT" Yale à roues dures, 3 sections; VIROLE pour vider boite, 4x4; SET de roues doubles 18,4x38; SET de roues doubles 15,9X38; VOITURE à engrais 6 tonnes; VOITURE plate-forme 20'; VENTILATEUR (turbine) 3 h.p.; PICK-UP Chevrolet, 4x4, 2500, (1990). (514)710-0425

GRATTE À NEIGE arrière Lemay 8' de large, 26" de hauteur. Idéale pour tracteur de 50 à 70 h.p.: 1,200$. St-Hyacinthe: (450)799-5117.

HACHOIR AgriMetal pour balles rondes ou balles carrées jusqu'à 6' de diamètre, bonne condition. Tél.: (450)291-5395, cell.: (450)542-3756.

JOCELYN CARBONNEAU et Filles Inc.: UNILOADER Case 1845C, + fourche; UNILOADER Case 1835C, 1989; UNILOADER Thomas T133, 89, diesel 4x4; PÉPINE M.F. 60HX, 89, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SE, 85, 4x4, extension; BULL Case 850, 74 avec lame; BULL Case 450B, 1983, lame 6 positions; PELLE Case 9020, 93, 2 buckets; PELLE Takeushi TB025, 98, traction ruer. (819)535-5194.

MACHINE à contention pour cerfs rouges et wapitis avec balance électronique et corridor inclus, 6,000$ ou échange contre cerfs rouges et wapitis. Lucien: (450)567-8451.

MACHINERIE
YVON ET CLAUDE VINCENT INC
Toute sorte de machineries agricoles usagées, très gros inventaire.
Faut voir!. 1305 Route 122,
Saint-Edmond-de-Grantham,
(819)395-4624, (819)395-5142

MÉLANGEUR RTM Luck Now, 4 vis avec couteaux, 350 pi.cu., un an d'usure; DÉCHIQUETEUR de balles rondes Ball Pro Highland 7000, un an d'usure, prix sur demande. (450)266-3443.

MÉLANGEUR RTM
VALMETAL #1050, 3 vis, moteur 5 forces, balance électronique; DÉBOULEUR à silo 18' Valmetal; "WINCH" Patz avec moteur. Téléphone: (450)454-6564.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
-Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), etc.
Faux de bout à canola
Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

PELLE à neige John Deere 8' de large, comme neuve, 700$. Téléphone: (418)484-2399.

2 déchiqueteuses Morbark 10 pouces
1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins
2- Prise de force de tracteur
(819) 523-9308

NETTOYEUR Duhamel, montée 40', chaine 200', avec équipement, en bonne condition, prix: 1500$. Téléphone: (450)671-7644.

NEZ À MAÏS Geringoff, 8 rangs, "rotadisc", cornes de plastique, center cover, deck plate ajustable, compte tours, 35,000$. Tél.: (450)299-2440.

MACHINES-OUTILLAGE

!!NOUVEAU!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

PELLE pour tracteur modèle John Deere #620, complet avec joystick; TRACTEUR Farmall #140. Tél.: (450)469-2571.

PÉPINE Case 3 points; POMPE à pré-fosse 10', Idéal; "WINCH" à bois (treuil), 3 points; SOUFFLEURS à neige pour tracteur; AUSSI plusieurs autres machineries agricoles. (450)546-7509, (450)546-8263.

PIÈCES de moissonneuse-batteuse usagées (Inter, M.F., J.D., White).
Entreprises Jocelyn Houle inc.
(450)756-0501, 1-800-756-0514.

PLANTEUR à maïs J.D., 12 rangs, #1770; FORD #8970, (1995), 4x4, cabine, roues doubles; NEW HOLLAND #8870, (1999), 4x4, cabine, roues doubles; VIBRO Salford, 30', #450; SARCLEUR Salford, (2002), #2000; TRAILER Normand (2000); SOUS-SOLEUSE J.D. #920, 7 pattes; PEIGNE à roche; BUCKET à terre pour tracteur; NIVELEUSE 40' La Sole; ROULEAU 3 sections. Reprise de finance, très bon prix, excellente condition. Information: (418)655-0722.

PNEUS: (2) 18x38 à riz, (2) 20x42, (4) 16x28, (2) 18x30, roues doubles plusieurs grandeurs, bons prix fin de saison. (418)365-5309.

POMPE À FUMIER Houle 23', (super pompe) contrôle électrique, peut vider jusqu'à 16', excellente condition: 9,000$. Tél.: (450)299-2440.

ROULANT DE FERME: TRACTEUR Ford N.H. #8160, 720 heures; FAUCHEUSE rotative N.H. #411; PRESSE à foin N.H. #311 avec lance-balles; BLOWER 62B N.H.; 6 ROUES (3) avec ridelles de compagnie, pneus 11L.15; TRACTEUR Same #120, 4RM, 120 h.p.; TRACTEUR Same #95, 4RM, 110 h.p.; CASE #1210, 2RM, 70 h.p.; CHARRUE Overum, 4 versoirs, déclencheur, semi-portée; POMPE à fumier Houle; ÉPANDEUR Wic 2,800 gallons; MONTE-BALLES 50', sur roues, etc. (418)329-3080.

RTM sur P.T.O. JAYLOR 1,5 an d'usage, comme neuve; TRACTEUR J.D. #4240, pelle, tout équipé, 3,840 heures, vente rapide. Téléphone: (418)338-1307.

SCIERIE MOBILE GILBERT INC
CENTRE D'ÉQUIPEMENT FORESTIER
Scieries 13-20-25 HP à partir de 4,695$, base soudée prête à scier. Déligneuse 13 HP Honda, 5,295$. Fournaise à eau chaude extérieure "Empyre". Tracteurs, chargeurs, treuils forestiers, fendeuses et produits NovaJack.
ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (450)263-6403
GASPÉ: (418)385-4990
LAURENTIDES: (450)562-0678
QUÉBEC: (418)871-2248
RIVIÈRE-DU-LOUP: (418)492-3632
SAG.-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
AMQUI: (418)713-5212
2485, boul. Hamel, suite 170
Québec, G1P 2H9
www.championsawmill.com

SCIERIES MOBILES 3,495$
Lumber Mate 2000 & Lumber Lite 24, Norwood Industries: fabriquant de débusqueuses, déligneuses, équipement forestier, accessoires VTT. www.norwoodindustries.com Renseignements GRATUITS, téléphone: 1-800-408-9995, poste 184.

SÉCHOIR à maïs continu #190 Farmfan, 4 ans d'usure; 2 "TESTERS" d'humidité Labtronics et Dôle. Téléphone: (450)478-0326.

SEMOIR Case IH 5500, séme aux 7,5", largeur 30', comme neuf, n'a semé que 300 acres. (418)779-2116

SOUFFLEUR à neige 84" Dettson; POMPE Lagune Houle et 3 points; PANNEAU contrôle pour videur et treuil 600 volts; VIDEUR Patz 8810, 14', 98B, RD 820; VIDEUR Badger 14'; CONVOYEUR à courroie 16" Patz et 18"x24' Rovibec; CONVOYEUR soigneur 14" Rovibec; SOIGNEUR RTM 536 et 530 Rovibec; SOIGNEUR 4 aliments Mini Rovibec; DEC PLUS 4448 top dress rail électrifié; ROULEUSE à grains 4 rouleaux proportionneur AgriMetal; VIS à grains 6"x25' Westfield; VIS flexible 3,5"; MOULANGE à marteau avec vis latérale Rovibec SILO ensilage 16'x50'; SILO a grains 14', 6 sections, plancher perforé; COURBURE centrale 18'; TRANSMISSION d'écureur Idéal; CHAINE d'écureur Idéal 350'; PIÈCES piston Lajoie; VENTILATEUR de plancher 36"; CHARIOT à moulée; HACHE-PAILLE 7 h.p. Wic; SOIGNEUR balles rondes sur rail; HACHE-FOIN avec blower Patz; DÉPOUSSIÉREUR 3 h.p. avec cyclone. Téléphone: (418)339-2348, (418)325-4029.

TRACTEUR Massey Ferguson #165, avec loader, 4,000 heures, très bonne condition. Téléphone: (418)484-2399.

MACHINES-OUTILLAGE

SOUFFLEUR à neige Pronovost 86", 1,950$; ENROBEUSE à balles rondes Majoco #480, plastique, 30", 5,500$; VIS à grains 8x45, 1,850$; TRANSMISSION pour souffleur avant 250$. St-Thomas, téléphone: (450)756-2764.

TRACTEUR IH #1066, cabine avec charrue IH #720; TRACTEUR M.F. #1100, cabine; CAMION IH Carterpillar #3208; BOB CAT Thomas. Directement du propriétaire. Téléphone: (450)787-1118.

TRACTEUR International 784D, (1979), cab., 2RM, 2 sorties d'huile, 2,380 heures, très propre, "loader" Quick Attache, pesées, chaîne, fourche. (418)227-1292.

TRACTEUR J.D. #4755, 4x4. a/c, poids avant, power shift, pneus 710/75R15, excellente condition, essai possible; TRACTEUR Case #970, pneus à riz. (613)678-1526.

TRACTEUR Kioti LK305, (1994), 1,500 heures, chargeuse avant, gratte arrière, treuil 6,000 livres, câble 150', chaînes, remorque tandem. Excellent état. (418)873-3509.

TRACTEUR Massey Fergusson #3165 industriel, loader très propre, moteur neuf, pompe indépendante. (418)796-3125.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus
Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
S/F.: 1-800-531-6703

TRACTEUR Massey Harris (1956), très propre, 25 h.p. avec pelle avant, P.T.O., et 3 points arrière. 2,500$ négociable. (450)358-5341.

TRACTEURS: Inter #844S, 2RM, très propre, Oliver #1450 2RM; CHARRUE Overum 3 versoirs, déclencheur à boudins. Téléphone: (418)365-5309.

TRACTEURS
M.F. 399, 4x4, cabine; M.F. 1233 neuf, 4x4, 28 h.p.: 15,500$; FORD 8100, 4x4, cabine, A-1, 4,727 heures: 16,000$; J.D. 2940, 6 cylindres D. 4x4, cabine 22,500$.

BATTEUSES
J.D. 4400D, 2,875 heures avec table 15': 9,000$; J.D. 9600, 4x4, 2,160 heures (1994): 85,000$; M.F. 760 avec table 16', **SPÉCIAL:** 13,000$; GLEANER L2, 1,735 heures avec table: 15,000$;

DÉBROUSSAILLEUSES
2 BUSH-HOG de côté, 4' et 5'; J.D. 1508, 15', etc.

SPÉCIAL SOUS-SOLEUSES
5, 7, 9 pattes de 2,500$ à 4,500$.

BOÎTES À GRAINS
280, 350, 430 minots.

GRAIN CARS
J.D. 400: 6,500$; J.D. 500: 8,000$.

SKID STEER LOADERS
J.D. 250 comme neuf: 19,500$.

ROUES DOUBLES
18x34, 18x38, 15x38, etc.

GRAND SPÉCIAL
SOUFFLEUR à neige Pronovost 92", tambour rotatif: 2,000$
ENT. JOCELYN HOULE INC.
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
(450)756-0501, 1-800-756-0514
02/12

TRAILER dompeur 7'x12', côtés 43" en métal, cylindre télescopique, 2,200$. (450)883-0518.

TRATEURS J.D. 4x4, flambant neufs: #7920, 0 heure, 18x46, 20x42 Michelin, 4RD, tout équipés, 15?,000$, #8210, (2001), 3,600 heures, garantie 5,000 heures, A-1, 9?,000$, #7810, #7210, #6410, #6310, #6210, 40 km, pelle #640; CASE MX120, 18x42; #5220, avec pelle L520, A-1: 48,000$; RÂTEAU et ramasse-roches Hiline #XL-78, flamblant neufs, 27,000$; CHARRUES Kverneland #BB-115, 4, 5, 6 versoirs, A-1, 9,900$; PLANTEURS J.D. #7200C et #1750, 6, 8 rangs, tout équipés, no-till, 16,500$; CULTIVATEURS Case #4300, #4800, 28', rouleaux doubles, 9,900$, J.D. #980, #960, 33' tandem, A-1, 7,800$; SEMOIR Case #5400, 15', J.D. #750, 12,000$; BOÎTES à grains; PLUSIEURS souffleurs à neige; ROUES DOUBLES et pneus usagés. 739 rang St-Pierre, Nord, St-Constant: (514)239-6748.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE:
www.yvonroussin.com
Appelez-nous car nous avons toujours un beau choix de machineries et tracteurs en inventaire. Vente, achat, location. Machineries agricoles Yvon roussin inc. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 ou (418)728-4666.

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉS DEMANDÉS: -temps plein et partiel, ferme laitière région Montmagny, expérience requise, logement disponible, personnes sérieuses seulement. (418)259-7896.

CÉRANT de ferme avicole, critères: débrouillard, minutieux, habile en plomberie, électricité, machinerie agricole. Travailler en équipe. Pagette: (450)752-8686, région Lanaudière.

HOMME, FEMME OU COUPLE demandé sur ferme laitière, travail à temps plein, maison fournie . Téléphone: (819)295-3001.

WARWICK: ferme laitière recherche employé à temps plein, expérience, congé une fin de semaine sur deux, maison fournie. Tél.: (819)358-2197, (819)358-2815.

OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN-SOUDEUR pour machinerie agricole, idéal avec classe 2, salaire selon expérience, 40 heures/ semaine, région Mirabel. Possibilité de logement. (450)258-3871, (514)592-1988.

WINDSOR, ferme laitière temps plein 5 jours/ semaine, 35 heures environ, taux horaire. Téléphone: (819)845-3672.

ON DEMANDE

ACHAT, besoin de tracteurs peu importe l'état; AUSSI roulant de ferme, équipement à foin; presses N.H. 311, 326, 570, 575; faucheuses-conditionneuses N.H. 472, 477, 492, 489; râteaux N.H. Téléphone: (450)293-0990.

ACHÈTERAIS 50 à 60 pipes d'irrigation Wade-rain 5". (450)379-5485.

ACHÈTERAIS "bail-wagon" New Holland #1038, en bonne condition. Mirabel: (450)258-2611.

ACHÈTERAIS chargeur à billots de compagnie, 14' et plus avec remorque, aussi billots de cèdre longueur 12' x 8" minimum. (514)994-5744.

ACHÈTERAIS terre à bois ou coupe de bois, sélective ou à blanc. Tél.: (450) 263-5829.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

COUPE FORESTIÈRE
ACHÈTERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, contactez Tommy Boyer: (450)454-2796.

PIÈCES USAGÉES en main pour
A) TRACTEURS: Bélarus: 400, 420, 500, 520, 800, 820, 825, 5150, 425; OLIVER-WHITE: 1265, 1365; ALLIS: 5050
B) MACHINE À FOIN: Deutz-Fahr: KH4HS, KS150, KS200, KS229, SM45, SM55, SM60, SM70, GP230; VICON: RC300, RC330, KM281, KM321; RUSSE: KRN2.1 KRN2.4, HESSTON: PT10, 1050, 1060, 1340; PZ275, 320, 360, INTER: 430 + lance-balles.
C) 3 MOTEURS COMPLETS RUSSE: 65 BHP (425), 70 BHP (5150), 87BHP (825).
ACHETONS pour être démontés pour les pièces: tracteurs et machinerie à foin dans les marques suivantes: Allis, Allis-Chalmers, Agco-Allis, Bélarus, Oliver, White, Vicon. Deutz-Allis, Deutz-Fahr, PZ.
Garage Alfred Charest Inc.
Laurierville (voisin de Plessisville): (819)365-4844, fax: (819)365-4877, sans frais: 1-800-567-7582.
gaci@sympatico.ca

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 3388, 4210, 5140, 685 (4x4); Farmall Cub-A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470; A.C. 6080; J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020; Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; Fiat F115, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4; A.C. N6; N.H. TR95, 4x4. ACHÈTERAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER, tél.: (450)248-4119, fax: (450) 248-7478, 1-877-448-4119.

RECHERCHE billots de pin blanc. Téléphone: (450)742-9424, cell.: (450)587-3374.

RECHERCHE petit moteur à gaz environ 10 forces. Téléphone: (450)248-4630.

RECHERCHE tracteur 4x4, 50 à 60 h.p. avec loader, particulier pour cabane à sucre; AUSSI M.F. #245 ou équivalent. (514)990-8298.

URGENT! BESOIN de poutres de grange (vieux poteaux), planches de grange; PERCHES de cèdre (vieux pieux), petite ou grande quantité. Paye au meilleur prix. Téléphone: 1-800-381-8440.

PENSIONS

PENSION pour taures 33 places disponibles, pas d'animaux à boeuf. Pour information: (819)858-1066, cell.: (819)471-0538.

POUSSINS-POULETTES

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. simetin@couvoir.com, site Web: couvoir.com

RELÈVE

CHERCHE ferme laitière pour prendre relève région Montérégie. Patrick. (450)774-2518.

SERVICES

ACÉRICULTEUR
ENTAILLAGE, fuite, désantaillage, estimation gratuite. Téléphone: (450) 501-0726.

SERVICES

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
Tél.: (819) 398-6365
R.B.Q. #3093003682

MCI
INGÉNIERIE - CONSTRUCTION
Les consultants Mario Cossette inc.
STRUCTURES D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS
SANS FRAIS 1-800-852-7971
www.cossette.qc.ca

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE
N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

SILOS

AGRI-SILO INC.
Pour être bien informé !!!
• Construction silo neuf et usagé.
• Rehaussement, déménagement.
• Réparation intérieur & extérieur.
Harold Pulfer
111, 8e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

les fondations **andré lemaire**
• FOSSE À PURIN
• PLATE-FORME À FUMIER
• SILO-FOSSE

PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
LICENCE RBQ: 1812-9627-32
(450) **564-2030**

Silo Expert inc.
- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

TRAVAUX AGRICOLES

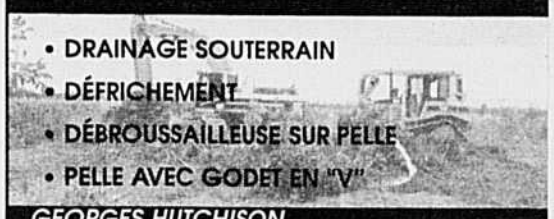

• DRAINAGE SOUTERRAIN
• DÉFRICHEMENT
• DÉBROUSSAILLEUSE SUR PELLE
• PELLE AVEC GODET EN "V"
GEORGES HUTCHISON
514-863-1510
450-461-3310
BRICON

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
Distributeurs
Val Métal, Houle
Silo Supérieur
P.F.B., Suevia, I.E.L.

SILOS

NDE Mélangeur vertical RTM
Le plus vendu au Québec!
Spécifications en français
www.ndeco.com
• Balles rondes, rectangulaires
• Modèles neufs et usagés
Vente - Service conseil
Renaud Lachance
Tél./Fax : (418) 459-6329
1-888-336-3127

TERRES DEMANDÉES

1A- A ABSOLUMENT BESOIN, URGENT! fermes, fermettes, domaines, campings, vergers, commerces...
1B- Clientèle montréalaise, européenne, asiatique. Y.A. MORIN, Groupe Sutton-Action Brossard, (450)462-4414, 1-888-670-5490
e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

30 ANS EN AGRICULTURE
RECHERCHE fermes, toutes spécialités, pour acheteurs sérieux. Aucun frais d'inscription, "commission" très raisonnable.
Jacques Morin, AGRONOME
Sutton Actif courtier: (450)446-8600.

ATTENTION! Recherche: fermes, terres de tous genres, boisés, domaines. Clientèle privilégiée, montréalaise, québécoise, étrangère... Demandez:
JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.: (514)990-6445.

JEUNE COUPLE recherche ferme laitière. Téléphone: (418)464-4494, le soir.

MONTÉRÉGIE SUD: besoin de terres, fermes, fermettes, domaines, maisons de campagne. Achat et vente pour clientèle locale et extérieure. JEAN-MARC BOYER, Sutton Action courtier: (514)990-3825, St-Rémi: (450)454-5317, jboyer@sutton.com

PARTICULIER recherche FERMETTE 4 arpents et plus avec petite maison et bâtiments. Région St-Hyacinthe, Acton Vale et Drummondville. Téléphone: (450)797-2990.

RECHERCHE petite ferme dans Cantons-de-l'Est, 15-20 acres avec boisé et point d'eau, avec ou sans bâtiments. Tél.: (450)651-0286

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, clients sérieux, estimation sans frais. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER, SERGE FONTAINE, a.a. Téléphone: sans frais: 1-866-771-4799.

Vous voulez vendre votre ferme. Plus de 30 années d'expérience. Immeubles Tifo courtier, Gérard Chassé, Alain Chassé, agents, téléphone: (450)796-2557.

TERRES À VENDRE

À CACOUNA: environ 50 hectares de terre agricole, en culture, sans bâtiment... Tél.: (418)247-3031 ou (418)862-2013.

ACHETEZ et VENDEZ
Près de 100 fermes et fermettes à vendre sur notre site:
www.FermesAvendre.com
Ajoutez la vôtre vous-même. Info: (514)978-0486.

À LAURIERVILLE: terre à vendre comprenant: bâtiments en très bonne condition et fonds de terre de 139 acres dont 94 cultivées et 45 acres boisées. Téléphone: (819)365-4723.

À ST-JACQUES-LE-MINEUR, domaine 58 arpents, vignoble 17,000 plants, culture 28 arpents, boisé, serre, bâtiments, confortable résidence, terrain paysagé.
ST-RÉMI-DE-NAPIERVILLE, 75 arpents, 50 cultivés, 25 défrichables. Terre légère, coteau, étang, remise-atelier, maison.
St-Édouard-de-Napierville, 88 arpents, 71 cultivables, remise 32x80 (2001).
Notre-Dame-De-Montauban, 345 acres boisées. Zone blanche, lac, ruisseaux, chemins. Convient pour exploitation, domaine, investissement... 225,000$.
POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

À ST-TITE-DES-CAPS
Secteur Montmorency, terres et boisés d'une superficie de 536 acres pouvant être vendues en tout ou en partie.
PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

BIC: ferme 182 arpents en culture, 38 arpents boisés, bon p.h., drainés, bergerie 12,000 pi.ca. de surface, bien située, rang asphalté, près du centre-ville de Rimouski, maison. Téléphone: (418)736-4080.

BOUCHERVILLE 1320 de Lorraine: 65 arpents avec bâtiments, séparés par la route 30. Prix réduit! Détail avec Charles Omer Roussel, Groupe Sutton Action inc. (450)655-4080.

CENTRE JARDIN-PÉPINIÈRE
Belle petite entreprise à mi-chemin Trois-Rivières, Montréal, à 1.5 kilomètres de l'autoroute 40. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.
www.courtieragricole.net

CHAMBLY, fonds de terre de 272 arpents, drainés, endosse le parc industriel, possibilité de louer terre voisine de 335 arpents. Osez vous informer. Noël Charles Beauchemin, tél.: (514)875-6660, agent immobilier, Groupe Sutton Millénia.

CULTURE MARAÎCHÈRE, 1,000 acres (400 hectares) de terre noire organique drainée, irrigation, clientèle établie domestique et export, vente en bloc ou actif. Chiffre d'affaires important. En toute confidentialité. Evergreen Inc immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY: téléphone: (450)427-7575, fax: (450)427-8484.
rainier@contact.net

TERRES À VENDRE

DANVILLE: 80 acres, 4 c.c., garage isolé, sablière, érablière, potentiel? Faites offre! 259,900$.
WOTTON: amant de la nature, vue saisissante, 45 acres, bâtiments, fleurs, bordé rivière: 259,000$.
IMMEUBLES H. DUPONT: 12, rue Du Carmel, Danville: (819)571-4227.

EVAIN près de Rouyn-Noranda, maison avec garage et chenil, terrain 52.3 acres, ruisseau, zonage agricole. JOCELYN GAGNON, La Capitale: (514)453-7878.

FERME 56.8 hectares, 4 bâtiments isolés, garage, résidence. Possibilité de financement par le propriétaire. MARCEL GENDREAU, La Capitale Bas-St-Laurent: (418)750-7712.

FERMETTE située à Ste-Brigide-d'Iberville, 9.87 arpents, lac artificiel, maison, cottage (2 logements) + grange, terrain borné par ruisseau, 2 arpents de façade, située à 4 kilomètres autoroute 10. MAURICE EMOND, Les Immeubles Polygone: (450)248-2456.

HINCHINBROOKE: 500 acres, 250 cultivables drainées, clôturé, immense série de bâtiments en très bon état pour production vaches, veaux, résidence centenaire 4 c.c.
ST-ANICET: terre de 660 arpents ca., 3 lacs, 1/3 cultivable, 750,000$.
ELGIN: 253 acres dont 114 cultivables drainées, résidence centenaire, remise et garage: 550,000$.
ST-ANICET: terre de 117 arpents en production maraîchère, résidence moderne rénovée 275,000$.
ST-ANICET: 79 acres cultivables, 240,000$.
LACHUTE: résidence centenaire, 106 acres dont 70 drainées, étable récente pour élevage bovins, inclus équipements et animaux: 750,000$.
ORMSTOWN: 129 arpents ca. avec bâtiments agricoles, 30 cultivables: 139,000$. STEVEN LATULIPE COURTIER: 1-800-430-0102 www.fermes.com

L'AVENIR: ferme à vendre, 217 acres, 180 en culture, fosse à fumier, étable 204x80, avec hangar 60x40, garage, maison. Téléphone: (819)394-2560.

LE GARDEUR: terre cultivée, sans bâtiment, chemin Presqu'île coin montée Lebeau, 17,81 arpents dont 14,73 cultivables. (450)621-1712, (514)498-9461.

NOUVEAU PRIX! Superbe domaine à la campagne avec maison, garages, terre à bois, érablière, partie terre agricole, terrain sur le bord de la Rivière Du Loup à St-Paulin en Mauricie. Téléphone: (819)268-5200

RÉGION BELLECHASSE: pisciculture en exploitation, 100,000 truites/année, résidence, bâtiments et autres.
ST-SYLVESTRE: fermette, résidence, piscine intérieure, bâtiments et autres.
CLIENTS SÉRIEUX recherchent fermettes avec résidence, bâtiments, prairies et boisés, entre 100,000$ et 250,000$. À moins 2 heures de Montréal. PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

RÉGION NAPIERVILLE: 320 arpents de terre de grandes cultures ou maraîchère; bon prix. ÉMILE SOREL, L'ÉQUIPE IMMO, téléphone: (514)983-1752.

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

HÉBERTVILLE: ranch pour 15 chevaux avec 83 acres, 1/2 culture, 1/2 boisé. À VOIR!
ST-BRUNO: terre de 269 acres dont 198 en culture drainées, avec possibilité de 100 acres de plus en location.
ALMA: ferme 120 acres.
BÉGIN: ferme 78 acres en culture.
FERMETTE: 120 acres dont 20 en culture avec résidence et bâtiments, L'Anse-St-Jean.

URGENT BESOIN!
De fermes laitières, terres en culture, fermettes et boisés. 35 ans d'expérience en agriculture. RAYNALD GAGNÉ, agent immobilier affilié, GROUPE SUTTON ACCÈS PLUS. Téléphone: (418)543-7587, cell.: (418)591-3302. rgagne@sutton.com

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
120 arpents drainés, silo 250 TM, entrepôt 40'x80', garage 20'x40'. (514)714-9998.

ST-EUGÈNE: terre 80 arpents en culture, 46 boisés, maison, bâtiments.
ST-DAMASE: terre 60 arpents en culture drainés, maison, bâtiments.
ST-EUGÈNE: 123 arpents en culture, porcherie d'engraissement de 500, maternité de 100 truies.
ST-JEAN-BAPTISTE: terre 96 arpents drainés.
ST-LIGUORI: ferme engraissement 600 porcs, quota de 287 mètres de poulets, 100 mètres de dindes, permis C1 pour vendre au détail, clientèle établie rentable. TIFO IMMEUBLE, courtier immobilier agréé, agents: Gérard Chassé et Alain Chassé: (450)796-2557.

ST-JOACHIM-DE-COURVAL: terre 87 1/2 arpents, 75 cultivables environ, prix revisé 100,000$ ferme. Tél.: après 17h00: (450)568-3358, (819)397-5498.

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU
88 arpents drainés, entrepôt 30'x60'. (514)714-9998.

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU, île Des Chagnon, 40 arpents de terre. Téléphone: (450)742-2089.

VALCOURT: 1,300 acres boisées.
ORFORD: 392 acres, zoné blanc, boisé et pâturage.
LAC ST-FRANÇOIS: 2.5 acres, 395' façade au lac.
BOLTON-EST: 2 terrains de 35 acres bâtissables, érables et vues.
STUKELY-SUD: domaine de 106 acres, érablière équipée.
STE-CHRISTINE: érablière 5,500 entailles, 150 arpents.
STE-CHRISTINE: ferme 51 hectares, équipée pour vaches lait.
EASTMAN: 26.5 acres agricoles avec droit de bâtir. B. DE GRADY, agent affilié: (450)521-1558, Royal LePage Avantage courtier.

ÉRABLIÈRE

BAS-ST-LAURENT: 13,200 entailles sur tubulures, installation 1998, bâtisse 75x35 comprenant un logement habitable à l'année, salle d'évaporation avec évaporateur à l'huile 6x14 et tous les équipements nécessaires.
ST-MATHIEU-DE-BELOEIL: 2,000 entailles sur tubulures. Salle de réception pour 150 personnes. Bon potentiel, à seulement 15 minutes de Montréal.
MARCEL MARTINEAU, RE/MAX EXTRA INC. (450)464-1000, (514)990-9001.

ÉRABLIÈRE, ST-ADALBERT: terre à bois avec érablière 7,500 entailles, équipement complet et récent avec résidences, bâtiments, 315 acres. PAUL GAGNON COURTIER: sans frais: 1-877-424-3811.

RÉGION TREMBLANT, érablière sur terre de la Couronne, 17,000 entailles. Téléphone: (450)560-2640.

ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, magnifique érablière, 33 hectares, 6,600 entailles, tubulures, excellente condition, bâtiments très propres, très bien équipés. Équipements nécessaires pour évaporation et transformation en excellent état. Divers outils et machinerie. Endroit paisible, accessible et habitable à l'année (eau, électricité, téléphone...). Acheteur sérieux. Téléphone: (418)728-4126. rousseauyvan@hotmail.com

FERME LAITIÈRE

200 ACRES en culture, drainées souterrain, 60 acres boisées, 3 silos, fosse à fumier, bâtiments excellente condition, fromagerie. Téléphone: (418)329-3080.

EST DE L'ONTARIO: 37 k.g./jour, stabulation libre, 245 acres, emplacement et condition impeccables, capacité de la ferme 70 k.g./jour, 2.55$M. Evergreen Inc. Immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY, tél.: (450)427-7575, fax: (450)427-8484. rainier@contact.net

FERME LAITIÈRE située au Lac-St-Jean, stabulation libre, salle de traite double six, 40 kilos jour, troupeau Holstein pur sang, 100 têtes, 3 silos verticaux, 2 silos à grains, fosse liquide, 1,000 acres, garage, maison, machinerie, etc... (418)279-3304.

ACHETEURS & VENDEURS
qualifiésde fermes laitières
SSSSS COMPLÈTES
& autres productions partout au Québec
ESTIMATION gratuite
ÉQUIPE & SERVICE professionnels
SSSSS achat de CORP.
N'hésitez pas à me contacter
Dyane Cotnoir et assoc. Cir Imm. Agréée.
1 866 711-1122
courtier@dyanecotnoir.com

Sutton
Votre ferme laitière vaut peut-être plus que vous ne le croyez
Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter
Avons acheteur sérieux
Fermes laitières • Ovine • Boeuf • Fermette • Terre à bois
Contactez :
L. Chantal Burchette
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
819-823-7474

FERME OVINE

ESTRIE Cantons-de-l'est: ferme 116 acres. Vue panoramique, beaucoup de bâtiments, 2 granges, etc. 280 brebis plus agneaux à l'année, cottage 5 chambres à coucher, 2 garages, équipement, revenu 81,000$. La Capitale ctr. immo. agréé. JEAN SASPITURRY agent affilié, téléphone: (819)563-3000.

FERME PORCINE

BELLECHASSE: ferme porcine, 300 truies, 550 porcelets, P.A.E.F. et citerne conforme, entente d'épandage, maison, garage. Téléphone: (418)243-3126.

COMPTON: ferme porcine, naisseur-finisseur, 145 truies, peut être vendue avec ou sans inventaire. Très beau site. Tél.: (819)849-7912.

FERME PORCINE 170 truies, avec pouponnière et engraissement ou 385 truies avec ou sans pouponnière (1,000 places), P.A.E.F. conforme. Incluant maison, garage, génératrice stationnaire 125 kwa, moulange, et silo d'entreposage de grains (350 t.) avec système de soufflerie. (418)882-0659.

FERME PORCINE à vendre à St-Joachim, naisseur-finisseur, moulange, cabanon réfrigéré, génératrice, 130 truies, maternité, pouponnière et fosse neuve en 1999. Site idéal pour multiplications. Entre 18h00 et 21h00: (418)827-8618.

MAISON et FERME PORCINE 105 truies, naisseur-finisseur, région St-Liboire. Si intéressé appelez au: (450)793-4291 demandez Lucien. Acheteurs sérieux seulement.

TERRE À BOIS

ACHETONS terres à bois de toutes grandeurs. Jean Dumas, Ste-Marie-de-Beauce. Tél.: (418) 387-6570, (418) 386-7341.

ENCANS

ÉQUIPEMENTS DE PRÉPARATION ALIMENTAIRE CHAMBRES RÉFRIGÉRÉES
944-B, chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil
(sortie 109 de l'autoroute 20)
Photos et détails : www.encansbaril.com
Du lundi du vendredi de 8h30 à 17h00
ENCANS BARIL INC.
Commissaires-priseurs
Tél.: (450) 464-9899 • Télec.: (450) 464-9734

ENCAN SPÉCIAL DE VACHES À BOEUF
Samedi le 11 décembre 2004 à 10:30 a.m.
Chez Léo's Livestock Exchange Ltd.
(Encan d'Ottawa)
Greely, Ontario. Route 31, Sud d'Ottawa
200 vaches enregistrées, déjà complet! Merci!
Vaches Charolais, Simmentai, Blonde, Limousin, Beited Galloway, Croisées, etc.
Encan spécial de veaux de remplacement : 15 janvier 2005
(Appelez pour réserver votre place!)
POUR INFORMATION ET TRANSPORT
(613) 821-2634
Charles J. Ménard (819) 983-1056
Léo Ménard (819) 595-2103
Steven Spratt (613) 822-1351
NOUVEAU SITE INTERNET
WWW.LEOSLIVESTOCK.CA

ENCANS BRETON

Ferme Pavo senc
Propriété de Annette et Pierre-Paul Vouligny
146, route 226, La Visitation de Yamaska
Vendredi le 10 décembre 2004 à 10h30 a.m.
En cas de grosse tempête, remis au lendemain

VENTE PAR ENCAN

Dispersion complète de l'excellent troupeau PAVO de 135 bêtes Holstein pur-sang dont :
81 vaches (50 1ères et 2e lact.), 17 taures gestantes, 10 taures non-saillies et 27 génisses.
Contrôle supervisé : 10 313 kg 3.76% gras 3.33% protéines
MCR : 219-216-227 **CCS :** 189 moyenne 12 mois
Classification : 10 TB, 40 BP, 20 B, 11 NC
Santé : Troupeau vacciné, testé leucose, testé STAPH
Vêlages : 27 fraîches vêlées, 10 avec + de 45 kg, 20 vêlages prévus pour déc. et janvier.
Génétique : Plusieurs filles d'Aérolline, Storm, Lee, Lhéros, Freelance, Morty, Stormatic. Les saillies sont faites par Titanic, Allen, Morty, Freelance, Dundee.
Note : Les taures sont élevées en stabulation libre froide et ne seront pas tondues pour la vente.
En vente : 9 sujets de la famille de Pavo Lili Victor EX, 9 lactations 94 000 kg 4.0% 3.4% 198-212-208 dont 3 TB.

PAVO LIDIA JAMES TB 2 ANS : gestante par Morty, 5 générations TB ou EX. 2-2 proj. 10 294 kg 3.4% 3.2% 246-223-246. Sera vendue avec sa mère TB par Progress et ses 2 soeurs par Lee (fraîche vêlée) et Freelance.

PAVO REBEKA AÉROLINE TB : gestante par Allen pour mars, 5-11 proj. 14 477 kg 4.0% 3.4% 263-282-284. Sera vendu avec sa mère TB 86* par Skychief, ses 2 filles par Stromatic, sa soeur par Titanic, et plusieurs gestantes d'embryons par Morty.

Catalogues disponibles sur notre site internet et lors de la vente.
Équipement de laiterie : réservoir à lait Mueller 1000 gals. avec laveuse auto. LS 2000 et système de récupérateur de chaleur; 7 unités de traite Westfalia avec griffe et avertisseur fin de traite; pipeline Westfalia 2 1/2 inst. pour 82 vaches espace de 5' et 5 1/2' réception 2 1/2-3-2 1/2 avec laveuse auto. direct au contenant; 6 balances True-Test mod. 102; chaudière de trayeuse; chariot de traite en stainless; pompe vacuum Chor-Boy moteur 7 1/2 récupérateur d'huile et tank en pvc; tableau de régie.
Équipement d'étable : soigneur RTM Rovibec modèle DEC RTM Plus #4436 avec chargeur à batterie et panneau de contrôle; chariot mélangeur RTM Rovibec 525; soigneur à balles rondes Rovibec (nouveau modèle); soigneur à balles rondes MC Feeder; 270' de tracs rondes; cage taille-sabots Houle; stalles Houles pour 36 vaches (5 ans d'usage); tapis à vache (2 ans d'usage); 2 séchoirs à foin cage d'écureuil 5 hp et 7 1/2 hp; mangeoires de plastique 200' 18 bols à eau Houle; silo à moulée 12 tonnes; silo à grain Victoria 8 tonnes env.; vache nette 2000 pour 47 attaches.
Machinerie : fourragère Case Inter 830 avec ramasseur d'andain et nez à maïs 2 rangs; souffleur à ensilage Case Inter 600; souffleur Case Inter 300; boîte à ensilage NH #8 3 batteurs; boîte ensilage Dion 3 batteurs; DMI 527B 12' à 5 pattes full hydraulique; chopper Gehl; presse à foin NH 644 Spécial Silage; faucheuse rotative JD 1460; faucheuse rotative 3 pts Kesko; râteau à foin Kuhn sur 3 pts 4101 GM; râteau faneur Lily Lostus 300; faneur Vicon 4 toupies; épandeur Case Inter 575 tandem 300 minots; épandeur Case Inter 540; charrue Overum 4 versoirs hydraulique; semeuse antique; 2 mangeoires à balles rondes; monte-balles 36' et extension de monte-balles; trailer dompeur tandem 8x13 en acier; trailer à billots 4x6 tandem pour VTT; corailleur et banc de scie; génératrice Victoria 18 000 w; hitch pour bumper et fond de boîte de plastique.
Récolte à vendre privément : foin en balles rondes et carrées humides de 2e et 3e coupe (avec échantillon et analyse); 350 grosses balles de paille carrées de 5 1/2'.
Information : (450) 564-2259
C'est une vente à ne pas manquer!!!
Cantine sur les lieux **Bienvenue à tous !**
Conditions : argent comptant ou prêt bancaire accepté
ENCANTEUR BILINGUE **1400, Dublin, INVERNESS, Qc**
Luc BRETON : (418) 453-2271
Fax : (418) 453-2281 • Cell : (418) 334-4366
Internet : www.encansbreton.com Courriel : info@encansbreton.com

ENCANS

ENCAN
Vendredi le 3 décembre à 10 h 30
Ferme Sylvestar,
Sylvain Bourgeois, prop.
3400, Petit St-Esprit (Rte #259)
Nicolet J3T 1T7
Info.: (819) 293-2110
Un excellent troupeau Holstein pur-sang & à pourcentage de 75 têtes dont : 1 EX, 28 TB, 15 BP.
Moyenne non-supervisée de : 8691 kg MCR 187-210-187
43 vaches dont : 15 vaches au 1e veau et 13 vaches au 2e veau, 10 taures saillies, 15 taures non-saillies et 15 génisses.
Exemple :
Skychief TB, 1er veau, proj. : 2-10 8358 kg MCR 195-209-197 CT 106 CSA : 47.
Plusieurs filles de Gibson, Morty, Skychief, Lyster, Cousteau & Leduc.
Catalogue : www.encansboulet.com

Boulet
Encans Boulet inc.
1.418.259.7086

ENCANS

Le bon choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre pricément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
Roulant de ferme, animaux, machineries,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

ENCAN SAWYERVILLE inc.
Présente
Vendredi 10 décembre 13h
une vente par encan de 2 troupeaux représentant
108 têtes d'animaux de type boucherie
La vente aura lieu à l'Encan Sawyerville
420, route 253, Cookshire, Qc
Tél.: (819) 875-3577
WINSTON FLANDERS,
Stanstead, Qc

Un troupeau complet de 68 têtes comprenant : 50 vaches dont 30 Charolais dues à partir de janvier; 8 taures Charolais dues en janvier; 5 génisses ouvertes de 12 à 15 mois; 2 taureaux Charolais dont 1 pur-sang, papier bleu; **3 vaches seront vendues avec leur veau dont le poids varie entre 200 et 300 lbs.**

PROVENANT D'UN PRODUCTEUR D'ONTARIO

40 vaches croisées Charolais-Limousin-Angus noir, toutes saillies Limousin ou Charolais, dues à partir de février prochain. Quelques-unes seront vendues avec leur veau.
Service de transport d'animaux disponible sur les lieux
Pour information, contactez
Encan Sawyerville
C.P. 5,
Coaticook, QC J1A 2S8
Tél.: (819) 849-3606
Fax: (819) 849-3047
Encan: (819) 875-3577
Courriel:
lafaille@videotron.net

PRÉAVIS D'ENCAN
dans les locaux de
Réseau Encans Québec/Danville
Route 116
Danville, cté Richmond
Samedi 18 décembre à 13 h 00
En cas de tempête l'encan **sera remis le 19 décembre**
SERA VENDU:
77 TÊTES D'ANIMAUX DE BOUCHERIE
Troupeau provenant de Yves Thibault, St-Ferdinand: 38 têtes d'animaux Charolais et Simmental.
et
Provenant de Ferme Hill Over, Barnston: 38 belles vaches Charolais.
Ne pas oublier le temps pour les assurances.
Pour plus détails, surveillez dans la prochaine édition ou voir notre page web:
http//pages.infinit.net/cowans/encan.htm
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations, s'adresser à l'encanteur.
ENCANS JULES COTE INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE
Tél.: (450)266-0670
ou cell.: (450)531-0450

À VENDRE OU À LOUER
VACHES À LAIT ET TAURES FRAÎCHES VÊLÉES
• **Exportation Sélection Holstein**
Tél.: (418) 243-2876
Cell.: (418) 654-5593

ENCANS

Alta
LEDUC *Premier Taureau*
28HO0583 Lystel **Leduc** *TV

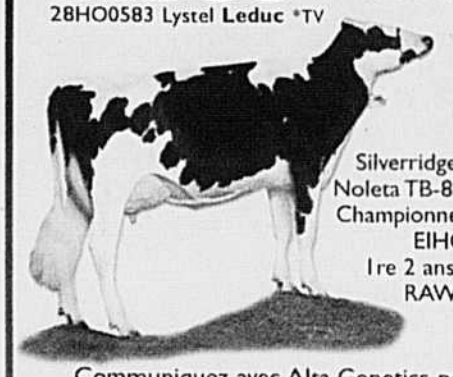

Silverridge Leduc
Noleta TB-89-2 ans
Championne Junior
EIHQ 2003
1re 2 ans Senior
RAWF 2004

Communiquez avec Alta Genetics pour commander votre semence: **1-800-465-8858**
www.altagenetics.com

ENCANTEURS

Par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de :
•Troupeau • Roulant • Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660 • Fax: (450) 773-3744
www.paul-hus.com
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
(450) 792-6284
Cell.: (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

Les Enchères René Houde inc.
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
«Laissez mon expérience travailler pour vous»
495, Boul. St-François
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
(418) 774-3171
WEB: www.encanshoude.com

★LAFAILLE & fils (1975) ltée
512, Principale O., Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
• Fermes complètes.
• Troupeaux, Équipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

Sommes acheteur de troupeau et roulant de ferme complet.
★ Vous voulez faire encan.
Contactez-nous
★ **BERTRAND PELLETIER**
St-Octave-de-Métis,
Cté. Matane
(418) 775-4966
Cell.: (418) 725-9013

Les petites annonces de la TCN

L'hypermarché du monde agricole québécois

BRÈVES

Saint-Ferdinand

Un accident de la circulation a fait deux morts le vendredi 26 novembre vers 20 h 50 face au 823 du rang 10 à Saint-Ferdinand entre Plessisville et Thetford Mines. L'une des victimes, Ken Douville, 21 ans, était le fils de Charlotte Morin et Danny Douville, des producteurs de bovins de boucherie et acériculteurs. Le jeune homme prenait place à bord d'une voiture conduite par son ami Jean-François Payeur, 19 ans, de Saint-Pierre-Baptiste, également décédé dans l'accident. Ils ont été percutés par une camionnette alors qu'ils sortaient de l'entrée de la ferme familiale. Une passagère de 15 ans qui se trouvait avec eux a subi des blessures qui ont nécessité son hospitalisation à Québec. Le conducteur de la camionnette, un jeune homme de 21 ans, a été légèrement blessé. **Y.C.**

Saint-Simon de Bagot

Un incendie a décimé 250 veaux le vendredi 26 novembre vers 21 h au 800 du rang 3 Ouest à Saint-Simon près de Saint-Hyacinthe. Les policiers ont dû fermer la route 224 une partie de la soirée en raison de la présence de réservoirs d'essence et de gaz propane. Le bâtiment d'élevage, propriété de Raymond Huot, est une perte totale évaluée entre 300 000 et 400 000 $. La Sûreté du Québec avance que l'origine du feu serait électrique. **Y.C.**

Victoriaville

Le juge Guy Lambert au palais de justice de Victoriaville a condamné Mathieu Cyr, 24 ans, de Victoriaville à cinq mois de prison avec sursis, pour sa participation au vol du tracteur de M. Louis Hébert, survenu le 22 septembre 2004 dans le rang 12 à Saint-Valère dans les Bois-Francs. Cyr ainsi que deux complices se sont rendus chez M. Hébert pour y dérober un tracteur John Deere d'une valeur de 150 000 $. M. Hébert a rejoint la police, et les trois hommes ont été arrêtés peu de temps après le vol. Très effronté, le jeune Cyr a également plaidé coupable à une accusation d'introduction par effraction dans une résidence commise plus tôt à Saint-Albert où il s'est emparé de clés John Deere pour aller commettre son larcin à Saint-Valère. De plus, lors de son arrestation, il lui était interdit de posséder un téléphone cellulaire, et il s'est fait prendre en pleine conversation. Le juge lui a imposé d'être à son domicile entre 23 h et 7 h du matin. Il a été prévenu qu'à sa prochaine incartade, il finira au pénitencier. À noter que depuis le vol, Cyr séjournait à la prison de Trois-Rivières. Ses deux complices connaîtront leur sort dans les prochains mois. **Y.C.**

Centre-du-Québec

Un nouveau journal quotidien vient de voir le jour pour toute la région du Centre-du-Québec, soit Drummondville, Nicolet et les Bois-Francs. Ce nouveau média n'est accessible que par le réseau Internet à http://www.lepicentre.ca/. Ce quotidien paraîtra du lundi au vendredi et donnera les principales nouvelles de la grande région. **Y.C.**

Citadelle veut changer la loi sur la mise en marché

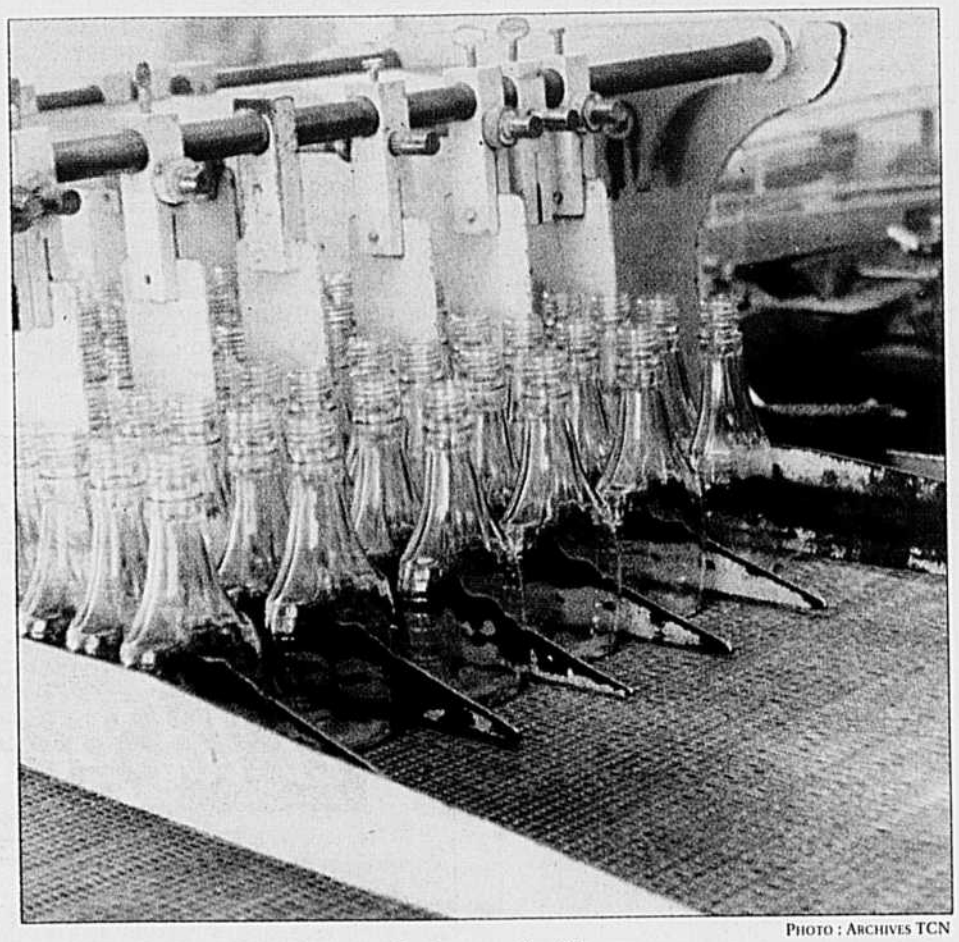

PHOTO : ARCHIVES TCN

Citadelle s'estime lésée dans ses droits coopératifs.

THIERRY LARIVIÈRE

La coopérative de sirop d'érable Citadelle emprunte maintenant la voie politique pour défendre son lien d'usage avec ses sociétaires qu'elle estime en danger depuis l'arrivée de l'agence de vente provinciale.

Après quelques défaites devant les tribunaux de première instance, la coopérative tente en effet d'obtenir l'appui d'une majorité de ses membres pour « renforcer » l'article 2 de la loi sur la mise en marché qui prévoit déjà que l'application des plans conjoints ne doit pas gêner ou concurrencer les coopératives.

La Fédération pense que Citadelle est en mesure de respecter son lien d'usage

Une tournée provinciale est commencée pour faire signer un « appui coopératif pour la défense du lien d'usage ». Cette nouvelle offensive de la coopérative fait suite à une demande des membres lors des neuf assemblées annuelles régionales de septembre dernier.

« Depuis 2002, je ne transige aucunement avec ma coopérative. Je me questionne sur l'intérêt que j'ai à transiger avec une entreprise qui ne répond plus à l'essence de sa création et à mes besoins. J'ai signé une entente contractuelle avec mon entreprise coopérative de mise en marché et je veux qu'elle soit respectée », peut-on lire dans la lettre que signent les membres.

Citadelle n'a pas encore complété sa tournée et ne peut donc pas donner le nombre d'acériculteurs qui soutiennent la cause pour l'instant.

La Fédération dénonce

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) dénonce, dans un communiqué, le document que fait circuler Citadelle le qualifiant d'« inexact », ne résistant pas à l'analyse et montre que la coopérative est « victime de son propre entêtement ».

La FPAQ rappelle que Citadelle a tenté de faire valoir ces mêmes revendications devant la Régie des marchés agricoles et la Cour supérieure du Québec à deux reprises. Les juges Ross Goodwin et Sylviane Borenstein ne lui ont pas donné raison. Ces deux décisions sont toutefois en appel.

Sur le fond du problème, la Fédération estime que Citadelle a profité et profite toujours de l'agence de vente. Citadelle a choisi de recevoir la moitié moins de sirop en 2002, ce qui lui permet d'écouler ses propres inventaires de sirop foncé de l'an 2000. Par ailleurs, le sirop des sociétaires de la coopérative présentant des défauts de saveurs a été retourné dans les inventaires de l'agence de vente. Citadelle a également signé un contrat d'entreposage avec la Fédération qui fait l'envie de certains de ses compétiteurs.

Sur le lien d'usage, la Fédération estime que Citadelle peut toujours recevoir l'ensemble du sirop d'érable de ses membres et continuer à fournir les barils nécessaires. Elle peut emballer le sirop de ses membres, le mettre en citerne sans le payer dans le but d'assurer sa conservation et le commercialiser partout dans le monde. Bref, la Fédération pense que Citadelle est en mesure de respecter son lien d'usage, mais qu'elle fait présentement le choix de ne pas prendre tout le sirop de ses membres.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Offre d'emploi

Représentant(e) production laitière

Afin de représenter Wilfrid Major Ltd, une meunerie Shur-Gain de l'Est de l'Ontario (division du Québec). Nous sommes à la recherche d'un(e) représentant(e), pour le secteur laitier dans la région de l'Est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec.

LE PROFIL RECHERCHÉ :

- être agronome ou technologiste en santé/nutrition animale
- posséder de l'expérience dans l'alimentation des bovins laitiers
- aimer le développement des affaires
- être dynamique et habile communicateur bilingue
- une expérience dans ce domaine serait un atout

Salaire et condition de travail très concurrentiels
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

WILFRID MAJOR
NORTH LANCASTER, ONT.

Wilfrid Major Ltd
M. Jean C. Major
21118 Concession 5
North Lancaster, Ontario
K0C 1Z0
wmajor@direcway.com

Tiens…v'là le bonheur

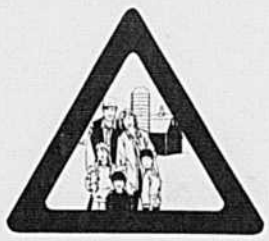

AGRICOLEMENT VÔTRE

Maria Labrecque Duchesneau

Lundi soir, Max se prépare à sortir et lance à sa mère en riant : « Je sors avec les gars ce soir, on va jouer au hockey. » « Amuse-toi bien, de répliquer sa mère, et… sois prudent! »

Sans préavis, au cours de la soirée, un gros nuage se glisse au-dessus de la vie de Max et de sa famille. C'est en prenant une courbe un peu serrée que l'accident est arrivé. Le nuage se fait noir, se fait inquiétant, voire même angoissant. L'alerte est donnée, la famille et les amis sont dans l'attente et craignent le verdict du médecin.

Max est dans le coma. Il a subi un traumatisme crânien et sa condition est critique. Il doit être transféré d'urgence dans un autre hôpital afin d'assurer un meilleur suivi. La famille est en état de choc; on ne peut se prononcer avant 72 heures. Maudit nuage, que nous réserves-tu? Damné nuage, quand passeras-tu?

Tous les membres de la famille s'accrochent, se disent dans le silence, se parlent aux larmes, s'égrènent des prières. On surveille, on questionne et on essaie de comprendre tous les appareils qui semblent être les seuls indicateurs de vie. Le temps est lourd, l'attente est pénible.

Et un jour, le « miracle » demandé se produit. Max réagit, il cherche à ouvrir un œil. Il n'en fallait pas plus pour créer la magie, l'espoir… un petit bonheur est né. On s'accroche, on cherche les autres signes. Cela prend un certain temps puisque notre homme fort est semi-comateux; on reste toutefois patient et confiant. Puis on constate qu'il bouge un doigt, puis un pied et on remercie le ciel de ce cumul de « petits bonheurs ».

Tout n'est pas gagné, Max demeure dans sa bulle et on se questionne toujours. Mais c'est moins lourd, plus acceptable, jusqu'au jour où il sort de son silence et dit sa première phrase : « Chu tanné, j'veux m'en aller chez nous. » Quel bon moment! C'est un feu d'artifice de bonheur, une joie tellement grande que le cœur semble à l'étroit. Pour Micheline, sa mère, c'est comme une renaissance. Nul doute que cette expérience ressemble à la joie d'entendre « maman » pour la première fois. Tiens…v'là bonheur avec un grand « B ».

Le bonheur tant recherché est à la portée de tous, mais d'un autre côté il n'est pas possible de vivre une vie heureuse de « tous les instants ». La vie est ainsi faite.

Famille Bruneau, vous avez toute mon admiration parce que vous avez surmonté cette épreuve en cherchant tous les petits bonheurs, en demeurant de braves soldats devant la difficulté et vous avez semé dans le cœur de vos semblables l'importance de l'amour.

Plessisville

La Sûreté du Québec vient de nommer la lieutenante Caroline Guay à titre de directrice du poste de police de la MRC de l'Érable. C'est la deuxième fois dans l'histoire de ce corps de police qu'une femme est nommée directrice d'un poste. La seule avant elle fut Jocelyne Garon de la région de Québec, aujourd'hui retraitée.

La Sûreté du Québec compte dans ses rangs 27 % de femmes parmi tous les policiers. À l'Institut de police de Nicolet, 42 % des étudiants sont des femmes. À la Sûreté du Québec, sur les 400 officiers, seulement neuf sont des femmes, soit 2,25 %. La lieutenante Guay compte 15 années d'expérience comme policière. Elle a principalement oeuvré en Abitibi où elle a même été enquêteuse à l'Escouade du crime organisé. Elle est mariée à un policier qui oeuvre à Nicolet et est mère de deux enfants. Elle dirigera 34 policiers et policières ainsi que trois employés civils sur un territoire qui compte 11 municipalités. **Y.C.**

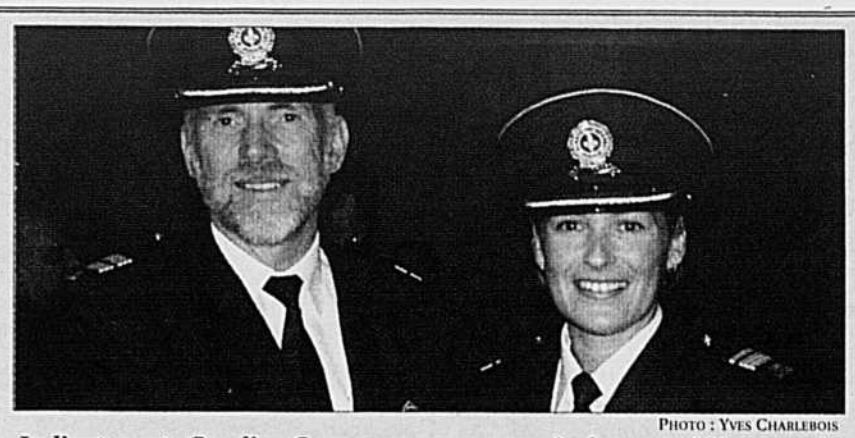

PHOTO : YVES CHARLEBOIS

La lieutenante Caroline Guay pose en compagnie de son prédécesseur le capitaine Alain Lebel.

Priorité à la génétique

Une nouvelle approche pour sélectionner vos hybrides

Le temps des plans de culture et des achats de semences pour 2005 bat son plein actuellement. Cette période constitue la première étape, et probablement la plus importante, de votre prochaine saison de culture. Quand les marges de profit sont minces, le moindre gain réalisé aux chapitres de la constance, du rendement et des revenus prend une importance capitale.

Pour bien sélectionner vos hybrides, vous devez :

- définir vos objectifs;
- utiliser des données fiables;
- opter pour une combinaison d'hybrides;
- évaluer leur rentabilité.

Vous ne pouvez décider du temps qu'il fera, mais ***vous pouvez*** décider des hybrides que vous sèmerez.

Vous trouverez dans le présent article des informations qui devraient vous aider à augmenter vos revenus à l'hectare.

Stéphane Chaume, agronome
Représentant aux services agronomiques, NK

Le sens de la terre$_{MC}$

Votre sélection d'hybrides vous permet-elle de réaliser des gains?

Votre choix d'hybrides fait-il la différence? Si le gain net découlant d'un judicieux choix d'hybrides est multiplié avec la diversité des hybrides sur le marché, il en va de même des coûts et de la valeur associés à un choix d'hybrides non optimal.

La meilleure façon de commencer est d'évaluer votre processus de sélection actuel, en identifiant ses forces et les points à améliorer.

Pour chaque question, encerclez un chiffre de 1 à 5 (1 signifiant « pas du tout d'accord » et 5 « tout à fait d'accord ».) Additionnez ensuite vos réponses pour évaluer votre mode de gestion de la génétique.

1. J'utilise un processus établi pour sélectionner mes hybrides	1	2	3	4	5
2. Je sème toujours une combinaison d'hybrides	1	2	3	4	5
3. Je sème des hybrides convenant à mes champs et mes pratiques de régie	1	2	3	4	5
4. Je consulte les résultats d'essais sur plusieurs sites et plusieurs années	1	2	3	4	5
5. Je calcule les revenus nets que je prévois réaliser par unité	1	2	3	4	5
6. Je choisis des hybrides en fonction des objectifs économiques de ma ferme	1	2	3	4	5

Total _____

ÉVALUATION

27–30 Exceptionnel. Votre mode de gestion de la génétique favorise une rentabilité élevée et constante à l'hectare.
23–26 Très bon. Perfectionnez votre processus de sélection des hybrides pour hausser votre marge de profit à l'hectare.
20–23 Bon. Vous connaissez les principes de base.
< 20 Améliorer votre processus de sélection des hybrides est probablement la meilleure façon d'augmenter vos revenus.

Adoptez une approche globale pour sélectionner vos hybrides

Un bon processus de sélection vous aidera à faire les meilleurs choix pour votre ferme. Identifiez vos objectifs, puis réunissez la combinaison d'hybrides qui vous permettra de les réaliser.

Vous ***devez*** utiliser plus d'un ou deux hybrides. Parce que c'est votre meilleure protection contre le caractère imprévisible de mère Nature. Parce que vous pouvez préférer les hybrides plus vigoureux ou plus robustes. Parce que vous pouvez vendre votre récolte ou la servir à vos animaux. Parce que vos sols peuvent être légers ou lourds, et que vous pouvez labourer ou non.

Insistez pour obtenir des données fiables

Les données fiables sont celles qui proviennent de plusieurs sites, sur plusieurs années. Nous aimons tous savoir quel hybride a le mieux performé dans le voisinage, mais ce résultat ne tient compte que d'un seul site, d'une seule année. À moins que les conditions de température, de sol, d'infestation et autres ne soient identiques l'année suivante, les résultats peuvent être fort différents.

La performance de certains hybrides varie beaucoup d'un milieu de production à un autre. D'autres maintiennent très bien leur potentiel de rendement. Les deux peuvent être de bons choix d'hybrides, à condition toutefois de présenter les caractéristiques qui conviennent à votre exploitation.

Demandez conseil à votre expert en semences

Discutez de vos besoins avec votre détaillant NK. Il possède les qualifications requises et peut compter sur les meilleurs services agronomiques qui soient pour vous aider à faire le choix d'hybrides qui convient parfaitement à votre ferme. C'est faire preuve d'un bon *sens de la terre.*

NK et le logo NK sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.
Le sens de la terre est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

Revue des Marchés

PROVENDES

Prix de fermeture au 26 nov. 2004

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	143,93	126,13
Avoine	127,40	-
Orge	145,15	166,58
Maïs no 3	119,95	116,72
Fève de soya	251,71	241,63

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé, gru de blé	N.D.
Tourteau de soya 48 %	243,05
Tourteau de canola 34 %	181,70
Luzerne désydratée	270,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		26 nov. 2004		De la semaine	
		Fermeture	Variation	haut	bas
Maïs:	déc. 04	1,97	0,01	1,98	1,97
	mars 05	2,07	0,01	2,08	2,07
Fève de	janv. 05	5,49	0,13	5,61	5,49
soya:	mars 05	5,51	0,13	5,65	5,51

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 26 nov. 2004

	Janv.	Mars	Mai	Nov.
Canola :	283,30	287,10	292,80	296,30

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 26 nov. 2004

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs des États-Unis (bateau	125,65
Blé	126,00
Orge	139,55
Avoine à Minneapolis	137,70

Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires du St-Laurent Livraison récolte 2004 : 251,15

Source : FPCCQ

Options

Fermeture en date du 26 nov. 2004 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
Z4 - 1,90		0,07	0,00125
Z4 - 2,00	1,9700	0,00125	0,03
Z4 - 2,10		0,00125	0,13
Z4 - 2,20		0,00125	0,23
Z4 - 2,30		0,00125	0,33
Z4 - 2,40		0,00125	0,43
H5 - 1,90		0,19	0,02
H5 - 2,00		0,11625	0,04625
H5 - 2,10	2,07	0,0675	0,0975
H5 - 2,20		0,03875	0,1675
H5 - 2,30		0,02125	0,25
H5 - 2,40		0,0125	0,34
K5 - 2,00		0,19125	0,04625
K5 - 2,10	2,1475	0,13375	0,08625
K5 - 2,20		0,09	0,1425
K5 - 2,30		0,05875	0,21125
K5 - 2,40		0,03875	0,29
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
H5 - 4,80		0,7525	0,04125
H5 - 5,00		0,585	0,07375
H5 - 5,20		0,44	0,13
H5 - 5,40	5,5125	0,3225	0,21
H5 - 5,60		0,2275	0,315
H5 - 5,80		0,1625	0,4475
K5 - 5,00		0,5425	0,17
K5 - 5,20		0,4275	0,2525
K5 - 5,40	5,5775	0,335	0,355
K5 - 5,60		0,26	0,48
K5 - 5,80		0,2025	0,62
K5 - 6,00		0,1575	0,775
N5 - 5,20		0,66	0,2125
N5 - 5,40		0,5425	0,29
N5 - 5,60	5,6525	0,45	0,395
N5 - 5,80		0,3675	0,515
N5 - 6,00		0,3025	0,645

Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z

Source : FPCCQ

Vos résultats parlent d'eux-mêmes!

41 sites	p.s.	hum %	kg/ha
39T70	66,8	29,5	9 016
39A26	66,8	25,5	7 422
39H85	66,3	31,5	8 670
46T06	71,0	31,0	9 042

* Résultats de parcelles au Québec et Est Ontario au 1er novembre 2004. Rendement en kg/ha corrigé à 15.5% d'humidité. Vos résultats peuvent varier. L'avantage de rendement est calculé à 130 $/tm à 15.5% d'humidité, moins 1.18 $ par point d'humidité/tm pour le séchage.

+ 882 kg/ha avantage 60,91$!

Au sommet avec le 46T06!

VistaGard Pyrale

VOLAILLES

Volailles vivantes

Semaine se terminant le 5 décembre 2004

Prix aux producteurs au Québec

	(Prix de référence)
POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,254 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,274 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,284 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,289 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,279 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,249 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,269 $
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,249 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,239 $
3,01 kg vivant et plus	1,339 $
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,560 $
Dindon à griller mâle	1,525 $
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,525 $
Produite en femelle lourde	1,480 $
MÂLE(1)	1,645 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)	
1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,269 $
2,65 à 3,2 kg	1,309 $

DINDONS (1)

Dindon à griller	A - 1,590 $	U - 1,500 $
Femelle lourde	A - 1,550 $	U - 1,440 $
Mâle		1,625 $

Semaine se terminant le 21 novembre 2004

POULES (Ontario) (2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus	00 ¢	00 ¢	00 ¢

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg (2)	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus (3)		35 ¢	

Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Qc.

Ottawa menace de surtaxer des aliments américains

THIERRY LARIVIÈRE

Ottawa prépare un plan dans le but de surtaxer de 100 % plusieurs produits américains importés, comme les porcs vivants, plusieurs poissons et fruits de mer, les œufs et laitances, les haricots et pois secs, les pizzas et quiches, les cornichons, etc.

En tout, une valeur de cinq milliards de produits importés serait visée dont, menace ultime, le sirop d'érable américain.

La manœuvre fédérale peut être vue comme une manière d'inciter les États-Unis à négocier à l'approche de la visite du président américain au Canada.

Ce plan est d'ailleurs tout à fait légal du point de vue du commerce international puisque le Canada, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, la Thaïlande et l'Union européenne ont obtenu de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le droit d'imposer des mesures de rétorsion contre les États-Unis. Le tout remonte à l'année 2000 lorsque l'administration Clinton avait introduit l'amendement Byrd qui permet, en substance, de verser l'argent des droits compensateurs et antidumping directement à l'industrie américaine concernée. Cette mesure encourage les litiges commerciaux puisque ceux qui se plaignent peuvent ainsi avoir un avantage pécuniaire direct si des sanctions commerciales sont imposées. L'OMC a jugé l'amendement Byrd illégal en janvier 2003 donnant aux Américains jusqu'au 30 décembre 2003 pour retirer cette législation. Comme rien n'a été fait avant cette date, les pays touchés ont demandé de pouvoir exercer des mesures de représailles en janvier 2004, ce qu'ils ont finalement obtenu le 31 août dernier.

« Il va de soi que la rétorsion n'est pas la voie que privilégie le Canada, mais les États-Unis ont manqué à leurs obligations commerciales internationales en ne révoquant pas l'amendement Byrd », a indiqué le ministre du Commerce international, M. Jim Peterson.

La consultation sur le plan de mesures de rétorsion est ouverte et il n'y a pas de date précise prévue pour l'entrée en vigueur possible des différentes surtaxes qui seront approuvées par les Canadiens.

Bien que les mesures de rétorsion actuellement autorisées par l'OMC s'élèvent à seulement 10 ou 20 M$ US par année, le seul conflit du bois d'œuvre pourrait gonfler ce montant d'environ un milliard de dollars par année à partir de 2007. En effet, 3,6 milliards de dollars de sanctions sur le bois canadien dorment, pour l'instant, dans une fiducie. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le plan canadien a été rendu public quelques jours après l'introduction d'une législation du sénateur américain, Mark Baucus, qui vise à verser cet argent du bois d'œuvre à l'industrie de son pays. Bref, l'argent pourrait s'évaporer avant même que le tribunal de l'ALENA n'ait le temps de se prononcer sur la procédure d'appel extraordinaire logée par les États-Unis qui persistent à maintenir leur surtaxe de 27 % sur le bois canadien malgré les décisions défavorables de l'ALENA et de l'OMC.

PHOTO : THIERRY LARIVIÈRE

Le ministre du Commerce international du Canada, Jim Peterson, affirme que les États-Unis ont manqué à leurs obligations commerciales internationales dans le dossier de l'amendement Byrd.

Taxer le bœuf américain?

Alors que les producteurs de bœufs canadiens écoulent difficilement leurs animaux sur le marché canadien, il pourrait être utile de limiter par une surtaxe de 100 % l'entrée du bœuf américain qui est toujours présent sur le marché local. L'huile de beurre ou d'autres produits agricoles américains pourraient aussi être une cible de choix. Les Canadiens sont d'ailleurs encouragés à soumettre toute suggestion au gouvernement fédéral d'ici le 20 décembre. L'ajout d'un autre produit sur la liste nécessiterait toutefois une deuxième consultation publique.

Des appellations contrôlées en 2005

Un projet de loi pour encadrer des appellations de produits agricoles comme « fermier », « artisanal », « terroir » et selon le lieu d'origine sera déposé au printemps 2005.

« Il s'agit carrément de modifier la loi sur les appellations réservées », précise Paule Dallaire, l'attachée de presse de la ministre de l'Agriculture du Québec. L'idée d'enregistrement volontaire des appellations a été laissée de côté après un accueil plutôt froid, notamment de la part de Solidarité rurale. La loi qui encadre déjà l'appellation « biologique » sera donc élargie pour permettre d'inclure de nouveaux cahiers des charges associés aux appellations ou dénominations citées plus haut.

L'organisme responsable de superviser les appellations ou les dénominations n'est pas encore décidé, mais le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ) et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ont déjà manifesté leur intérêt auprès du ministère de l'Agriculture (MAPAQ).

On ne sait pas non plus qui va payer pour ces nouvelles certifications. Le sous-ministre associé Jean-Yves Lavoie, responsable du projet au MAPAQ, donne toutefois l'exemple de l'appellation biologique dont le coût est transféré à l'utilisateur, mais avec un soutien du gouvernement.

Est-ce que le nouveau cadre réglementaire va permettre de créer de nouvelles appellations comme celle de « porc végétal »? « Il est souvent prévu, en Europe, que pour utiliser le mot fermier, ça signifie sans farine animale », indique Jean-Yves Lavoie, qui ajoute que des demandes en ce sens ont été formulées par des Québécois.

L'appellation selon le lieu d'origine pourrait aussi permettre de définir le type d'alimentation des animaux d'élevage, comme c'est le cas pour l'agneau de Charlevoix qui fait l'objet d'un projet pilote du MAPAQ. **T.L.**

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,81 ¢
Ontario	37,66 ¢

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 28 novembre 2004

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,55 $
A-Gros	1,55 $
A-Moyens	1,46 $
A-Petits	0,80 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation Octobre 2004 FPLQ

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2) $/hl
Production intraquota	6,4700	9,8239	1,4862	63,20

AVIS- À compter du 1er août 2003 aucun paiement (0$) ne sera effectué pour la production hors quota

(2) Hectolitre de référence (FPLQ)

Matière grasse	3,60 kg/hl
Protéine	3,20 kg/hl
L.a.s.	5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de septembre 2004:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,2968 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,13 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 5,59 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,59 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 $/kg. Animale 0,87 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 26 nov. 2004.

($/1 000 p.m.p.)

2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard :	420 $
utilité:		295 $
2 X 4 X 8	colombage:	410 $

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec.

CHÈVRES

Vente du 29 novembre 2004

	Qté	$	
Chèvres	70	10,00-85,00	
Boucs adultes	15	45,00-175,00	
Chevreaux	55	10,00-50,00	(env. 2,00 $/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 26 nov. 04

BETTERAVE : attachées 18,70/12, en feuilles 7,00/10 x 5 lb
BROCOLI : 24,50/14
CANNEBERGE : 34,25/24 x 340 g
CAROTTE : en botte 12,25/12; feuilles 7,00-10,00/10 x 5 lb, 7,00-10,55/24 x 2 lb, Jbo 6,50/50 lb
CÉLERI : cœur 16,25/24; céleri-rave 8,50-11,85/20 lb
CHOU : vert 7,50-9,50/45 lb, rouge 10,00/40 lb, de Savoie 9,50-13,35/30 lb, de Bruxelles 17,25-25,25/25 lb
LAITUE : hydroponique Boston verte 26,00-28,20/24; Boston verte de serre 17,00-18,00/12 sous dôme
NAVET : blanc 8,00-12,00/25 lb
OIGNON : à bouillir 1,10/10 lb; jaune 6,25/10 x 5 lb, 6,25-10,00/24 x 2 lb, 6,50/50 lb
PANAIS : 10,00/20 lb
POIREAU : 5,75-7,70/12
RADIS : 7,50-10,55/14 x 454 g
TOMATE : de serre : rose 35,00-40,00/15 lb, rouge 38,50-44,00/15 lb

Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2004

POMMES RÉFRIGÉRÉES

Variétés	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Mc Intosh, Spartan, Empire et Cortland	8,50 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 20 sept. jusqu'à l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac) 8,50 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 20 sept. jusqu'au 3 nov. (en cell-pack) 11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 4 nov. jusqu'à l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)
Mc Intosh, Spartan, Empire	10,00 $ (en sac) et 12,00 $ (cell-pack) le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée
Cortland	11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac) 13,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)
Toutes variétés de GROS CALIBRE	Pour le marché américain : cell-pack 80 P et 100 P : 9,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004 Pour les marchés canadien et américain : Tray-pack 72, 80 et 88 : 11,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se réuniront le 17 janvier 2005 à 13h30 par conférence téléphonique pour évaluer le marché de la pomme sous atmosphère contrôlée.

Prix minimum : pomme tardive pour la transformation - récolte 2004 en date du 30 août 2004

Date	Pommes à jus standards	Pommes à sauce et pommes à jus opalescent
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 $ la livre ou 2,31 $ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 livres (pour déclassement)
À compter du début de la pomme tardive		0,085 $ la livre ou 3,57 $ le minot de 42 livres (pour entreposage)

POMMES DE TERRE
Prix déterminés à compter du 3 décembre 04

	Ronde blanche	Rouge	Jaune	Longue
Vrac 100 livres	8,00	11,60	11,60	10,70
Master 16X3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 5 livres	1,00	1,25	1,30	1,00
Master 5 livres	10,00	12,50	13,00	10,00
Sac 10 livres	1,40	1,80	1,85	1,70
Master 10 livres	8,00	10,00	10,25	N.D.
Sac 15 livres	2,05	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	2,75	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 livres	6,50	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres table	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb/petite	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	5,50	9,00	9,00	8,00

*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info.: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

D'ici le 30 nov., inscrivez-vous au PCSRA 1-800-749-3646

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 29 nov. 04	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	474	1 633	2 101
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	42,00	18,45	18,09
Moyennes (4B, 5A, 5B)	42,50	15,85	15,40
Autres (4C, 5C, 9, 10)	-	13,19	12,10
Toutes catégories	44,00	15,97	15,56
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)	-	-	-
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE É.-U.(1) (éq. $CA/100 lb vif))	-	58,24	58,57

(1) Unité : $CAN/100 lb vif, (2) Unité : $CAN/100 lb carcasse
Sources : FPBQ, USDA

Taureaux de réforme

	Lundi 29 nov. 04	Semaine 15 nov. 04	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	-	24,67	22,26
Bons - Boucherie	42,10	32,16	30,42

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

Veaux de lait(1)

	Semaine 29 nov. 04 (prévision)	Semaine 22 nov.04	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/100 lb carcasse sans peau)	265-275	265-275	-
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Centre-Nord des É.-U. (veaux produits à contrat)'	-	266-278	269-281
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
(Pour abattage dans le futur)			
Centre-Nord des É.-U.	-	272-301	275-305

(1) « Packers base market

Pour obtenir le prix avec peau, multiplier par 88 %
Unité : $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau
Sources : USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

Semaine du 22 nov. 04	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ALBERTA
Volume total de veaux	324	2 611	9 294	57 216
Mâles - Catégories G1-G2-M1-M2				
400-500 lb	95,83	119,74	108,43	117,56
500-600 lb	88,83	113,89	105,22	104,92
600-700 lb	85,63	107,23	95,76	96,12
700-800 lb	79,20	98,61	88,62	91,61
800-900 lb	-	92,65	85,36	89,78
Taures - Catégories G1-G2-M1-M2				
400-500 lb	77,05	103,33	91,89	103,66
500-600 lb	75,17	96,75	89,37	94,13
600-700 lb	72,67	92,63	81,19	86,32
700-800 lb	74,00	87,44	75,57	84,05
800-900 lb	-	83,56	76,79	83,18

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ, CANFAX*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 29 nov. 04	Lundi 22 nov.04	Année précédente
Janv. 2005	104,050	99,525	100,700
Mars 2005	100,250	95,500	94,300
Avril 2005	99,150	94,300	91,100
Mai 2005	98,800	94,950	91,925
Août 2005	225,000	97,800	92,100

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix du boeuf désossé

	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. $CA/100 lb	153,26	151,35

Unité : $CAN/100 lb vif — *Source : FPBQ*

Veaux laitiers

	Lundi 29 nov. 04	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	1 562	2 841	2 998
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	1,87	1,70	1,51
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	1,76	1,63	1,46
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	1,43	1,30	1,24
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	1,40	1,25	1,12
Divers (tous poids)	0,63	0,62	0,66
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		2,19	2,21
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		4,44	4,69
Abattage		-	0,28

Unité : $CAN/100 lb vif — *Sources : FPBQ, USDA*

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 22 nov.	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	1 704	1 821
Volume vendu	1 705	1 838
Écart de prix ($/lb)	1,975-2,105	1,955-2,155
Prix moyen ($/lb)	2,046	2,082
Gestion des surplus ($/tête)	0,00	0,00
PRIX NET ($/LB) (2)	2,046	2,080

(1) Unité : $CAN / lb carcasse chaude sans peau. - *Source : FPBQ*

(2) Tenant compte du coût de la gestion des surplus et d'un poids carcasse de 345 livres.

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 29 nov. 04	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	-	561	646
Écart de prix ($/lb)	-	0,785-2,430	0,623-2,181
Prix moyen ($/lb)	-	1,685	1,664

Unité : $CAN/ lb ; carcasse chaude sans peau, 54,5 % rendement — *Source : DCA*

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 22 novembre 04 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	3 104	128,00-133,00	130,56	126,91
Chargements complets de bouvillons A1-A2	2 010	128,50-133,00	130,73	127,18
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 25 novembre 04 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	-	-	-	-

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité : $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.
Source : FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	130,00-133,00	127,00-130,00
Taures A1-A2	129,00-131,00	127,00-129,00

Unité : $CAN/100 lb carc., FAB abattoir — *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	135,50-140,50	125,20-135,00

Unité : $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte)
Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

Bouvillons lots «50 % Choice et 50 % Select»	85,00-85,00	85,00-85,00

Unité : $US/100 lb vif — *Source : USDA*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 29 nov. 04	Lundi 22 nov. 04	Année précédente
Déc. 2004	90,225	84,650	99,025
Fév. 2005	90,150	86,000	-
Avril 2005	86,100	83,100	84,000
Juin 2005	81,550	79,075	76,900
Août 2005	81,350	79,150	74,950

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente	Année précédente
($/100 lb carcasse froide)	-	-	116,00

Unité : $CAN/100 lb carcasse froide — *Source : CANFAX*

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	90,93	90,93	106,71

Unité : $CAN/bouvillon — *Source : CANFAX*

Taux de change

Semaine 22 nov. 04	Semaine précédente	Année précédente
0,8460	0,8350	0,7641

Agriculture Canada
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 27 novembre 2004

	Québec	Ontario	É.-U. LH 51-52%
POOL ($/100 kg)	166,17	140,13	
POOL ($/100 lb)	75,37	63,56	
an. préc. ($/100 kg)	116,25	108,83	
an. préc. ($/100 lb)	52,73	49,36	
Ind de classement(1)	108,74	N.D.	
ann. préc.	109,05	N.D.	
Revenu de vente ($/100 kg) à l'indice	180,69	N.D.	N.D.
année précédente	126,77	N.D.	130,03

Source : Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)

Semaine se terminant le 20 novembre 2004

	Québec	Ontario	É.-U.
Abattages	153 260	N.D.	2 114 000
an. préc.	153 532	117 086	2 141 000

Source : Encan électronique du porc

Prix du porcelet et truie de réforme par région au 26 nov. 2004:
DONNÉES NON DISPONIBLES

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 27 nov. 2004
Prix du porcelet à 33 1/2 lb : 53,74 $
Prix des kg supplémentaires : 1,10 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen
(truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique ; le statut sanitaire ; le volume ; les conditions de marché.
Prime suggérée pour les porcelets issus de site AQC : 0,56 $/tête

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 $
Verrats de race pure	Base 100	850 $
Truies hybrides	contrôlées	325 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.
TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.
(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	Prix ($CA/100 kg à l'indice 100) semaine se terminant le vendredi 12 nov.	19 nov.	26 nov.	Var. (en $) par rapport sem. précédente
Janv. 05	140,60$	140,24$	141,79$	1,55 $
Fév. 05	150,92$	150,60$	151,99$	1,39 $
Mars 05	140,28$	140,58$	141,25$	0,67 $
Avril 05	147,61$	147,94$	148,49$	0,55 $
Mai 05	136,15$	136,60$	135,98$	-0,62 $
Juin 05	147,56$	148,06$	147,25$	-0,81 $
Juil. 05	138,48$	138,55$	138,49$	-0,06 $
Août 05	133,23$	136,49$	134,83$	-1,66 $
Sept. 05	128,63$	132,31$	132,02$	-0,29 $

Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)
Note importante : La formule de prix des CLD utilise la base et l'indice de classement pour chaque période de livraison.

AGNEAUX

Encan de Saint-Hyacinthe du 29 nov. 2004

Catégorie	Nombre	Écart de prix	Prix moyen ($/lb)
Lait moins 50 lb	265	1,25-2,40	1,78 $
De 50 à 64 lb	433	1,00-2,00	1,61 $
De 65 à 79 lb	234	1,08-1,56	1,40 $
De 80 à 95 lb	127	0,80-1,36	1,19 $
De 96 à 109 lb	90	0,80-1,28	1,16 $
Plus de 110 lb	54	1,00-1,20	1,10 $
Brebis	309	0,10-0,65	0,28 $
Béliers	10	0,46-0,82	0,55 $

Source : F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 22 nov. 2004

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)		
50 lb et moins	22	111,82-148,18	134,23
50 à 64 lb	579	119,43-166,73	139,49
65 à 79 lb	568	115,67-139,09	128,11
80 à 94 lb	447	100,79-117,84	112,58
95 à 109 lb	204	98,79-117,85	108,74
110 lb et plus	111	87,46-111,22	100,98

Source : Agriculture Canada

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 4 août 2003

Poids moyen	Prix (lb)	Prix (kg)
LAPINS RÉGULIERS		
Lapin de moins de 2.24 kg	1,53 $/lb	3,37 $/kg
Lapins de 2.25 à 2.34 kg	1,57 $/lb	3,46 $/kg
Lapin de 2.35 à 2.44 kg	1,63 $/lb	3,60 $/kg
Lapins de 2.45 à 2.54 kg	1,70 $/lb	3,75 $/kg
Lapin de 2.55 à 2.64 kg	1,77 $/lb	3,90 $/kg
Lapins de 2.65 kg et plus	1,85 $/lb	4,08 $/kg
LAPINS DE RÉFORME		
Tous les lapins de réforme (y compris poids minimum de base)	1,05 $/lb	2,315 $/kg (Source : SPLQ)

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2004, les prix du sirop décrétés par la Régie des marchés agricoles sont les suivants : 2,35 $/lb, 2,30 $/lb, 2,20 $/lb, 1,75 $/lb, 1,35 $/lb et 1,00 $/lb respectivement pour les catégories AA, A, B, C, D et NC.

Pour octobre 2004, les acheteurs peuvent acheter du sirop d'érable de la récolte 2004 reçu par la Fédération à ses entrepôts aux prix minimums décrétés par la Régie et auxquels s'ajoutent des frais de mise en marché selon les grilles de prix établies par la FPAQ le 20 mai dernier.

Les inventaires de sirop d'érable régulier en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec au 30 septembre 2004 sont les suivants : AA : 4 232 400 lb; A : 5 797 359 lb; B : 4 332 340 lb; C : 0 lb – C VR : 380 018 lb; D : 0 lb; NC : 0 lb; Total du sirop régulier : 14 742 117 lb. Les inventaires pour le sirop biologique en grands contenants de la récolte 2004 disponibles à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec en date du 30 septembre 2004 sont : AA : 646 491 lb; A : 1 990 453 lb; B : 2 530 624 lb; C : 673 143 lb; D : 0 lb; NC : 95 192 lb; Total du sirop biologique : 5 935 903.

MIEL

Prix aux producteurs à Montréal le 24 nov. 2004:
En baril : 1,92 $/livre
Crémeux blanc: 75,31 $/12 x 1 kg
liquide blanc: 74,75 $/12 x 1 kg
Source: Fédération des apiculteurs du Québec

LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

MAURICIE

Des jeunes écoliers pour la qualité de l'eau

Le 3 novembre dernier, une vingtaine de jeunes de sixième année de l'École Masson de Sainte-Thècle ont participé à un projet de revégétalisation des berges de la rivière des Envies. Au cours de cette demi-journée, les jeunes ont été sensibilisés à l'importance de protéger les cours d'eau en milieu agricole. Ils ont également posé des gestes concrets pour supporter M. Michel Lebel, producteur agricole, dans sa démarche agroenvironnementale.

Cette demi-journée de démonstration vient conclure les activités réalisées durant la saison 2004 dans le cadre du projet-pilote d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière des Envies. M. René Perreault, producteur agricole et responsable du comité d'action et de promotion de l'agriculture durable (CAPAD) à la Fédération de l'UPA Mauricie, a profité de l'occasion pour dénoncer la lourdeur administrative qui, malheureusement, ralentit la réalisation des projets sur le terrain. « Nous sommes en mode solution pour protéger l'environnement et je ne pense pas que c'est en multipliant la paperasse et les procédures afférentes que nous serons plus efficaces. », a-t-il déclaré.

Dorénavant, l'approche par bassin versant fera sans doute partie de notre vocabulaire et plus particulièrement en Mauricie. À l'instar, de la rivière Sainte-Anne, de la Saint-Maurice et de la Batiscan, deux autres rivières, soit la rivière du Loup et la rivière Maskinongé, feront l'objet d'études et d'actions concertées suite à la mise en place d'organismes de bassin versant.

VOLAILLES

Séance d'information spéciale

Une invitation a été lancée à tous les producteurs de poulet du Québec pour venir assister à l'une des trois séances d'information spéciales portant sur la Convention arbitrée de mise en marché du poulet.

Nous rappelons que la dernière séance aura lieu à Yamachiche le 8 décembre de 13 h 30 à 17 h.

Coordonnées : Portes de la Mauricie
Salle Lac Saint-Pierre
4, boul. Saint-Anne Ouest
Yamachiche

Nous vous attendons en grand nombre!

Calendrier des périodes 2005

La Fédération procède à la touche finale du *Calendrier des périodes 2005*. Ce calendrier comporte des dates précises pour toutes les activités d'une période. Il est un outil de travail indispensable pour la planification de la production périodique de volailles.

Le calendrier sera acheminé aux producteurs de volailles vers le 10 décembre.

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Péril en grange

Les producteurs de bovins de boucherie et laitiers ainsi que les autres producteurs de ruminants traversent une crise sans précédent qui laissera sûrement des séquelles. Les impacts financiers sont de plus en plus apparents puisque plus de 40 % des dossiers traités concernent un refinancement d'entreprise.

Claude Guimond, président, UPA Bas-Saint-Laurent

Les principales conséquences risquent d'être à un autre niveau. De telles situations peuvent entraîner une détresse profonde et, à plus long terme, un découragement qui pourrait en inciter plusieurs à abandonner la production. Voilà qui augure bien mal pour le maintien à 32 000 du nombre de fermes au Québec, l'impact est d'autant plus grand pour une région comme la nôtre.

Dans un tel contexte, je suis toujours étonné de voir le peu de soutien sur lequel on peut compter de la part de nos gouvernements, et en particulier de nos ministres de l'Agriculture pour qui nous sommes tout de même la clientèle qui justifie leur existence. Cela est d'autant plus étonnant que l'opinion publique nous est très favorable. Tout le monde reconnaît qu'une bonne partie de la solution réside dans la possibilité d'intervenir auprès de quelques individus qui contrôlent l'industrie de l'abattage et de nous aider en mettant en place des programmes adéquats pour amener des liquidités aux entreprises.

Je sens actuellement que nos troupes sont mobilisées comme jamais, mais d'une mobilisation qui tient davantage du dépit que de la revendication traditionnelle.

Chose certaine, nous sommes prêts à mener cette bataille jusqu'au bout et l'intensité des moyens mis de l'avant ira en s'accentuant jusqu'au moment où nous aurons obtenu des réponses qui permettront aux producteurs de vivre décemment de leur profession.

Si nous pouvons compter sur l'appui de l'ensemble de nos collègues de toute la province, je suis convaincu que nous obtiendrons un support adéquat pour passer à travers cette terrible crise.

CULTURES COMMERCIALES

Coût de production : nouvelle enquête en 2005

L'année 2005 marquera la mise à jour du coût de production dans le secteur des grandes cultures. C'est le MAPAQ qui a été chargé de réaliser les travaux d'enquête. Il est à noter que ce nouveau coût de production ne sera en application qu'en 2007. La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), par sa présence au sein du comité de travail sectoriel, participera au suivi de cette enquête. Elle pourra donc faire valoir son point de vue et faire ses recommandations au regard du choix de l'échantillon, de la cueillette des données et de leur analyse. La FPCCQ tient à souligner aux producteurs qui participeront à l'enquête qu'ils peuvent en tout temps communiquer avec le personnel de la FPCCQ pour obtenir du support dans cette démarche ou encore des informations sur tout aspect de l'enquête.

Mobilisation contre la politique agricole

La FPCCQ est en discussion avec les Producteurs de grains du Canada (PGC) afin de mobiliser les producteurs sur un dossier capital dans la production de grains, soit la sécurité du revenu des producteurs de grains. À cet effet, le préjudice commercial causé par les subventions européennes et américaines frappe toujours les producteurs de cultures commerciales et l'absence de compensation du gouvernement du Canada compromet leur avenir. Cette mobilisation semble des plus nécessaires pour les producteurs québécois dans le contexte des prix des grains anémiques de ce début de campagne de commercialisation. Dans ce contexte, l'incapacité du Programme canadien de stabilisation des revenus agricoles (PCSRA) à sécuriser adéquatement les revenus et la viabilité des entreprises de grandes cultures fait plus mal que jamais. Précisons enfin que les PGC ont commencé à évoquer la possibilité de manifester publiquement auprès du gouvernement les besoins de leurs membres après avoir constaté l'efficacité de la mobilisation des producteurs québécois en avril dernier. Une décision quant à une éventuelle mobilisation sera prise après l'assemblée annuelle des PGC le 2 décembre.

Planification stratégique

Le conseil d'administration (C.A.) de la FPCCQ tiendra une session de planification stratégique le 7 décembre prochain. L'exercice consiste à repositionner la FPCCQ dans ses interventions syndicales, économiques et politiques. Les membres du C.A. profiteront de l'occasion pour clarifier ou redéfinir la vision, la mission, les objectifs et les priorités de la Fédération. Cette planification stratégique découle du plan d'action en vie syndicale adopté par le C.A. en juin dernier. Ce plan stipulait que le C.A. devait voir à l'élaboration d'une planification stratégique avant d'engager toute autre action contenue dans le plan.

CÔTE-DU-SUD

De nouveaux adhérents à la défense de la gestion de l'offre

Au cours d'une rencontre le 12 novembre dernier avec les représentants de la production laitière, bovine et de l'UPA, le ministre Claude Béchard et le député Norbert Morin du Parti libéral ont démontré significativement leur intérêt à ce que les producteurs puissent continuer de satisfaire les besoins des consommateurs canadiens et de retirer la totalité de leur revenu du marché, sur la base de leur coût de production, incluant une rémunération équitable pour leur travail et pour le capital qu'ils ont investi dans leur entreprise en signant la déclaration d'appui à un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.

Mobilisation dans le dossier de la vache folle

Le 12 novembre dernier, plus de 160 producteurs se sont réunis afin de faire le point sur l'impact de la crise de l'ESB depuis les 18 derniers mois et les stratégies régionales à développer dans le but d'influencer positivement les deux paliers gouvernementaux à livrer au congrès général de l'UPA l'annonce d'un programme d'aide adapté aux réclames faites par les producteurs de bovins. Depuis cette réunion, différents événements et actions ont pris forme. Les producteurs y sont allés de conférence de presse, de rencontres des députés, d'une opération d'affichage de plus de 6200 slogans dénonçant l'injustice dont sont victimes les producteurs de viande bovine ainsi que la publication de lettres d'opinion dans les journaux régionaux.

Plan et devis pour la rivière Fouquette

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, le comité de bassin de la rivière Fouquette et cinq producteurs agricoles se sont associés pour assurer la réalisation de plans et devis de trois secteurs de la rivière Fouquette pour la restauration de zones riveraines.

Ce projet a donc permis la réalisation de la première étape avant d'entreprendre les travaux de correction. Ces travaux permettront d'améliorer la qualité de l'eau en aval des sites et, par le fait même, la qualité des conditions de fraye pour l'éperlan arc-en-ciel. De plus, il limitera grandement les pertes de sol que subissent les agriculteurs concernés. Une berge bien aménagée est un milieu très important pour la conservation des sols, la qualité de l'eau et la faune.

Le projet a été réalisé dans le cadre du programme Interactions communautaires du plan d'action Saint-Laurent vision 2000-phase 3.

Des changements au conseil exécutif

Le conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud vient de procéder à la nomination de Mme Claire Lajoie à son conseil exécutif. Mme Lajoie est présidente du Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud. Le nouveau conseil exécutif est donc formé des personnes suivantes :

M. Louis-J. Desjardins, président
M. Charles Proulx, 1er vice-président
M. Bruno Nicole, 2e vice-président
M. Hervé Dancause, membre exécutif
Mme Claire Lajoie, membre exécutif

À noter aussi qu'il y a eu aussi un changement au sein du conseil d'administration puisque Mme Céline Dumont a été nommée présidente du Syndicat de base de Saint-Alexandre.

Les moteurs efficaces, un nouveau champ de performance énergétique

Découvrez les avantages d'un moteur efficace et sa capacité d'améliorer la rentabilité de votre entreprise agricole. Consultez le guide **Sélection et utilisation des moteurs électriques efficaces à la ferme** d'Hydro-Québec.

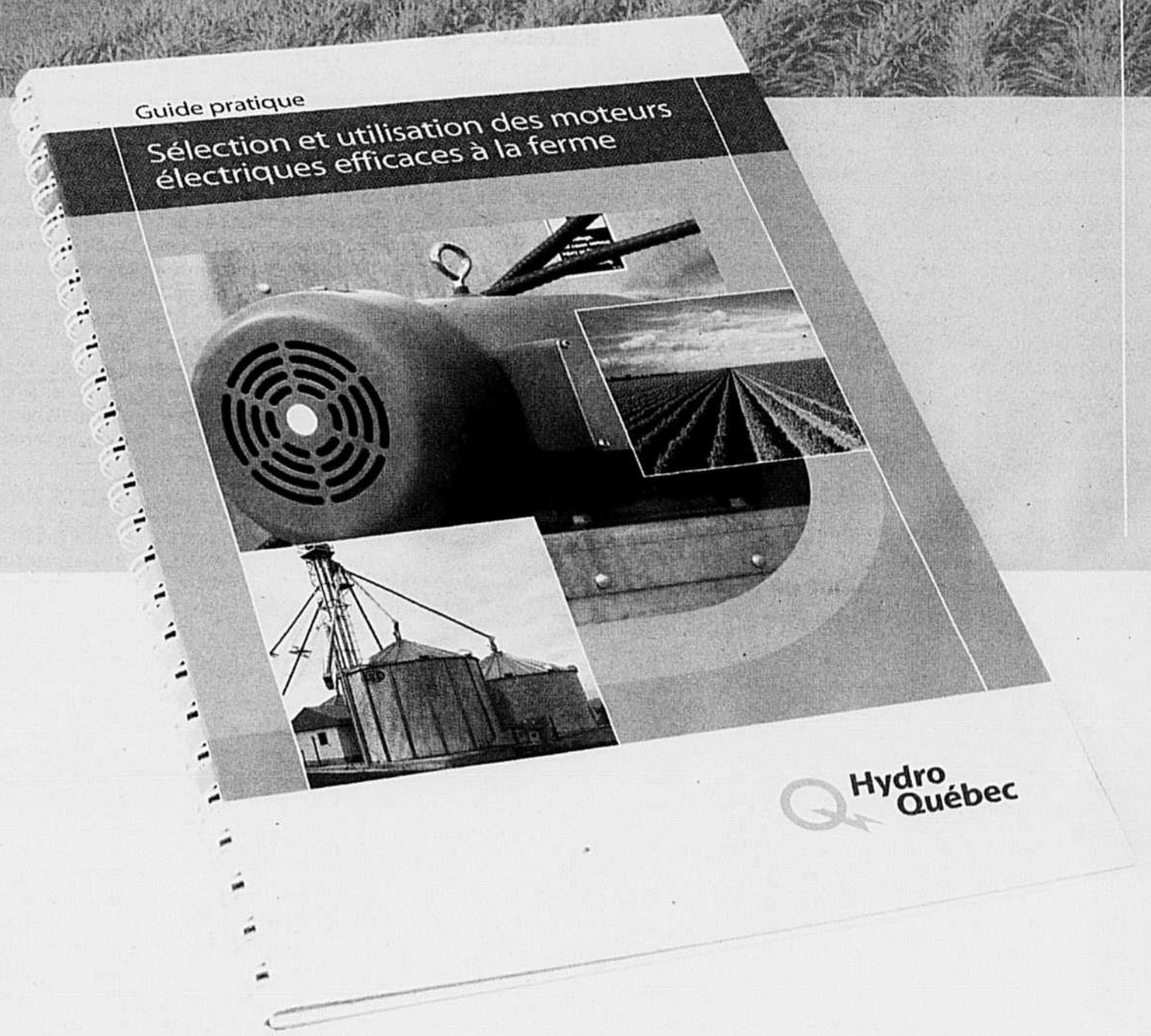

Procurez-vous un exemplaire gratuitement en composant le **1 800 ÉNERGIE** ou le **514 ÉNERGIE** (région de Montréal).

Notre expertise à votre service.

www.hydroquebec.com/affaires

Hydro Québec

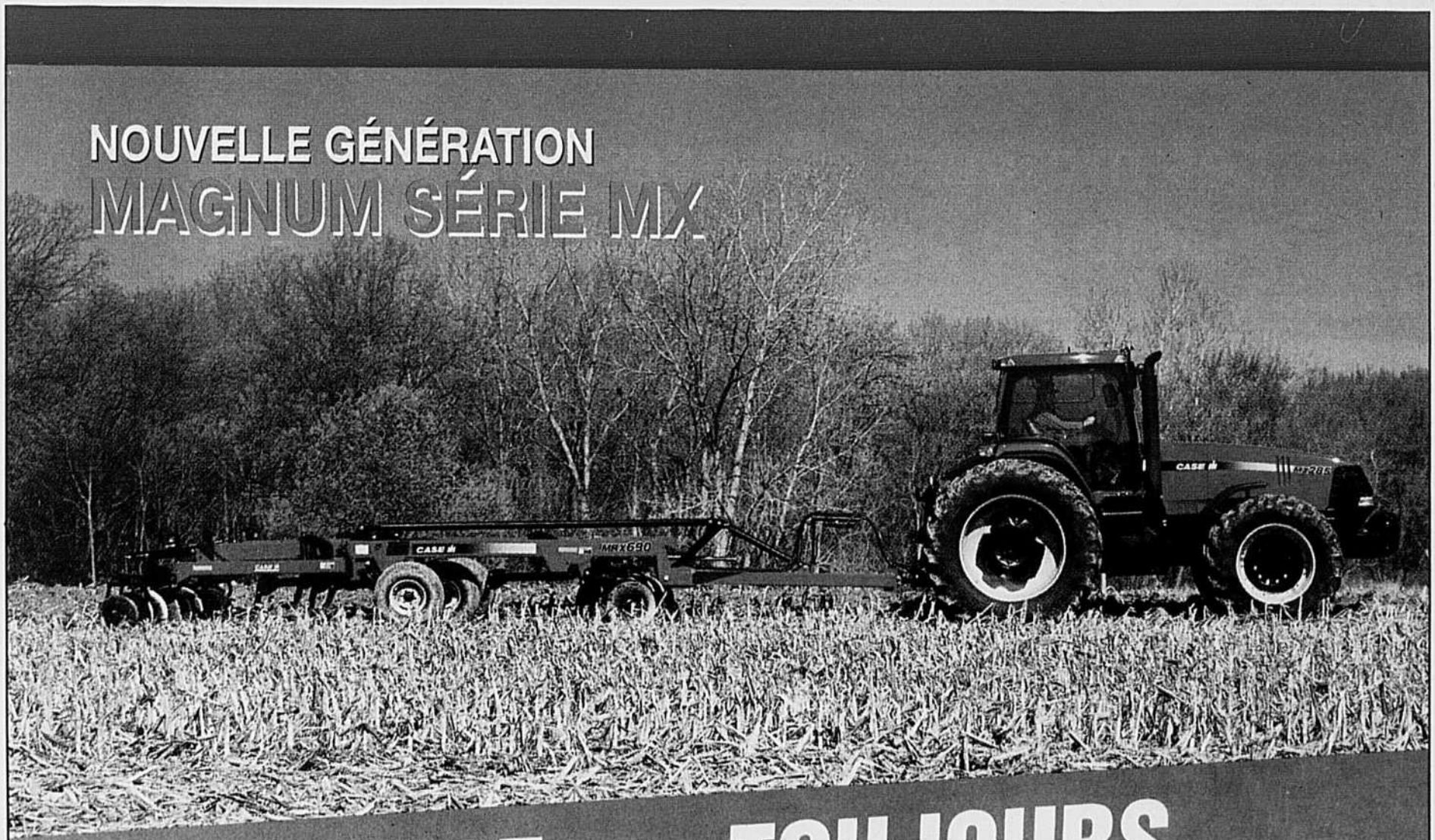

ROUGE POUR TOUJOURS GAGNANT!

UNE CONCEPTION UNIQUE

EXCLUSIF

SON MOTEUR RELEVÉ DE 5 POUCES ET AVANCÉ DE 21 POUCES PROCURENT LES AVANTAGES SUIVANTS :

- Meilleure répartition du poids = meilleure traction.
- Plus d'espace pour les roues avant = meilleur rayon de braquage.
- Diminution de la révolution du moteur grâce au boîtier réducteur entre le moteur et la transmission = meilleure augmentation de couple.
  = économie de carburant.

LE SEUL TRACTEUR SUR LE MARCHÉ AVEC MOTEUR AVANCÉ POSSÉDANT UN CHÂSSIS QUI ABSORBE LE STRESS SANS LE TRANSMETTRE AU MOTEUR.

SYSTÈME AUTO-GUIDÉ

TOUJOURS GAGNANT, chez votre réseau de concessionnaires du Québec !

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSE INC.

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.

GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.

HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN
CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.

HUNTINGDON
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.

LACHUTE
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN (LACHUTE) INC.

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.

MARIEVILLE
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.

NAPIERVILLE
CLAUDE JOYAL INC.

NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA

POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.

ST-CLÉMENT
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.

ST-CLET
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.

ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS

ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.

STANBRIDGE STATION
CLAUDE JOYAL INC

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.

La marque des professionnels

Visitez notre site Internet http://www.caseih.com

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH